Neige, doux
Vallée d'Ottawa et région de Montréal :
Neige ; vent ; doux

Canadiana

LE JOURNAL

Neige, froid
de Québec et golfe :
e soir ou cette nuit ; modé-
oid.

Bourbonnière, Ille
Laval
Juin 04 Avenue Belmont
511

CINQUIEME ANNEE, -N° 28 MONTREAL, JEUDI MATIN, 21 JANVIER 1904 LE NUMI UN CENTIN

L'ESCLAVAGE DU COLON

Le vice de notre système actuel de colonisation mis à nu au cours de l'enquête tenue à Montréal

Les témoignages de M. L. E, Carufel, de MM. les abbés Morin et Corbeil, constituent un formidable dossier contre la politique du gouvernement Parent

La commission d'enquête sur la colonisation a commencé, pour de bon, son travail hier.

Plusieurs témoins, pouvant fournir des renseignements intéressants et soumettre des plans de réforme dignes de considération, avaient été assignés. A la séance d'hier matin, l'on a commencé par M. L. E. Carufel, secrétaire de la Société de Colonisation depuis 1894, fondateur de la Société.

Interrogé par le président, il fait un court historique de la fondation de la société. En 1894, plusieurs milliers d'ouvriers étaient sans ouvrage à Montréal, et alors on a songé à les diriger vers les régions de colonisation. Les souscriptions réunirent une somme de $200 et sir Adolphe Chapleau donna à la société une allocation de $200 et le gouvernement de Québec se chargea de toutes les dépenses ; mais il n'a jamais donné d'allocation fixe. D'après les chiffres de 1881 à 1902, le nombre des colons à toujours été en augmentant.

La société a commencé par aider l'œuvre du Père Paradis dans l'Ontario, puis elle s'occupa ensuite du nord de Montréal.

D'après un relevé fait par le témoin en 1901, il y avait 80 familles à La Minerve, 62 à la Macaza, 72 à l'Ascension, 75 au Lac des Iles, 28 au Lac des Ecorces, 86 à Ste. Gérard, de Montarville, 182 au Rapide de l'Original et 85 à la eFerme Neuve.

D'après les chiffres, il n'y aurait eu que quelques familles dans ces régions, quand la société fut fondée, de sorte, qu'elle peut réclamer une bonne part de ce résultat. La société a pris des renseignements sur la qualité du sol par les visites du Dr Brisson et de MM. Carufel, Rolland et Major, ainsi que par les rapports de M. Christin, l'agent des terres de la Couronne. Elle a toujours agi comme intermédiaire entre le gouvernement et le colon, et elle a obtenu des réductions appreciables en faveur du colon, de la part des compagnies de chemins de fer et de navigation.

Pour 1903, cependant, les chiffres accusent une diminution.

En réponse à M. l'abbé Corbeil, le témoin déclare que la principale cause de cette diminution parait provenir des instructions données aux aux agents des terres, de retarder la vente des lots. La société n'a aucun moyen de constater si les colons qui passent par ses bureaux s'établissent ou non sur des lots.

Par une série de questions posées alternativement au témoin, et à M. S. Lavoie, du département des Terres, par le président et par M. O. Asselin, il a été démontré que le gouvernement, en prenant l'initiative pour l'annulation de la vente des lots et en centralisant les informations au département, par des rapports des agents des Terres, ferait disparaitre le système d'inspection spécial actuel, qui retarde tout, et a pour effet de décourager le colon. De l'ensemble des réponses de ces deux messieurs, il ressort que le système de grouper les colons ferait disparaitre la plupart des difficultés actuelles, simplifierait les dépenses occasionnées au département pour les chemins, etc., et enrayerait par le fait même l'immigration aux Etats-Unis, car la solitude décourage le colon.

Le témoin ne sait pas personnellement s'il se fait des spéculations sur les lots ; mais il a entendu nombre de plaintes à ce sujet.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

A la reprise de la séance, M. Carufel continue son témoignage.

En réponse au président, l'hon. M. Legris, il dit : " Quand les colons sont établis, la société ne les abandonne pas complètement. Nous savons l'endroit habité par chacun d'eux ; nous leur assurons des routes ; nous agissons comme intermédiaires en prenant note de leurs griefs, en recevant leurs requêtes, et même nous leur envoyons souvent des instruments agricoles, dont les plus pauvres peuvent avoir besoin, et dont les curés font la distribution. Ces derniers sont pour nous de grands auxiliaires.

L'IMMIGRATION FRANÇAISE

" Le Dr Brisson et moi avons déjà été envoyés en Europe, pour faire de la propagande en faveur du Canada. A l'exposition de Paris, notamment, nous avons fait circuler de la littérature dans le but de faire connaitre notre pays et les avantages qu'il offre soit au Nord-Ouest ou dans les régions du Nord. Il en est résulté que cinquante familles tant Françaises que Belges sont venues s'établir ici et elles sont aujourd'hui prospères. Aucune n'est retournée. Nous avons constaté que le colon Français est plus exigeant que le colon Belge.

Le premier demande des terres déjà défrichées, tandis qde l'autre n'y fait pas de différence, et se montre toujours agriculteur de premier ordre.

La Société entretient toujours une correspondance avec l'Europe, au point de vue de l immigration.

Ce qui a nui par le passé, à l'établissement des colonies Françaises, ici, ce sont les difficultés résultant des moyens de transport. Le colon Français ne parle pas l'Anglais, et il ne peut venir directement au Canada. Il lui faut passer par un port d'Angleterre. Ceci le retient chez lui. Sans cela nous aurions pu avoir ici un nombre considérable de familles Françaises".

Ici M. Damase Pariseau fait remarquer que le gouvernement fédéral vient de faire des arrangements avec une compagnie et lui a accordé une subvention pour une ligne directe. Il s'agissait de savoir si l'on a convenu de conditions spéciales, pour le transport des colons Français. Une lettre sera envoyée à ce sujet, à Ottawa.

STATISTIQUES INTERESSANTES.

M. Carufel soumet ensuite les statistiques suivantes, sur le nombre de colons qui, en 1903 sont venus s'enregistrer :

Mois.	Nombre total.	Etablis dans le Nord de Montréal.	Augmentation sur 1902.
JANVIER	73	40	000
FEVRIER	87	41	37
MARS	330	195	191
AVRIL	253	165	114
MAI	242	142	37
JUILLET	256	155	27

Dans les mois de juin, août, septembre, octobre et novembre, il y a eu diminution sur 1902, et dans le mois de décembre, l'augmentation n'a été que de deux.

M. Carufel signale ensuite quelques modifications qu'il faudrait apporter à la loi dans l'intérêt de l'œuvre.

DEFECTUOSITES DE LA LOI.

D'abord, lorsqu'un colon se présente, il faut que sa formule d'application soit envoyée à Québec, où elle traine souvent plusieurs jours. Le colon attend, quelquefois une semaine, et surtout s'il est étranger à Montréal, où il est obligé d'encourir des frais de pension et autres, il se décourage et s'en retourne chez lui, avant de recevoir sa réponse.

Ce sont autant de colons perdus. Or, quand la formule a été acceptée par les autorités, il y a encore à remplir des formalités, qui durent des mois. Un grand nombre n'attendent pas jusqu'à la fin, et abandonnent la partie. Il faudrait que, comme dans Ontario, il y eût toujours des lots disponibles que le colon pourrait prendre sur le champ.

Le système de cancellation des lots est aussi défectueux, et cause de nombreux embarras. Quand un lot a été abandonné, pour une raison quelconque et qu'un autre colon "bona fide" désire le prendre, il faut en prévenir le premier occupant. Or, il arrive souvent que, celui-ci, grâce à certaines influences qu'il met en jeu, rachète son lot. Alors le 2em. acquéreur s'en trouve pour ses frais Il perd son dépôt de $1, ses frais de voyages, son temps, ses pas et démarches, de même que le lot qu'il convoitait, lot qui reste inexploité. L'on songe alors, à mettre une disposition dans la loi, pour qui, quand dans les 6 mois, l'acquéreur d'un lot ne remplit pas ses obligations d'installation, le lot retourne de nouveau à la Couronne "ipso facto", de façon à empêcher son rachât par le premier acquéreur négligent.

D'après la législation actuelle, le colon doit s'établir dans les six mois qui suivent sa demande de concession. Or, le gouvernement se réserve 4 mois, avant de lui faire savoir si sa requête est agréée. Il s'en suit que durant tout ce laps de temps, le colon est dans l'incertitude et n'ose rien faire de crainte d'avoir fait des frais inutiles dans le cas où après l'expiration des 4 mois sa demande serait rejetée. Il ne lui reste donc pratiquement que 2 mois pour bâtir, et faireson installation. Ceci est insuffisant et c'est ce qui fait que plusieurs colons sont trouvés en défaut, quant à ce qui concerne leur établissement.

"Les transports de lots de main à main, sont aussi si faciles qu'ils donnent lieu à des spéculation éhontées. Pour ne citer qu'un exemple, il est arrivé, tout récemment, qu'une vieille fille de Montréal, a acquis ainsi dans Saint-Faustin, jusqu'à 30 lots qu'elle ne se soucie guère d'aller cultiver, naturellement. Il y a quelquefois jusqu'à 5 ou 6 transports sur le même. M. C. Langevin a déclaré, à ce sujet, qu'envoyé par le gouvernement, il a dû faire déjà, un voyage de 11 jours, pour retracer le dernier propriétaire d'un lot, qui avait été troqué de cette façon. Il suggère que tous les transports qui seront faits devront être enrégistrés dans les 15 jours, pour que le département des terres sache à quoi s'en tenir.

M. L'ABBE J. B. MORIN

M. l'abbé J. B. Marin, curé de St-Jean de Matha et directeur de la Société de Colonisation du district de Joliette, étant de passage à Montréal, on en profite pour l'interroger. Voici, en substance, ce qu'il dit: "L'ensemble du système de colonisation, ici, est odieux, si on le compare avec celui qui existe dans le Nord-Ouest, où j'ai vécu longtemps. Là, il y a toujours des terres disponibles pour le colon. Il les prend immédiatement, quand il en fait la demande. Ici quand un colon a fait le choix d'un lot, il s'entame toute une série de négociations, de correspondances, de rapports, d'inspections, entre les agents du gouvernement, les marchands de bois, leurs agents et le département des terres de la Couronne. Cela dure quatre mois, durant lesquels le colon reste dans l'incertitude. Or, il arrive souvent que quand ces longs préliminaires sont terminés, le colon est disparu, dégoûté à tout jamais.

"Nous avons réussi à faire faire un chemin de 11 milles, sur les bords duquel des lots sont pris depuis 1836, et les colons ne peuvent y travailler parce que la compagnie de Grand'Mère a encore du bois à y prendre.

"Dans la colonie de St-Michel des Saints, établie depuis 40 à 50 ans, il n'y a plus de bois, même pour bâtir. Le peu qui en restait a brûlé dans les feux de forêts. Les concessionnaires de limites à bois sont les grands ennemis de la colonisation.

"Sur les 300 familles de St-Jean de Matha, il n'y en a pas dix qui ne soient allées aux Etats-Unis, dans le but d'améliorer leur sort et c'est la même chose, je crois, dans tous les cantons colonisables de Joliette.

"Il a été impossible d'obtenir les concessions de territoires nécessaires pour opérer des groupements. Des gens de Montréal et d'ailleurs voudraient bien venir s'établir près de leurs parents dans nos régions, mais les lots voisins leur sont fermés. Les lots disponibles se trouvent disséminés ici et là, à des milles de distance. Dans ces conditions, on ne vient pas en prendre pour ne pas trop rester isolé dans la forêt. Il faudrait que le gouvernement offrit dans un rayon déterminé des lots en quantité suffisante pour permettre la fondation d'une colonie réelle, mais l'empêchement, c'est que la compagnie de Grand'Mère doit prendre son bois auparavant.

"Sur les lots que celle-ci a dépouillés, il ne reste pas assez de bois pour bâtir. En général, quand un colon arrive, il est pauvre et comme il n'y a plus de bois qu'il peut vendre sur sa terre, il laisse l'hiver, sa cambuse à sa femme et ses enfants pour s'engager à la compagnie de Grand-Mère à $30 par mois.

"Les lots devraient être à la disposition des colons, pour au moins tout un canton à la fois, afin de ne pas isoler nos défricheurs les uns des autres. Voilà le secret du succès.

"Un autre obstacle, c'est que les agents n'ont pas l'autorité qu'ils devraient avoir. Les obligations imposées par la loi aux détenteurs de lots et aux compagnies ne sont pas remplies et ils sont à peu près impuissants à réprimer ces abus.

"Depuis un an et demi, il n'y a pas eu un lot de concédé chez nous, bien que nous eussions pu placer 20 familles au moins, si la vente n'avait pas été suspendue.

" Quant à moi, dans des conditions pareilles, je n'oserais pas entreprendre d'aller aux Etats-Unis, pour engager nos compatriotes à revenir, parce que nous ne pouvons leur offrir de concessions immédiates de terrains. Il faudrait un système comportant plus d'avantages, plus de garanties et moins de difficultés.

" Dans des paroisses des Laurentides établies depuis 40 à 50 ans, comme St-Côme, St-Alphonse, Ste-Emélie, Ste-Béatrice et St-Jean de Matha, à raison d'une culture défectueuse, résultant de l'ignorance, les terres sont épuisées, mais ces localités ont prospéré, cependant, grâce à l'industrie laitière. "

M. Morin en terminant, invite les membres de la commission à venir visiter son district. Le voyage se fera dans le cours de l'été.

M. L'ABBE EUG. CORBEIL

curé de l'Ascension, comté de Montcalm, étant appelé, donne aussi des informations très intéressantes. Sa paroisse, fondée il y a 4 ans environ, compte 66 familles et 372 âmes. Elle comprend les cantons de Lynch et de Mousseau.

Dans cette région, comme dans Joliette, la colonisation a beaucoup souffert du fait que la vente des lots a été suspendue. C'est avec une peine infinie que l'on a pu en avoir quelques-uns. Mais ils avaient été littéralement déboisés par les propriétaires de limites, qui se rient des agents de la Couronne, de même que de la loi qui leur interdit la coupe du jeune bois jusqu'à un certain diamètre, soit 11 et 12 pouces pour l'épinette et le pin. Pour construire l'église de l'Ascension, il a fallu aller chercher le bois à 15 milles.

" Les marchands de bois sont devenus plus intraitables que jamais. Leur bois d'abord, la colonisation ensuite. Ils détestent les colons auxquels ils font toutes sortes d'injustices, parce que ces derniers, en faisant leurs abattis mettent quelquefois le feu aux forêts.

" Pour réussir à coloniser, il faut que le gouvernement soit libre de toute entrave, et qu'il offre, à chaque concession, des étendues de terre suffisantes pour permettre à nos braves colons de former un groupe nombreux. C'est par cette centralisation que l'on pourra fonder des paroisses. Quand il n'y a pas de lots à offrir, ou qu'ils sont à des distances de 5 à 6 milles les uns des autres il n'y a pas de colonisation possible. Ce qui nuit encore au colon et le décourage, c'est qu'il doit payer un double droit de coupe, l'un au gouvernement et l'autre à la compagnie qui possède la limite à bois. Ces deux droits représentent la somme de $1.30 par mille pieds.

De soi-disant colons spéculent aussi sur les lots. Ils en acquièrent jusqu'à 18 à 20 ; commerçent sur le bois qu'ils prennent et les revendent ensuite avec gros profits, sans avoir aucunement cultivé. Les agents devraient voir à ce que les acquereurs de lots remplissent leurs obligations.

Ici, M. Olivar Asselin, fait cette réflexion piquante : " Quand le colon empiète sur les droits des marchands de bois, le gouvernement sait bien y apporter remède, pourquoi ne le fait-il pas avec autanyt de zèle, quand ce sont les compagnies qui lèsent les droits du colon ? Or, il est établi que la loi est violée impunément, et c'est le gouvernement qui, au fond en est responsable. Or, comment peut-il alléguer pour justifier son refus de vendre des lots, des faits qui sont le résultat de sa propre négligence ! "

M. l'abbé Corbeil termine son témoignage comme suit : " J'en viens à la conclusion qu'il serait bon d'abroger complètement la loi compliquée qui existe sur la colonisation, pour en faire une, plus simple et plus conforme aux exigences de notre temps.

Il faudrait une législation nouvelle, qui donnerait tous les avantages possibles à la colonisation. Son premier article devrait comporter que quand un colon veut un lot, on le lui donne tout de suite, avectout le bois qu'il y a dessus, et rienn'empêche qu'on ne lui impose un léger droit de coupe.

Avec son bois, le colon pourra vivre durant l'hiver et il ne sera pas obligé, comme aujourd'hui, de vendre ses animaux l'automne, pour en acheter d'autres au printemps, afin d'aller gagner sa vie dans les chantiers, durant la saison rigoureuse, laissant sa famille seule dans les bois.

L'hon. M. Legris fait observer que la loi, selon lui, n'a besoin que d'être amendée de façon à faire disparaitre les abus et les inconvénients auxquels elle donne lieu, et c'est ce que la commission se propose de faire.

M. C. Langevin cite des chiffres tendant à établir que contrairement à ce qui a été dit, les lots occupés par les colons ne sont pas complètement dépourvus de bois. Si cette idée était répandue dans le public, cela pourrait nuire à la colonisation.

A six heures, la séance est ajournée à 10 heures, ce matin.

VENTE FABULEUSE
DE FOURRURES
$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie

LE FROID EN ITALIE

Rome, 20 — Un froid peu ordinaire a été senti ces jours-ci dans toute l'Italie. Les montagnes qui entourent Palerme sont couvertes de neige, fait absolument asans précédent.

LA RUSSIE ET LE JAPON

Un échange de communications se fait actuellement entre la France et la Russie, au sujet de la réponse à faire à la dernière note du Japon

Plusieurs navires de guerre russes sont entrés dans le canal de Suez, à destination de l'Extrême-Orient

Port-Said, 20.— Le cuirassé russe "Aurora", le transport "Orel", le charbonnier "Sarafoff" et neuf torpilleurs, sont entrés dans le canal de Suez, à destination d'Extrême-Orient

Berlin, 20.— Le gouvernement allemand prétend savoir que la France a refusé de donner à la Russie l'assurance qu'elle l'aiderait si la guerre éclatait en Extrême-Orient, quand même l'Angleterre aiderait le Japon. On croit ici que la Russie a demandé à la France de définir quelle serait son attitude en une telle occurrence.

Le gouvernement français aurait répondu que la France devait rester neutre, car les difficultés pendantes n'intéresseraient aucunement l'alliance franco-russe. Cette décision affectera profondément, prétend-on ici, non-seulement les relations entre la Russie et le Japon ; mais aussi l'alliance franco-russe.

Paris, 20. — Il y a tout lieu de croire qu'un échange de communications se fait actuellement entre la France et la Russie concernant l'attitude que cette dernière doit prendre dans sa réponse à la dernière note du Japon. De longues conférences entre le ministre des affaires étrangères, M. Delcassé, et l'ambassadeur russe, M. Nelidoff, ont lieu presque journellement. Jusqu'à ces derniers temps la Russie n'avait pas consulté la France.

On croit ici que cet échange de communication est le résultat de deux considérations :

1 — La Russie, appréciant la nature décisive des propositions présentées par le Japon dans sa dernière note, désire avoir l'avis de son alliée et amie politique la plus intime.

2.— La France désire exercer son influence afin d'empêcher une guerre, dans laquelle elle pourrait être impliquée.

En particulier, la France a commencé de réaliser qu'elle devait être consultée concernant l'action de la Russie en Chine, car la France et la Russie ont promulgué conjointement la note du 10 mars 1902, note qui portait qu'elles agiraient de concert relativement à l'intégrité et au libre développement de la Chine.

L'un des diplomates les plus en vue a dit aujourd'hui que la tâche du comte de Lamsdorff de répondre à la note du Japon est l'une des plus difficiles qu'il ait eu jusqu'ici à accomplir, par suite du dilemne dans lequel se trouve la Russie qui est résolue à maintenir avec fermeté sa position, tout en s'efforçant de se conformer au vœu du tsar qui désire la paix. Des conversations qu'il a eues avec des membres du corps diplomatique, il découle que M. Delcassé désire ardemment le maintien de la paix, et il n'y a aucun doute que ses conseils à la Russie sont dans ce sens.

C'est l'impression générale, ici, que si la guerre éclate, la diplomatie ne réussira pas à empêcher la France d'être entraînée dans l'imbroglio. En conséquence, M. Delcassé conseille un règlement pacifique des difficultés.

Le seul guide que l'on ait pour juger la nature spécifique des avis de M. Delcassé est la note de 1902. Ce document attribue aux deux gouvernements l'intention de sauvegarder l'intégrité de la Chine et approuve en principe que la Chine et la Corée doivent rester ouvertes au commerce et à l'industrie de toutes les nations. D'après l'interprétation qu'on lui donne ici, cette clause ne concernerait que les dix-huit provinces de l'ancienne Chine et ne s'appliquerait ni à la Mandchourie ni autres parties de l'empire chinois qui n'étaient pas comprises dans l'ancienne Chine. Partant, bien que l'entente franco-russe ait servi à amener un échange de vues, on tient que cette entente n'impose aucune limite à la Russie au sujet de la Mandchourie.

Saint-Pétersbourg, 20. — Le premier échange de vues, au sujet de la dernière note japonaise, entre le ministère des affaires étrangères, le vice-roi Alexieff et le baron de Rosen, le ministre russe au Japon, n'a pas donné lieu à une décision définitive. En conséquence, la réponse de la Russie sera probablement retardée plus longtemps qu'on ne l'avait prévu.

St-Pétersbourg, 20.— Au ministère des affaires étrangères on a expliqué d'une façon générale et non-officielle, concernant les colonies étrangères aux ports ouverts de la Mandchourie, qu'aucune restriction n'avait été faite dans la reconnaissance des droits accordés par les traités ; mais, comme les autorités militaires et civiles russes exercent actuellement le pouvoir en commun avec la Chine, la Russie devra naturellement être consultée sur les questions qui surgiront de la représentation consulaire, y compris l'établissement de colonies.

Un haut fonctionnaire a dit à un agent de la Presse Associée que l'irritation qui existe en certains quartiers officiels, ici, contre les Américains, est due à la conviction que l'attitude agressive du Japon est en grande partie le résultat de l'attitude des Américains, qui, dit-il semble être basée sur la crainte que les traités ne soient pas respectés, bien que, a affirmé le fonctionnaire, les Etats-Unis aient été informés, il y a des mois, que la Russie les reconnaitrait.

Londres, 20. — Le correspondant de l'Agence Reuter à Tokio annonce que le conseil privé s'est réuni aujourd'hui et a reçu un long rapport détaillé du ministre des affaires étrangères Komura au sujet des négociations avec la Russie. Aucune déclaration ne sera faite à présent. Les journaux japonais, ajoute le correspondant, publient un rapport venant du continent et qui dit que la Russie a décidé de faire appel aux puissances pour empêcher la guerre. On regarde cela comme un indice que la Russie n'est pas prête à faire des concessions satisfaisantes.

AU CONSEIL MUNICIPAL
DE LOUISEVILLE

Louisville, 20. — (Spéciale). — Il y a eu, ce soir, réunion du conseil municipal, sous la présidence du nouveau maire, M. Joseph Labonté. C'était la première assemblée du conseil depuis les dernières élections municipales. Un grand nombre des citoyens de Louiseville assistaient à la séance. Après l'assermentation des nouveaux conseillers, des adresses ont été présentées à M. le maire Labonté, de la part des conseillers et des citoyens.

M. Labonté, en termes appropriés a remercié les citoyens de leurs bons sentiments à son égard. Il a déclaré qu'il s'efforcerait de se montrer digne de la confiance qu'on reposait en lui et qu'il ferait tout en son pouvoir pour le progrès et le développement de Louiseville.

LES TRAMWAYS DE TORONTO

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie a eu lieu à Toronto hier

N. J. C, Grace remplace M. James Ross comme directeur de la compagnie

Toronto, 20.

L'assemblée des actionnaires de la Compagnie des Tramways de Toronto a eu lieu à Toronto aujourd'hui, sous la présidence de M. Wm. McKenzie, le vice-président de la compagnie.

Les recettes brutes de la compagnie pendant l'année finie le 31 déc. 1903, se sont élevées à $2,172,087.85, soit une augmentation de $337,179.48 sur l'année précédente. Les recettes nettes ont été de $971,264.46, soit une remarquable augmentation de 18.5 p. c. La compagnie a distribué quatre dividendes de 1 1-4 p. c. chacun s'élevant à la somme de $826,548.26. Il reste un surplus de $230,638.92, dont $50,000 iront au fonds contingent, et $180,628.92 sont portés au compte des profits et pertes, laissant une balance de $180,628.92. Une somme de $379,615.48 a été dépensée à compte du capital, aux fins d'améliorer et de développer les usines de force motrice, le matériel roulant, le réseau de voie ferrée, la construction de nouveaux édifices, etc.

La ville de Toronto a reçu cette année la somme de $208,839.00, en vertu de la taxe imposée sur les recettes brutes de la compagnie, selon les termes de sa franchise.

L'actif de la compagnie se compose actuellement comme suit:

Voie ferrée, équipement, propriétés immobilières, etc.		$11,184,499.49
Magasin		139,459.22
Comptes recevables . .		623,102.08
Comptant en banques . .	$11,388.26	
Comptant en caisse . . .	162,274.45	
.		173,662.71
		$12,120,723.50

Le capital payé de la compagnie est de $6,600,00.00 en actions payées et de $3,173,373.33 de débentures.

Voici un tableau comparatif des recettes et dépenses de la compagnie pendant les années 1903-1902:

	1903	1902	Augm.
Recettes brutes	$2,172,087.85	$1,834,908.37	$337,179.48
Dépenses d'exploitation	1,200,823.39	1,015,361.32	185,462.07
Recettes nettes	971,264.46	819,547.05	151,717.41
Passagers transportés	53,055,322	44,437,678	8,617,644
Correspondances	18,854,344	15,974,220	2,680,124

Les élections des directeurs ont donné le résultat suivant: William MacKenzie, président ; Frederic Nichols, vice-président ; Hon. Geo. A. Cox; W. D. Matthews ; James Gunn ; Lt.-col. H. M. Pellatt ; J. C. Grace.

M. E. H. Keating est nommé gérant et M. J. C. Grace, secrétaire-trésorier.

M. J. C. Grace a été élu directeur à la place laissée vacante par la démission de M. James Ross.

LES CONSERVATEURS S'ORGANISENT

Le colonel Sam Hughes est choisi candidat des comtés unis de Victoria et d'Haliburton

Lindsay, Ont., 20 — La convention conservatrice des comtés unis de Victoria et Haliburton s'est réunie ici, aujourd'hui, et un grand nombre de notables de presque toutes les parties de la division y ont pris part.

Des délégués avaient été nommés à raison de un pour chaque dix votes conservateurs à la dernière élection. On a alloué dix minutes pour recevoir les nominations qui ont été les suivantes ; le colonel Sam Hughes, le docteur Wood, le docteur Vrooman, J.-D. Flavelle, J. Carew, J. Boxall, C. Fairburn, G. L. Yetle et J.-H. Brandon. Le premier tour de scrutin a donné — Hughesm 227, Vroman, 110, sur 387, délégués présents.

Le président de l'association, M. Johnston Ellis, occupait le fauteuil.

Le colonel Hughes a fait un vigoureux discours sur les questions du jour et a été applaudi avec beaucoup d'enthousiasme.

Le docteur Vrooman et M. Flavelle ont aussi prononcé des discours.

La convention s'est ajournée par des hourras pour le Roi et le colonel Hughes.

L'AFFAIRE DREYFUS

Paris, 20. — M. Baudoin, procureur général, a terminé devant la cour de cassation l'examen de la demande en revision présentée par Dreyfus.

Les conclusions du rapporteur général sont favorables à Dreyfus, et conformes à l'opinion de la commission qui a recommandé une revision.

La décision de la cour de cassation, qui ne sera pas rendue avant quelques semaines, sera certainement favorable à Dreyfus.

Dans le cas où la cour de cassation ordonnerait un supplément d'enquête, l'affaire Dreyfus viendrait devant la cour, toutes chambres réunies, qui déciderait alors s'il y a lieu de renvoyer l'affaire devant un conseil de guerre ou de rendre elle-même une décision. Si le supplément d'enquête était ordonné, la procédure demanderait six mois de plus.

A TORONTO

On demande d'ouvrir une enquête sur les fraudes commises aux dernières élections municipales

Toronto, 20.— Le Board of Control, a décidé aujourd'hui de recommander qu'une enquête officielle sur les fraudes électorales municipales soit faite devant le juge de comté et que l'hon. S. H. Blake, soit chargé de la conduire.

Le rapport sera soumis au Conseil, lundi.

Toronto, 20.— La cause de l'ex-échevin Wm. Burns, accusé d'avoir voté illégalement à la dernière élection municipale a été, par la cour de Police, ce matin, remise à mardi prochain.

Le Dr F. C. F. Trestler, dentiste

De la ci-devant société Trestler et Globensky, a transporté ses bureaux au No 155 Rue Saint-Denis, près de l'Université Laval. Tél. Bell East, 2560. Heures de Bureau: 8 heures a.m. à 5 heures p.m. 152-jao

JOHN MURPHY & CIE

GRANDE VENTE

d'ECOULEMENT de JANVIER

Echelle Générale des Escomptes :

10 à 75 p. c.

Mousselines à Bons Marchés

Notre stock de Mousseline obtient toujours le meilleur patronage de la ville. Il est choisi autant que considérable. Des réductions, comme les suivantes, parlent d'elles-mêmes :

Lot de Mousselines fantaisie

25c à 35c la verge. Prix de vente, la verge 17½c

Lot de Belles Organdies

40c la verge. Prix de vente, aujourd'hui, la verge 30c

Ligne de Mousselines fantaisie

18c la verge. Prix de vente, aujourd'hui, la verge 12c

Toutes nos plus belles Organdies de soie française, 50c la verge, pour . . . 40c

Tous les Tapis de Table en Tapestry et en Chenille, Portières, etc., à . . . 25 p.c.

Tous nos Dessus d'Oreillers en dentelle et appliqué, à . . . . . 25 p.c.

JOHN MURPHY & CIE,

2341 et 2343 rue Ste-Catherine. Angle de la rue Metcalfe.

CONDITIONS COMPTANT. Telephone Up 2740

COURRIER DE SOREL

(Spécial au "Journal")

19 janvier 1904.

—M. le curé J.-C. Bernard s'est rendu, hier, à Béloeil, où, ce matin, a eu lieu le service anniversaire de sa vénérable mère.

—M. l'abbé Zotique Cardin, curé de Sainte-Lucie, est à Sorel, depuis quelques jours, en visite chez ses nombreux parents et amis.

—M. Hormisdas Latraverse, fromager, de Sainte-Anne de Sorel, a acheté le fonds de commerce de M. Adélard Boisvert, marchand-épicier, de la rue Charlotte. M. Latraverse est un travailleur, un brave jeune homme, et nous avons la conviction qu'il réussira, ce que nous lui souhaitons d'ailleurs, dans ses affaires.

—Notre jeune concitoyen, M. Armand Magnan, ci-devant de la maison Magnan & Frère, vient d'ouvrir un joli magasin de nouveautés, maison Hardy, place du marché Richelieu. Nos meilleurs souhaits de succès.

—M. George Beaulac a acheté le fonds de commerce de M.-T. Riendeau rue du Roi, près de la gare du chemin de fer de la Rive Sud. A lui aussi nos meilleurs souhaits de réussite.

—M. Albert Thibaudeau, père, ci-devant commis à l'emploi de la Cie Richelieu, à Sorel, vient d'ouvrir, au marché Richelieu, un très joli magasin. M. Thibaudeau est un rude travailleur et il est à souhaiter qu'il réussisse.

—Une certaine cause contre M. J.-E. Senécal, courtier, pour affaires de bourse, a été renvoyée par M. le magistrat T. Lacroix. Le plaignant, par l'entremise de son procureur, M. J.-U. Emard, C. R., a interjeté appel de cette décision à la Cour du Banc du Roi.

—Une conférence agricole sera donnée, ce soir, à Saint-Robert, par des conférenciers de renom.

—La visite de la paroisse de St-Pierre de Sorel, par les messieurs de la cure, commencera demain. On visitera d'abord la partie de cette paroisse longeant la rivière Richelieu, puis le Marais et le Pot au Beurre.

—Il y aura encore, cette année, un bazar au profit de l'hôpital du Sacré-Cœur, lequel s'ouvrira le sept février. Ce jour-là la Société Saint-Michel et Saint-Joseph célèbrera sa fête annuelle. Il y aura une messe solennelle à laquelle le chœur Saint-Bernard et l'orchestre Sainte-Cécile, leront du beau chant et de la belle musique, et M. l'abbé L.-L. Dupré, notre ancien et toujours aimé curé, prononcera le sermon de circonstance. M. le curé Bernard, en annonçant cette nouvelle, s'est dit heureux d'apprendre que M. l'abbé Dupré avait accepté l'invitation qu'on lui avait fait tenir, sachant que ses anciennes ouailles en seraient contentes. En effet M. l'abbé Dupré a laissé d'excellents souvenirs à Sorel, et c'est avec plaisir que ses anciens administrés le reverront et entendront sa parole chaude et toujours éloquente.

Le soir la Société Saint-Michel et Saint-Joseph donnera, dans la grande salle de l'hôpital, un banquet au profit de l'œuvre du bazar.

Nous espérons que ce banquet sera largement patronné, ainsi que ceux qui suivront.

—L'assemblée tenue à l'hôtel de ville, pour la reddition des comptes de la municipalité, n'a pas été aussi nombreuse qu'on avait lieu de l'espérer.

C'est à peine si, dans la grande salle de l'Académie de Musique, où elle s'est tenue, il y avait deux cents personnes. M. le maire Paradis, qui présidait se borna à lire le bilan, puis il passa la parole aux échevins sortants : MM. Langlois, Duhamel et Lesieur. Ce dernier déclara qu'il n'avait rien à dire, ayant été dans l'opposition. M. Duhamel, appelé par l'assistance, était absent, et M. Langlois ne répondit pas à l'appel. Par contre M. le pro-maire Wm. Morgan, fit un excellent discours, qui fut chaudement applaudi. Il fut suivi de M. l'échevin P. Paulhus, qui fit des remarques très sensées et pratiques, et de M. Alfred Guèvremont, ancien échevin qui critiqua, dans un discours très modéré, du reste, l'administration municipale.

Chirurgien-Dentiste

Docteur J. G. A. Gendreau, Chirurgien-dentiste 22 rue Saint-Laurent Bell Téléphone Main. 2818. Montréal.

A ST-FRANCOIS-DE-BEAUCE

(Spécial au "Journal")

18 février 1904.

—Il y a 25 ans, Monsieur Cyprien Fortin, riche marchand de cette paroisse, conduisait à l'autel Mademoiselle Morin. Les nombreux parents et amis de M. et Mde Fortin n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire joyeux sans leur témoigner l'affection et l'estime qu'ils ont pour lieux. Aussi, dès huit heures, hier soir, y avait-il foule chez M. Fortin. Il y eut présentation d'adresse, discours, sauteries, etc. Bien que non prévenus M. et Mde Fortin oot reçu leurs hôtes improvises avec cette grâce, cette courtoisie et cette bonne hospitalité qui sont connues de tous. On se sépara vers les deux heures du matin après un excellent dîner, se promettant tous d'assister aux noces d'or de M. et Mde Fortin.

DERANGEMENTS NERVEUX ET EVANOUISSEMENTS

M. R. H. Sampson, Sydney, N. E. conseille à tous ceux qui souffrent de dérangements des Nerfs de

"SE PROCURER UNE BOITE DE PILULES DE MILBURN POUR LE CŒUR ET LES NERFS."

Il dit : "Je souffrais depuis environ un an de dérangement des nerfs, souventes fois j'avais des attaques d'évanouissement si terribles que je croyais, parfois, ne pouvoir jamais en revenir. J'eus recours aux soins des médecins et je pris nombre de préparations, mais aucune ne me fit le moindre bien. Finalement, je me procurai une boîte de Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs. Avant d'en prendre je me sentais incapable de faire quelquetravail que ce soit, mais, à présent, je puis travailler comme auparavant, grâce à une boîte de vos pilules. Elles ont fait de moi un tout autre homme, et je conseillerais à tous ceux qui sont dans) mon cas de se procurer une boîte de Pilules de Milburn pour le cœur et les nerfs.

Prix : 50 cents la boîte ou 3 pour $1.25, chez tous les marchands, ou de

THE T. MILBURN CO., Limited
TORONTO, ONT.

COURRIER DE ST-HYACINTHE

20 janvier 1904.

Nap. Brunelle a été arrêté samedi par le constable Picard, sous l'accusation d'avoir enlevé de la viande, pour la valeur d'une couple de dollars, à l'établissement de M. McIntyre, boucher. Traduit devant le recorder, l'accusé a été condamné à $2 d'amende ou à un mois de détention.

— Un vieillard de St-Hilaire, du nom de Joseph Provost, âgé de 89 ans, a été arrêté par le grand connétable Marchessault, sous l'accusation d'avoir allumé l'incendie qui a détruit l'établissement de M. Apollinaire Messier, cultivateur à cet endroit.

Le prisonnier a comparu lundi, mais on n'a pu tirer de lui aucune parole pertinente. Tout laisse croire qu'il ne jouit pas de la plénitude de ses facultés mentales. Sur l'ordre du magistrat, le grand connétable est allé le conduire, lundi midi, à l'hospice de la Longue-Pointe, à Montréal, pour y être examiné par les médecins experts. S'il se rétablit, l'enquête préliminaire se continuera.

— Dimanche, les élèves du collège du Sacré-Cœur ont célébré la fête patronale du Rév. Fr. Antoine, directeur de l'énstitution. Une adresse a été lue par un élève au nom de tous. A cette occasion, les jeunes étudiants ont pris un grand congé, lundi.

— Un pénible accident est arrivé dans la nuit d'hier sur la voie ferrée du Grand Tronc. Le train de fret portant No 93, venait d'Island Pond, en route pour Montréal, vers une heure et demie ce matin. Il venait de traverser le pont sur l'Yamaska, lorsque M. Joseph Blanchette, le conducteur de ce train, glissa en bas du pont d'une hauteur de 35 pieds environ.

En laissant le pont, le train arrête généralement pour prendre la voie d'évitement, avant d'arriver à la gare de St-Hyacinthe. C'est à ce moment d'arrêt que le conducteur Blanchette est descendu. A cause de la brume épaisse et de la vapeur que projetait la machine, M. Blanchette ne put voir à quel endroit il mettait le pied. Il tomba précisément sur le bout d'une pièce de bois. Le pied lui manqua et il perdit l'équilibre, dégringolant jusqu'au bas du terrassement, près de la manufacture Ducios et Payan.

Lorsque le train fut parvenu à la gare de St-Hyacinthe, l'ingénieur n'apercevant pas son chef, dit à M. Beauregard, préposé aux bagages qu'il pensait que M. Blanchette était tombé en bas du pont.

Il s'était écoulé environ 50 minutes lorsqu'en arrivant à l'endroit où le train avait arrêté, on trouva M. Blanchette dans la neige en bas du terrassement.

On le transporta à la gare où M. le vicaire J.-B. Larochelle fut mandé, ainsi que le Dr Paul Ostiguy. Les premiers soins furent donnés au blessé qu'on transporta immédiatement à l'hôpital St-Charles.

Il était alors 3 heures du matin. Ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'on opéra ce transport, car M. Blanchette était en proie à d'horribles souffrances. On avait requis les secours de l'ambulance de MM. Lussier.

Après quelques heures de soins diligents donnés par le Dr Ostiguy, secondé par les sœurs infirmières de l'hôpital St-Charles, le blessé parut reprendre vigueur. Il y a des lésions apparemment graves à l'abdomen.

M. Blanchette n'est âgé que de 28 ans. Il demeure à Montréal. Mme Blanchette, son épouse et sa sœur, toutes deux de Montréal, sont arrivées le matin auprès du malade, dont l'état semble aller toujours s'améliorant.

L'endroit où l'accident a eu lieu est considéré comme dangereux. Depuis deux ans, M. Blanchette est le deuxième qui tombe dans ce précipice. Il semble qu'une clôture serait nécessaire.

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES A NEW-YORK

New-York, 20.—La quatrième exposition annuelle d'automobiles, qui vient de s'ouvrir au Madison Square Garden, est encore plus importante que les précédentes. Non seulement des machines américaines y sont exposées en grand nombre, mais aussi beaucoup de machines étrangères très intéressantes, et parmi lesquelles, comme toujours, les marques françaises sont très admirées.

Tout ce que le génie humain a pu créer comme voitures automobiles est exposé au Madison Square Garden, on y trouve tout, depuis la voiturette légère jusqu'à l'énorme machine de 120 chevaux.

Le Madison Square Garden, à l'occasion de cette exposition, a été merveilleusement décoré. Chaque emplacement réservé aux exposants est également décoré, et la nuit les feux des milliers de lampes électriques produisent sur les tentures de toutes sortes un effet vraiment féerique.

A SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU

Décès de Mme Michel Sénécal. Résolution de condoléances du conseil municipal de St-Charles

19 janvier 1904.

C'est avec un profond regret que nous apprenons la mort de Mme Sénécal, épouse de M. Michel Senécal, ancien marchand de cette paroisse.

La regrettée défunte s'est éteinte mardi matin à 10 heures, après une longue maladie soufferte avec patience et résignation.

Mme Senécal, qui était âgée de soixante-huit ans, laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable et deux enfants : M. Arthur Senécal, ancien marchand, actuellement conseiller et pro-maire de la paroisse de Saint-Charles, et Mme Palmyre Senécal, épouse de M. Alphonse Lussier riche cultivateur, ancien maire de la paroisse et président du Cercle Agricole de Saint-Charles.

Les funérailles de Mme Michel Senécal auront lieu jeudi, à 9 heures et demie du matin.

Nous prions M. Michel Senécal et sa famille d'agréer l'expression de notre vive et sincère sympathie.

—A une assemblée spéciale des membres du Conseil Municipal, de la paroisse de Saint-Charles, comté de St-Hyacinthe, tenue au bureau du secrétaire-trésorier, le 19 janvier, 1904, sous la présidence de M. Hormisdas Rémy, maire :

Il est proposé par M. Louis Lussier, secondé par M. Octave Chicoine, que les membres de ce Conseil, ont appris avec un vif regret le décès de Madame Michel Senécal, mère de leur dévoué pro-maire et ami, qu'ils prennent une large part à sa douleur et prient sa famille d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances. Adoptée.

Il est proposé par M. Rémi Rémy secondé par M. Adolphe Lussier, que ce témoignage cordial de sympathie et de deuil, soit transmis à leur digne ami par le secrétaire-trésorier. Adoptée.

(Signés) Hormisdas Rémy, maire, Nap. Archambault sec.-trés.,

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

AU CANADA CLUB DE LONDRES

Londres, 20. — Au dîner annuel du Canada Club, que présidait lord Strathcona, les invités étaient sir James Thomas Ritchie, lord-maire de Londres, les lords Du Cannon, Hillingsdon et Lichfield, sir Rivers Wilson, et autres. Le secrétaire des colonies Lyttelton a froissé les sentiments des Canadiens présents en approuvant, dans un discours, la décision de lord Alverstone dans l'affaire de la frontière de l'Alaska.

PRENEZ TOUJOURS LE WHISKEY FLIP préparé avec le

MITCHELL'S OLD HEATHER DEW SCOTCH

MANIERE DE FAIRE UN WHISKEY FLIP

Prenez un grand verre. Emplissez la moitié de glace, ajoutez un œuf, battu soigneusement. Ajoutez une cuillerée à soupe de sucre ; un verre et demi de **Mitchell's Old Heather Dew Scotch.** Mélangez le tout soigneusement dans nn shaker—versez dans un verre, et grattez sur le dessus une petite noix de muscade.

LAPORTE, MARTIN & CIE, Montreal,

AGENTS POUR LE CANADA.

Vente de Janvier

20 A 50 POUR CENT D'ESCOMPTE

Venez avec la foule et profitez des grandes réductions sur tous nos ameublements de salon, boudoir, salle à manger, chambre à coucher, aussi tapis, rideaux, portières, etc., etc.

Venez nous voir et économisez votre argent.

Ouvert jusqu'à 7 h. le soir, Samedi jusqu'à 11 h. p. m.

CHEZ

F. LAPOINTE,

1449 rue Ste-Catherine-Est, Coin Montcalm

Le duc de Marlborough, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies a parlé un peu plus tard et a réussi à atténuer la chose dans un discours plein de tact dans lequel il a rappelé sa visite, louangé les Canadiens pour leur amour envers la reine Victoria et parlé de son expérience personnelle dans l'Afrique-Sud, où il avait été témoin de la bravoure et des ressources des troupiers canadiens. Le duc a terminé son discours au milieu de bruyants applaudissements, en portant un toastélogieux à la feuille d'érable et à tout ce qu'elle signifie pour les Canadiens.

LA CATASTROPHE DE CHICAGO

Chicago, 19 — Trois hommes ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir volé les morts ou les mourants le jour de l'incendie du théâtre Iroquois.

Ces trois individus au dire de la police, auraient fait des aveux et déclaré avoir commis ces vols dans un "bar" du voisinage du théâtre où plusieurs victimes de l'incendie avaient été transportées. L'une de ces victimes, Mme E.-J. Trask, morte depuis, a été volée à cet endroit d'une somme de $210.

Cet argent et plusieurs autres objets avaient été retirés des poches de cette femme par un médecin qui confia le tout à l'un des "barkeepers" de cet établissement en lui recommandant de les donner à la police, mais cet homme, qui a été arrêté, remit simplement à la police une somme de $10 et les objets. Les autres $200 furent partagés entre lui et les deux autres individus qui ont été également arrêtés.

Meubles et tapis

Réduction de 20 à 50 pour cent durant le mois de janvier sur tous nos ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher ; aussi tapis, rideaux et portières, chez F. Lapointe, 1449 rue Sainte-Catherine, angle Montcalm. 28-2

GRAVE ACCIDENT

Grand'Mère, 20. — M. Joseph Tiffault, employé comme manœuvre pour les maçons qui travaillent à la construction des nouvelles usines de la Laurentide Pulp Co. était à charroyer des briques dans une brouette, soudain, la brouette culbuta et projeta l'infortuné d'une hauteur de quarante pieds sur un amas de pierres et de fer. L'infortuné, dans sa chute, s'est cassé un bras, fracturé la mâchoire, enfoncé plusieurs côtes et a reçu des lésions internes graves. Les médecins espèrent cependant le sauver.

FEUILLETON DU "JOURNAL"

UN SECRET

38 SUITE

CHAPITRE II

A MAZAS

Quand Joël et Claude, échappés comme on l'a vu dans le chapitre précédent, au terrible danger qui les avait menacés, débarquèrent à Paris, on pense quelle joie ce fut en même temps pour Germaine et pour le bon docteur Pastourel de les revoir, et quelle amère déception de leur trouver les mains vides des précieuses preuves si ardemment désirées.

Hélas ! à moins d'escompter un miracle impossible, ils ne pouvaient plus guère espérer remettre la main sur leur ennemi, dont ils avaient complètement perdu les traces.

C'était pour nos amis un continuel sujet de tristesse, que ne parvenait pas toujours à dissiper une nouvelle et sincère affection.

En effet, les deux voyageurs n'étaient pas rentrés seuls en France.

Le Marquis de Royas, qui projetait depuis longtemps un voyage en Europe, s'était enfin décidé et avait suivi ses nouveaux amis.

Et bientôt, les deux familles n'en avaient plus fait qu'une.

Ils habitaient tous ensemble un petit hôtel de l'avenue Marceau et auraient pu être bien heureux, si ces deux pensées incessantes, la captivité de l'abbé, la disparition de Jacques Rival, n'étaient venues les harceler et fouiller la plaie vive toujours ouverte dans leur cœur.

Un soir Claude rentra bouleversé avenue Marceau.

Sa sœur était seule dans le salon. En remarquant l'altération des traits de son frère, elle poussa un cri.

— Qu'as-tu donc ? Claude.

— Ah ! si tu savais...

— Mais parle...

— Eh bien ! — Suis-je fou, suis-je le jouet d'un rêve ! — J'ai rencontré tout à l'heure ce misérable, ce Jacques Rival !

Germaine s'était levée, et toute pâle le regardait son frère dans les yeux.

— En es-tu sûr ? dit-elle à voix basse.

— Eh ! pourrais-je l'affirmer ? reprit le jeune homme avec découragement. Je crois le voir partout ; cependant cette fois, il est impossible que ce soit une ressemblance qui m'abuse ; oui, c'est lui, c'est lui.

— Où l'as-tu rencontré ?

— Il sortait du palais de Justice.

— C'est étrange.

— Il était fort bien vêtu et portait la décoration au revers de son paletot.

— Tu ne l'as pas arrêté ?

— Je suis resté une minute comme pétrifié ; quand j'ai voulu le rejoindre, il montait dans une voiture que j'eus bientôt perdue de vue dans le fourmillement des véhicules de toutes sortes.

— Si c'était lui !

—Oh ! je le retrouverai, dussé-je fouiller tout Paris ! Quelque chose d'ailleurs me disait qu'il était ici, et cette fois, si je remets la main sur lui, je te jure que le démon ne m'échappera pas.

En ce moment Joël entrait.

On le mit bien vite au courant de la situation.

—Ecoutez, mes enfants, leur dit-il, après avoir réfléchi un instant, tout seuls nous ne ferons rien de bon et la police est, quand il s'agit des intérêts des particuliers, d'une lenteur désespérante ; mais à côté de la police officielle, il y a d'autres petites polices tout aussi bien faites et plus rapides. Je me rappelle même, ayant eu à rechercher les héritiers d'un de mes camarades mort en mer, m'être servi d'une de ces agences. C'est là qu'il faut vous adresser.

—Comment s'appelait cette agence? demanda Claude.

—Voilà le diable, c'est que je ne me rappelle plus le nom, c'était un nom très drôle, et le bonhomme ne l'était pas moins.

Heureusement je me rappelle très bien l'adresse.

—Et c'était?... interrogea Germaine.

—C'était rue...

Mais à ce moment un domestique entra dans le salon portant une carte sur un plateau.

—Ce monsieur avait demandé M. le Marquis ; mais quand il a su qu'il était sorti, il a demandé à voir Monsieur.

—C'est bien, faites entrer, dit Claude distrait.

Le domestique allait faire la commission.

—Mais regarde au moins le nom, dit Joël.

Claude prit la carte et lut tout haut.

—Je ne connais pas... Brindimille.

—C'est ça, s'écria Joël avec un mouvement de joie c'est ça, Brindimille, j'y suis ! Ah bien, voilà une fière chance !

Les deux jeunes gens regardaient stupéfaits, Joël gambader comme un fou.

Ses démonstrations expansives furent interrompues par l'entrée de l'illustre M. Brindimille, notre récente connaissance.

Joël s'avança vers lui très vite et avec sa brusquerie de marin.

—Vous ne me "remettez" pas? lui dit-il.

Brindimille ne se décontenançait pas facilement ; pourtant une entrée en matières à laquelle il était si loin de s'attendre, le laissa tout interloqué.

—Monsieur... je ne sais... balbutia-t-il.

—Bon, c'est convenu, vous ne me reconnaissez pas ; mais moi je vous reconnais parfaitement... Moi, je suis Joël Roch, qui ai eu besoin de vos services pour l'affaire de Ratier ; vous vous rappelez maintenant... Ratier... un matelot à moi.

—Ah! oui, très bien, j'y suis, répondit Brindimille qui n'avait plus le moindre souvenir de l'affaire Ratier, mais qui cherchait à gagner du temps pour pouvoir se reconnaître et savoir ce qu'on lui voulait. 6

—Là ! je savais bien ! s'écria Joël triomphant. Mais d'abord, comment êtes-vous ici ?

A cette question directe, il fallait bien répondre ; Brindimille s'exécuta en disant avec un gracieux sourire :

—Je bénis le hasard qui m'a fait me rencontrer avec vous, mon cher monsieur Roch, mais c'était une autre personne que je venais voir.

—Ah ! oui, le marquis !

—Justement, M. le marquis de Royas, j'avais un petit renseignement à lui demander.

—Il n'est pas là ; mais ça ne fait rien. Puisque vous êtes ici, asseyez-vous et causons. J'allais justement aller vous voir.

—Moi ! fit Brindimille, avec un sursaut de stupeur.

—Oui, vous. J'ai besoin de vos services.

—Très bien, cher monsieur, très bien, répondit machinalement Brindimille, qui ne savait plus au juste où il en était.

—C'est une recherche à faire. Vous êtes très adroit ....

—Oh ! monsieur, fit modestement Brindimille en s'inclinant.

—D'ailleurs c'est votre métier. Voici la chose.

"Il doit y avoir en ce moment à Paris un certain Jacques Rival, récemment débarqué du Mexique. J'ai le plus grand intérêt à retrouver cet homme.

Pourriez-vous me donner son signalement ?

—Taille moyenne, teint basané, cheveux noirs, coupés en brosse, des yeux très vifs et très enfoncés, le visage est entièrement rasé.

Malgré tout son sang-froid, M. Brindimille tressaillit en écoutant ce signalement qui répondait si exactement à celui de son mystérieux client de la veille. Néanmoins, il refoula bien vite son émotion et ce fut du ton le plus naturel qu'il demanda :

—Vous n'auriez pas d'autres indices à me fournir.

—Et Jacques Rival...

—Au fait, interrompit vivement Brindimille, il s'appelle Jacques Rival?

—Oui ; mais il a dû changer de nom.

L'homme d'affaires songea aussitôt à ce nom de Valry dont s'affublait ce personnage qui était venu demander des renseignements sur le marquis de Royas.

Mais il ne laissa rien voir de sa pensée et demanda très tranquillement.

—Et c'est tout ?

—Il y a bien encore, ajouta Joël, un indice qui le ferait reconnaître entre mille. Mais cette marque est trop dangereuse, et il doit employer un moyen pour la dissimuler.

—Qu'est-ce donc?

—Une étoile, un tatouage bleu qu'il a au milieu du front.

Là, M. Brindimille dut s'avouer que ses souvenirs ne lui rappelaient rien de semblable.

—Et vous croyez qu'il est à Paris? demanda-t-il ingénument.

—J'en suis sûr, moi, dit alors Claude, jusque-là silencieux.

—Vous l'avez vu ?

—Oui, il est impossible que je me sois laissé abuser par une ressemblance.

"Mon cœur me l'a dit, ma haine me l'a désigné !"

Joël fit signe au jeune homme de se contenir.

Mais M. Brindimille qui observait attentivement le jeune homme, murmura tout doucement :

— Tiens ! tiens ! tiens !

C'était sa locution favorite.

— Pouvons-nous compter sur vous? demanda Joël pour changer la conversation.

— Mais, certainement, monsieur, certainement et j'espère mener à bien la délicate mission que vous me faites l'honneur de me confier.

— On vous paiera ce que vous voudrez, appuya Claude.

M. Brindimille esquissa un geste de désintéressement. Mais en même temps un observateur aurait pu deviner à l'expression de son visage le combat qui se livrait dans son âme.

Enfin il se décida et s'adressant à Joël :

— Nous allons jouer cartes sur table, voulez-vous ? dit-il brusquement.

Stupéfaits, Joël, Claude et Germaine le regardèrent.

M. Brindimille était bien changé. Ses façons mielleuses et sa parole pleine de douceur s'étaient transformées en une attitude décidée et en un ton énergique qui légitimaient bien l'étonnement de ses interlocuteurs.

— Que voulez-vous dire ? reprit enfin Joël.

— Voici. Votre homme, je le connais, je l'ai vu hier...

Claude laissa échapper une exclamation.

Sans y prendre garde, Brindimille continua.

(A Continuer)

LE LEVAIN ROYAL

HOUBLON SEC

LE MEILLEUR LEVAIN DU MONDE

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

AMUSEMENTS

ACADEMIE, — ce Soir !
Charlotte Wiehe
TIC A TIC, LA MAIN, SOIR DE NOCES et SOUPER D'ADIEU.
Sièges maintenant en vente.
Semaine prochaine: HENRY IRVING CO.

FRANCAIS—Matinées: Mercredi, Jeudi et Samedi
Cette semaine, efforts de se ne magnifiques du nouveau programme
DESERTED AT THE ALTAR
Prix: 15, 20, 30, 35, 50c. Semaine prochaine—QUEEN of the HIGHWAY.

PROCTOR'S—Toute cette semaine, Matinée, Mere. Vendredi et Samedi
WALTER EDWARDS dans
THE SIGN OF THE FOUR
PRIX: 10c, 20c, 30c, 50c et 10c.
Semaine prochaine: — Wm BONELLI et ROSE STAHL.

ROYAL. Tous les après-midi et soirs. Cette semaine—18 janvier
THE PARISIAN WIDOWS
Le pot-pourri musical le plus récent.
Prix—10c, 20c et 30c. Semaine prochaine: The Morning Glories.

Théâtre des Nouveautés Coin Ste-Catherine et Cadieux.
Tél. Est 2300. SEMAINE DU 18 JANVIER
HAMLET tragédie en cinq actes et sept tableaux de Shakespeare.
Traduction française, en vers, par Alexandre Dumas et Paul Meurice.
Mise en scène de la Comédie-Française.
Matinée Samedi

THEATRE NATIONAL 1440 rue Catherine
Tél. Bell Est 1709 Tél. Marchande 639
Semaine du 18 Janvier 1904
Le Chef d'Œuvre d'Annery
LES DEUX ORPHELINES
Nouvelle série des Vues Animées de Fenton
Prix matinées: 10c, 15c, 20c, 25c et 30c.
Soirées: 10c, 15c, 20c, 25c et 50c.

Atelier de MARBRE et GRANIT
J. BRUNET
Manufacturier et importateur de Monuments funéraires, ouvrages de bâtisse et de cimetière, etc., de toutes descriptions EN GROS ET EN DETAIL. Estimations données sur demande. Propriétaire de carrières, de granit rouge, rose et gris. Venez demander nos prix avant de placer vos commandes ailleurs.
BUREAU ET USINE
Cote des Neiges, Montreal.
Téléphone Bell Up. 1400.
Connection gratuite pour Montréal

QUARTIER PAPINEAU
Siège No. 1
J. O. RICARD
ECHEVIN
Comité Central
1023 Rue Ontario
1298 Rue Ste-Catherine

QUARTIER CENTRE
COMITÉ DE
A. J. H. St. Denis
60 RUE ST-GABRIEL
Tél. Main 2295 28-8

Le Remède Par Excellence
à employer pour un rhume toux, bronchite, croup, mal de gorge et toute irritation de la gorge et des poumons est
Cherrine
Universellement Connue.
Les autorités médicales ont reconnu ses qualités curatives.
Si vous n'obtenez pas de résultats satisfaisants après l'emploi d'une bouteille, votre argent vous sera remis.
En Vente Partout
25c la Bouteille.

GONZALEZ
EST UN
Fine Champagne
C'est le
COGNAC PAR EXCELLENCE

Un petit verre de Cognac GONZALEZ ROIN Etoiles après un bon repas, aidera votre digestion et vous fortifiera.
En consommation dans tous les Restaurants et Cafés; à la bouteille chez votre épicier.
Exigez-le de votre Fournisseur.
C'est le plus pur.
L. Chaput, Fils & Cie
Seuls Agents.
MONTREAL

DIVERS

AVIS public est par la présente donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, d'adopter une loi pour ratifier un certain contrat de vente passé pardevant E. W. H. Phillips, notaire, le quatrième jour de mai, mil-neuf-cent-trois entre les héritiers et représentants légaux de feu George Hastings et James E. Wilder, et pour autoriser la vente du terrain décrit dans ledit contrat, et pour autres fins.— Montréal, 30 décembre 1903.— Campbell, Meredith, McPherson & Hague, Avocats des requérants. 14—1m

HOMMES ET FEMMES. — On demande de quelques personnes dans chaque localité pour travailler pour nous chez eux durant leurs loisirs. Ouvrage agréable. Salaire libéral. Pas de sollicitations. Adressez: Boîte 428. London, Ont. 805—1m

A VENDRE de suite, propriété neuve, bien louée, payant neuf pour cent, paiera davantage bientôt. Mille dollars comptant, balance, 6 pour cent d'interêt. S'adresser a Amédée Chartrand, 276 Craig. 26—5

A VENDRE.—Joseph Lévi Janelle veut se retirer d'affaires. Celui qui voudra le remplacer en achetant son stock de marchandises générales et sa propriété dans le village de St-Sylvère y trouvera beaucoup plus que ses déboursés. Visite facile. — Jos. Lévi Janelle, marchand général, St-Sylvère. 27—5

TROIS MILLE DOLLARS achètent un commerce donnant $2,000 par an de profit. Adresse: P. L., "Le Journal." 27—1m

ARGENT A PRETER sur billets, police d'assurance sur vie, hypothèque, etc., ou sûreté collatérale. Adresse: E. L. "Le Journal." 27—1m

AUX DEBITEURS DE M. ARTHUR DEMERS, épicier de St-Henri. Avis vous est par les présentes donné que la créance que Arthur Demers possédait contre vous pour marchandises vendues et livrées a été vendue et transportée à "Beaudoin & Frère," 61, rue St-Gabriel, en la cité de Montréal, en vertu d'un acte de vente devant J. E. Desroches, N.P., en date du quinze janvier 1904. — Beaudoin & Frère. — Montréal, 19 janvier 1904. 27—2

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. Cour Supérieure. — Dame Olivine Greaves, épouse commune en biens de Adolphe I. Pelletier, cordonnier, des cité et district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, vs Adolphe Irené Pelletier, du même lieu, défendeur. La demanderesse a institué ce jour une action en séparation de biens. — Montréal, 19 janvier 1904. — Tancrède Pagnuelo, avocat de la demanderesse. 28—2

PROVINCE DE QUEBEC — DISTRICT DE MONTREAL. — Cour Supérieure. — No 10201. — J. R. Bourdeau, demandeur, vs P. Gaudette, défendeur. Le 31e jour de janvier 1904, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 414 rue Dorchester, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. — J. B. Trudeau, H.C.S. — Montréal, 20 janvier 1904. 28—1

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que les Curé et Marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve, dans le Comté d'Hochelaga, district de Montréal, s'adresseront à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir la passation d'une loi à l'effet de donner aux syndics de la paroisse de Maisonneuve certains pouvoirs accordés aux corporations des syndics par la loi générale et plus spécialement:

Constituer en corporation Treffé Bleau, William Richer, Hubert Desjardins et M. Gustave Cerbenot, syndics élus et le Curé de la paroisse, ce dernier ex-officio, sous le nom de "Les Syndics de la paroisse de Maisonneuve," avec pouvoirs de construire une église et une sacristie n'excédant pas $125,000.00 en capital, régler les modes dudit emprunt qui devra être remboursable dans une période de temps n'excédant pas cinquante ans et le pouvoir de prélever annuellement sur les biens immeubles des francs-tenanciers catholiques de la paroisse susdite mentionnés, ladite rente ou répartition annuelle devant être basée sur le 75e d'évaluation municipale de la ville de Maisonneuve, telle les taxes et les dits paiements, le mode de remplir les vacances parmi les syndics, et régulier la congrégation assistée par l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve, lesdits syndics aient, audits nom, somme de $2,500.00 pour aider au paiement desdites constructions. — Montréal, 20 janvier 1904. — Taillon, Bonin & Morin, avocats pour les requérants.
28—21-28-4-11-18

"Argenterie plaquée inaltérable"

L'Argenterie Certifiée
est comme un chèque certifié; on ne peut douter de sa valeur. L'observateur superficiel ne connait pas la différence entre la vraie argenterie et l'imitation. Une marque distinctive, qui est la marque de commerce d'un manufacturier responsable et réellement digne de foi, est la sauvegarde de l'acheteur. De telles marques sont virtuellement des certificats que l'article ainsi marqué est réellement ce qu'il paraît être et vaut le prix qu'on en demande.
Cette marque sur les sets à café, les soupières, etc., et sur couteaux, fourchettes, cuillères, certifie qu'ils sont garantis par la plus grande fabrique d'argenteries du monde.
"1847 Rogers Bros."

PROFESSION RELIGIEUSE A OTTAWA

Le 5 janvier courant, avait lieu dans la chapelle des Sœurs Grises de la Croix, à Ottawa, la profession religieuse de Mlle Flora Guy, en religion, Sœur Aimée du Sacré-Cœur, fille de M. le notaire Guy, de Buckingham. La cérémonie religieuse fut présidée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Duhamel, assisté du Rév. P. Froc, chapelain de la communauté. Assistaient aussi à la cérémonie: M. le chanoine Michel, parrain de la jeune professe, le Rév. E. C. Croteau, curé de Buckingham, le Rév. M. Brunette, et plusieurs autres. Sr Aimée du Sacré-Cœur est la nièce de M. le chanoine Guy, curé de Sainte-Rosalie, et du Rév. Père Guy, C.S.C., du collège St-Joseph, Memramcook, N. B., ainsi que des artistes Richer, de St-Hyacinthe.

SPORT

HOCKEY

MONTREAL MIEUX QUE LE SHAMROCK

Nous devrions dire plutôt pas si mal que le Shamrock. Les deux clubs ne sont certainement pas au niveau des seniors, ils jouent peu ou point l'ensemble, qualité essentielle au succès de la partie. Les joueurs se massent en peloton, se bousculant et se frappant du bâton. Le jeu devient rude. Les jeunes joueurs faiblissent peu à peu. La partie devient languissante. Ces remarques un peu sévères sont faites dans l'intérêt du public qui paie pour avoir du beau jeu.

En toute justice pour les deux clubs, nous devons avouer qu'ils sont à se bâtir de nouvelles équipes. La tâche n'est pas facile. Ils ont cependant un bon matériel en mains. La défense du Montréal s'améliore.

Waugh, dans les gaules, est une amélioration sur Price. Meldrum et le Dr Cameron sont deux solides gaillards. Ils enlèvent bien le caoutchouc. Sargent, Coulson et Hooper sont de bons avants. Hooper a mieux joué, hier soir, que contre l'Ottawa. Il a recouvré un peu de son adresse à tirer dans les buts. Church, le quatrième, est un peu léger. Tous quatre apprennent à se connaître. C'est cette expérience qui leur a permis de vaincre le Shamrock, par 8 à 3.

Ce club n'est plus reconnaissable. Les deux frères Cummings brillaient par leur absence. John Breanan a réapparu, comme point, cette fois. Il a beaucoup mieux fait dans cette position.

Il a réellement bien fait.

Grannary, cover-point, est l'exacte copie de Tansey. Il fera un bon joueur.

Les avants manquaient complètement d'ensemble. Ils jouaient un peu trop individuel pour être effectifs. Nombre de fois ils auraient pu réussir, s'ils avaient fait une passe précise au dernier moment.

Foulis a déjà mieux fait. Il manquait de vitesse. Il a cependant bien lancé dans les gaules.

Lowe est très bon patineur, mais un peu léger. Il se fait verser au moment où il va tirer.

Grannary est plus chez lui au poste de rover que sur les ailes.

Pete Brennan fera l'affaire. Il joue le jeu audacieux de son frère Paddy, l'fameux joueur de crosse.

Il lui faudrait cependant perdre un peu de son esprit agressif.

Les débuts furent heureux pour le Montréal. Il fit les deux premières gaules. Le Shamrock se réveilla ces suivantes. Le jeu devint mieux mirateurs, en prenant les deux gauchés. Les deux clubs jouaient avec plus d'ardeur. Ils firent chacun un point, avant la fin de la mi-temps.

La fanfare des Prince of Wales égaya de ses accords le temps du repos.

La lutte recommença ardente. Les chances étaient égales. Ce n'est qu'au bout de plusieurs minutes que Montréal mit Montréal en dessus d'un point. Ce fut le point tournant. Montréal commanda la situation. Sargent et Trooper complétèrent avec rapidité. Les joueurs, échauffement au devint assez rude. Plusieurs joueurs furent envoyés au repos. Littlon, qui avait remplacé Church, les deux Brenan et Coulson, devorèrent la clôture. Montréal jouait avec plus de confiance. Capelin et Meldrum tirent des courses fructueuses. Grâce à ces efforts Montréal augmenta la marge de ses gaules à 8, tandisque le Shamrock devait se contenter de ses 3 points.

Ainsi finit un jeu qui ne passionna les quelques cents curieux des deux clubs.

Le referee McDonald fit de son mieux mais laissa passer du Montréal quelques hors-jeu qui lui profitèrent.

Sommaire:

Waugh ..... gaule ..... Cloron
Meldrum ..... Point ..... J. Brenan
D. Cameron ..... C. Point ..... Grannary
Church ..... avant ..... P. Brenan
Sargent ..... avants ..... Lowe
Hooper ..... avants ..... Grannary
Coulson ..... avants ..... Foulis

LE WANDERER VAINQUEUR

Les 2500 spectateurs qui se sont rendus au Stadium sont très récompensés par la direction et aux joueurs d'avoir fait preuve d'une telle compétence à l'heure dite.

C'est le moyen de conserver la popularité dont jouit le Stadium et la ligue fédérale.

Le Wanderer a fait le reste. Il a tout surtout dans la première mi-temps, un jeu d'ensemble qui nous a rappelé les brillantes combinaisons des vieux Shamrock. Il joue une combinaison de trois jours qui montent de front, tandis que le quatrième suit un peu en arrière pour ramasser le "puck" que laissent échapper se co-équipiers. Cette tactique fut très effective. La défense du Capital, relativement faible en dehors de son excellent gardeur de buts succomba cinq fois de suite.

Sûr de son affaire, le Wanderer se relâcha quelque peu. Le Capital profita de ce répit. Il reprit peu à peu son aplomb, si bien que dans les dernières quinze minutes il avait la haute main. Sims et Dey se comportèrent admirablement dans ces moments. Le dernier nommé est un joueur extrêmement brillant.

Maintes et maintes fois il déjoua tous ses adversaires. Il est rapide patineur et manie le bâton avec grande dextérité.

Blachford et Leaho sont dignes de figurer aux côtés de Gardner et de Marshall.

Nicholson, l'excellent gardeur de buts, a fait, dans la 8ème partie, un petit tour de passe-passe qui a beaucoup amusé la foule. Il attrapa le caoutchouc et le rejeta au loin par en arrière, tandis que les joueurs le cherchaient chez lui.

Le jeu de la ligue fédérale est de bonne qualité.

Score final: 10 à 6.

SOMMAIRE:

1 partie		Wanderer	Blachford
2	"	Wanderer	Leahy
3	"	Wanderer	Leahy
4	"	Wanderer	Marshall
5	"	Wanderer	Marshall
6	"	Wanderer	Marshall
7	"	Wanderer	Leahy
8	"	Wanderer	Marshall
9	"	Capital	Dey
10	"	Capital	Good
11	"	Wanderer	Marshall
12	"	Wanderer	Marshall
13	"	Capital	Dey
14	"	Capital	Dey
15	"	Capital	Good
16	"	Capital	Good

EQUIPES

Capital		Wanderer
Cope	Gaule	Nicholson
Lyons	Point	Strachan
Butterworth	Cor. Pt.	A. Boon
Dey	Avants	Blatchford
Simms	"	Gardner
Good	"	Marshall
Starrs	"	Leahy

Referee, J. Patrick.

Morrisburg a défait Prescott par 7 à 5.

Les Aberdeens, d'Ottawa, ont eu raison de Brockville par 4 à 2.

Smiths Falls a battu les Crescents, de Ferth, par 5 à 4.

Le club de hockey M. L. H. & P. Co. a défait la Northern Electric Co. mardi soir au Patinoir Victoria dans la série pour le championnat de la Ligue Commerciale. La victoire est allé au Club M.L.H. & P. Co. par un score de 2 à zéro.

M. Emmet Quinn qui a agit comme referee a donné entière satisfaction des deux côtés.

Les clubs se sont alignés comme suit:

Northern Elec. Co.		M.L.H. & P.Co
S. Price	Coal	J. Cantin
E. Wynne	Point	A. Milroy
F. Huges	C.Point	F.B. Stockwell
M. Dodd	Avants	Geo. Yelland
B. Alexander	"	F. Granary
H. McLaughlin	"	P.Hoerner
R. Armitage	"	S. Nichols

Chronométeurs, C. S. Baggs et H. Z. Warran.
Referee, Emmet Quinn.
T. Heney a remplacé P. Hoerner.

LA LUTTE

TREMBLAY, VENDREDI SOIR

M. Kennedy, gérant de notre champion, nous assure que Harry Mays, d'Hamilton, ne tuera pas son homme, à la prochaine rencontre. Tremblay a un cou assez solide pour le porter avec toute sa force. Il se propose même de lui faire étirer le cou pour le guérir.

LES QUILLES

La ligue indépendante continue ses réunions intéressantes. Suit le détail.

CLUB NATIONAL.

Lessard	144	187	159	189
Valade	147	200	191	588
Ritchot	188	192	153	531
Aumond	168	171	197	536
Gingras	154	179	161	489
Decarie	129	229	152	501
				3,084

CLUB STE-MARIE.

Prévost	142	152	136	430
Lamoureux	174	155	112	441
Meunier	145	137	148	430
Hébert	157	108	206	471
Dutreuil	127	123	143	393
Bélanger	152	113	135	498
				2,565

Majorité pour le Club National: 519.

ST-LOUIS.

Cardin	160	132	130	422
Brisson	166	156	115	437
Nantel	156	177	166	499
Archambault	158	181	177	516
Beaudin	188	140	191	508
Gravel J. A.	159	168	176	497
				2,879

PRINCE ARTHUR

McLean	147	174	136	457
Hamer	138	156	167	455
Trudeau	189	109	174	472
Lajeunesse	176	155	149	604
Trudel	137	150	163	420
Guilbault	130	168	113	346
				3,654

Majorité pour Saint-Louis: 225.

Janvier 20, 1904.

FRONTENAC

A. Hévey	195	133	164	492
Frigault	145	118	154	417
Jos. Hévey	125	173	148	446
McMahon	130	157	100	387
Sirois	100	144	158	402
Martineau	115	138	165	418
				2622

Referee, C. F. Cunningham.

LE CANADIEN

Quevillon	198	129	179	506
Monette	159	148	132	439
Maud	92	147	181	420
D'Aoust	103	156	153	476
Froulx	118	168	137	453
Marseille	151	145	174	470
				2758
				2622
				136

Referee, A. F. Cunningham.

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins &

VIN SAINT LEHON

Fort et Sain a l'Age de quatre-vingts ans
Pourquoi un homme ne serait-il pas fort et sain à l'âge de quatre-vingts ans ?
Souvent la nature a besoin d'un peu d'aide—afin de stimuler doucement la digestion—et de donner une nouvelle énergie à l'organisme. C'est la raison pour laquelle elle nous donne du **VIN SAINT-LEHON (Vin Français).** C'est le tonique naturel pour les vieillards, pour ceux qui sont frêles et faibles, pour les invalides et les convalescents. C'est un vin pur, généreux et naturel—tel qu'exprimé de la grappe en France et d'un âge raisonnable.
Faites-en l'essai, en en prenant un verre à vin avant chaque repas.
EN VENTE CHEZ LES PHARMACIENS ET EPICIERS, AINSI QUE DANS LES HOTELS ET RESTAURANTS
F.X. ST-CHARLES & CIE,
Epiciers en Gros et Importateurs de Vins et Liqueurs
Seuls Agents pour le Canada.
257 rue Saint-Laurent, MONTREAL.

A CHICAGO

Le feu éclate dans un hotel où se trouvaient environ 200 acteurs, et c'est avec grande peine qu'on empêche une panique

Chicago, 20.— La mauvaise fortune, qui poursuit les acteurs depuis quelques semaines, s'est encore manifestée de bonne heure ce matin, à l'incendie du Grand Palace Hotel.

Près de deux cents acteurs ont été chassés dans les rues par les flammes. C'est avec difficulté qu'on a évité une panique et qu'on a pu sauver les hommes et les femmes saisis de frayeur et qu'on les a conduits en lieu sûr.

On croit que le feu a été causé par le croisage de fils électriques, au deuxième étage et il s'est vite communiqué, par le puits de l'ascenseur jusqu'à l'étage supérieur.

M. Joseph Northrop, un pensionnaire, qui a découvert le feu, a couru à l'ascenseur, à travers les flammes et la fumée, et a aidé à éveiller les pensionnaires qui dormaient à l'étage supérieur.

Les corridors ont été vite remplis de femmes et d'hommes surexcités, et les hôtes plus calmes ont été forcés de les repousser des fenêtres et des échelles de sauvetage vers lesquelles ils se pressaient.

Plusieurs femmes se préparaient à sauter par les fenêtres, lorsque des hommes de police sont arrivés et ont aidé à retenir les gens et à les sauver.

Les femmes ont été conduites à un escalier d'arrière par lequel elles sont descendues à travers la fumée. Peu des hôtes avaient eu le temps de se vêtir, mais plusieurs actrices avaient pensé à leurs costumes de théâtre et grelottaient de froid dans les corridors du rez-de-chaussée, tenant dans leurs bras de fastueux ornements de gaze et de clinquant.

Après la sortie des hôtes le feu a été bientôt maîtrisé. Presque tous les pensionnaires de l'hôtel étaient des membres de troupes d'acteurs échouées à Chicago.

LES ETATS-UNIS ET PANAMA

Le sénateur Morgan présente un projet de loi tendant à l'annexion de la nouvelle république

Washington, 20. — Le sénateur Morgan a, aujourd'hui, présenté un projet de loi tendant à l'annexion de Panama aux Etats-Unis. "Les droits et propriété de Panama dépendant des Etats-Unis, sans réserve."

Le bill prévoit au crédit de dix millions de dollars comme compensation à Panama pour sa cession; plus quinze millions à la disposition du président pour compensation à la Colombie et pourvoit à un crédit de quarante millions de dollars pour l'achat de la propriété de la nouvelle compagnie du canal dans la Colombie, y compris le canal de Panama.

Il est spécialement pourvu que les stipulations de ce bill n'auront pas l'effet d'abroger la loi Spooner.

M. Morgan a donné avis qu'il présenterait quelques remarques sur le bill, demain.

Washington, 20. — Il a été virtuellement décidé d'abandonner les amendements au traité de Panama. On a reçu l'assurance que Panama considère que le traité sera interprété tel que le pourvoient les amendements concernant les ports, l'état sanitaire et les limites des cités de Panama et de Colon.

LA BOXE

MONTREAL DANS LA LIGUE

New-York, 20. — Le Circuit a choisi les huit places suivantes: Buffalo, Providence, Jersey City, Newarks, Baltimore, Toronto, Rochester et Montréal.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

A une assemblée générale et spéciale de la Chambre de Commerce tenue hier après-midi sous la présidence de M. Damase Masson, les amendements aux règlements de la Chambre, tels que déjà acceptés, ont été sanctionnés à l'unanimité.

Immédiatement après cette assemblée le Conseil de la Chambre a tenu sa séance régulière sous la présidence de M. A. A. Brault.

M. L. E. Geoffrion ne peut répondre immédiatement aux questions de l'hon N. Desjardins au sujet des améliorations du port de la partie est. A la prochaine séance il fera un rapport détaillé.

La discussion a été faite ensuite sur la question des plans des hangars permanents.

"L'UNION OUVRIERE NATIONALE"

On nous prie de faire savoir aux intéressés que ce journal ouvrier n'a pas suspendu sa publication et continue sa campagne avec plus de vigueur que jamais. Contrairement à ce qu'en avaient annoncé une couple de journaux du dimanche, la retraite de l'ancien rédacteur de "l'Union Ouvrière Nationale" n'entraîne en aucune façon l'effacement de cet organe.

TERRIBLE EXPLOSION

Johnstown, Penn., 21. — Une terrible explosion a eu lieu à 1.20 heures ce matin aux usines de la Cambria Steel Co. Un grand nombre d'hommes ont été gravement blessés et on craint que plusieurs autres n'aient été tués.

LA FRANCE ET L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

Paris, 20.— Au nom du président Loubet, le ministre des finances, de l'agriculture et du commerce a présenté à la chambre des députés un projet de loi, autorisant une dépense additionnelle de 50,000 francs pour les vrais d'une exposition agricole et horticole à Saint-Louis. Dans une lettre accompagnant le projet, l'attention de la chambre est attirée sur ce point, que le crédit de 600,000 francs déjà voté est insuffisant si les agriculteurs et les horticulteurs prennent part à l'exposition. Le nombre des produits à exposer étant très élevé, les exposants ne peuvent espérer de rentrer dans leurs frais par la vente de ces produits. C'est pourquoi des crédits supplémentaires sont devenus nécessaires.

VICTOIRE LIBRE-ECHANGISTE

Londres, 20. — A l'élection partielle de Gates-Head, nécessitée par la mort de sir William Allan, radical avancé, M. John Johnson, libéral et libre-échangiste, a été élu par une majorité de 1,205 voix, sur Lord Morpeth, unioniste et partisan de la réforme du tarif.

LE CHEVAL DE FERME

Le cultivateur d'aujourd'hui a besoin de chevaux plus pesants que ceux qui ont généralement été employés à venir jusqu'à présent. La charrue pour deux sillons, la herse de grande largeur et autres machines nouvelles demandent une grande force de trait. Un homme avec un attelage de trois bons chevaux et des instruments agricoles perfectionnés, fera autant d'ouvrage et le fera mieux que deux hommes avec quatre chevaux communs.

J'ai dans mon écurie des chevaux de carrosse français, des Hackneys, des Percherons, des Clydesdales, et je les considère tous comme de bonnes races. Mais je crois que les Clydesdales sont les meilleurs pour l'ouvrage général d'un fermier. En Canada, on trouve généralement qu'un étalon Clydesdale de 2,000 livres pesant ou moins, avec de bons pieds et de bonnes jambes, des formes compactes et ayant les qualités requises, d'os, de peau et de poil, produit avec les juments, ordinaires du pays, les poulains les plus utiles et les plus faciles à vendre.

Les cultivateurs s'apercevront qu'il y a profit pour eux à avoir de meilleurs chevaux, et en général le cheval de trait est celui qui me paraît être le plus profitable, dans ses conditions ordinaires. Il n'y a pas tant d'inconvénients dans l'emploi des chevaux de trait que dans celui de chevaux plus légers. Les défauts, marques, etc., tels que coupures par les clôtures de fil de fer, ne diminueront pas la valeur d'un solide cheval de trait, autant que d'un autre. Un poulain de cette sorte, à deux ans et demi, peut-être employé sur la ferme pour les ouvrages légers, et à partir de ce temps-là il paiera pour le moins ses dépenses.

Les chevaux considérés comme les meilleurs sur le marché, aujourd'hui pèsent de 1,500 à 1,800 livres, sont bas sur jambes et d'un corps compacte. Pour obtenir des chevaux de cette sorte, il n'est pas nécessaire d'employer des étalons pesant plus d'une tonne; un reproducteur bien conformé, de formes ramassées et pesant de 1,800 à 2,000 livres, est juste ce qu'il faut. "Baron's Pride", le roi des étalons Clydesdale en Ecosse, n'atteint pas et n'a jamais atteint 2,000 livres.

En me basant sur mon expérience personnelle, je n'ai aucune hésitation à recommander aux cultivateurs l'emploi de bons étalons Clydesdale pour élever des poulains de 1,400 livres et au dessus qui trouveront toujours une vente facile à des prix rémunérateurs.

ROBERT NESS,
Québec.

UNE MAISON DEVALISEE

Lowell, Mass., 20.— Lundi avant-midi, vers 9 heures, un bandit a pénétré dans la demeure de Mme Lucie Jean, rue Fletcher, édifice Ward.

Mme Jean avait négligé de fermer sa porte à clef; aussi le misérable eut-il toutes les facilités de pénétrer à l'intérieur.

Comme Mme Jean se levait pour lui demander ce qu'il voulait, il la frappa à la figure. Le coup fut si violent que la malheureuse femme perdit connaissance. Il la chloroforma ensuite.

Le bandit saccagea tout dans la maison et partit finalement après avoir enlevé différents objets, en outre d'une somme de $2 qu'il trouva dans un portefeuille.

Quand Mme Jean reprit ses sens, elle constata qu'elle avait été environ une heure sans connaissance.

L'alarme a été donnée à la police qui, munie du signalement du misérable, ne manquera pas de le cofrer.

Le Journal

MONTREAL, 21 JANVIER, 1904.

AFFAIRE CARBONNEAU

Ceux qui s'en lavent les mains

L'AFFAIRE Carbonneau arrive mal. Le gouvernement s'en trouve accablé.

M. Préfontaine est parti pour voyage. C'est une... fuite officielle, nécessitée par l'intérêt supérieur de nos pêcheries, et qui permet au ministre de faire préparer ses réponses aux questions qui pourraient lui être posées au sujet des destinées que l'avenir réserve à M. Carbonneau et au Crédit Canadien.

Les relations de M. Préfontaine avec cette institution ont été plus sérieuses qu'on ne le croit généralement.

M. Préfontaine a bel et bien été l'un des fondateurs de cette banque parisienne, qui a trop longtemps opéré au nom d'entreprises canadiennes qui méritaient d'être mieux représentées. Il ne l'a pas nié, du reste, et l'eût-il nié qu'il resterait toujours le témoignage du " Canada " de Paris, en date du 14 décembre, où nous lisons ce qui suit :

" M. Raymond Préfontaine avait accepté en principe, vers le milieu de cette année, la fonction de président du CREDIT CANADIEN, fondé à Paris en septembre dernier dans le but de représenter en France les intérêts miniers et industriels de l'immense territoire du Dominion. La dignité récente à laquelle M. Préfontaine a été élevé l'empêche désormais d'honorer de son patronage nominal les efforts de cette institution qui, déjà, a su gagner la confiance du capital français. Mais l'appui moral du ministre canadien ne lui en est pas moins conservé d'une façon absolument définitive, ainsi qu'il ressort de la lettre ci-dessous :

Montréal, le 26 novembre 1902.

Messieurs,

Depuis le 14 novembre courant, je suis membre du gouvernement du Canada comme ministre de la Marine et des Pêcheries. Dans ces circonstances, il m'est impossible d'agir comme l'un des administrateurs d'une compagnie aussi importante que celle que vous avez fondée. Les entreprises dans lesquelles cette Société est appelée à entrer pourraient venir en conflit avec les devoirs de ma position. Il est d'ailleurs, de règle ici, au Canada, qu'un ministre de la Couronne ne doit pas faire partie de compagnies industrielles ou financières. Cela ne veut pas dire que je n'ai pas confiance dans l'entreprise ; au contraire. Surtout si le Crédit Canadien doit s'occuper spécialement d'affaires comme celles des mines du " Gold Run," au Yukon, ainsi que du dragage de l'or dans la rivière Saskatchewan. Je connais pour les avoir visitées, ces deux propriétés minières ; elles promettent des avantages exceptionnels aux actionnaires, et je n'ai pas de doute que ces deux entreprises, du moment qu'elles seront établies sur des bases financières solides, donneront des profits considérables.

Faisant des vœux pour votre réussite, je me crois, cependant, à mon grand regret, obligé de décliner la présidence de votre conseil, afin de conserver mon indépendance.

J'ose espérer que les raisons que je vous donne seront jugées suffisantes.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de ma considération.

(Signé) R. PREFONTAINE,
Ministre de la Marine
et des Pêcheries.

A messieurs les membres du Conseil d'Administration du "Crédit Canadien" à Paris.

On voit que la confiance de M. Préfontaine en M. Carbonneau était à peu près illimitée. C'est cette confiance qui lui a permis de faire porter à $133,000 le subside annuel accordé à la ligne franco-canadienne.

Sir Wilfrid Laurier n'a vu que du feu dans toute cette affaire, menée avec une rondeur invraisemblable par son ami d'enfance, M. Arthur Dansereau.

Dieu ! que l'enfance a, parfois, des suites inattendues !...

Pourtant ce ne sont pas les avertissements qui ont manqué à Sir Wilfrid !

Aux Communes, M. Monk s'est chargé de mettre le premier ministre bien à plomb sur ses gardes, et M. Osler, de Toronto, ne lui a pas ménagé les prophéties...

Que voulez-vous ?

Sir Wilfrid n'avait peut-être pas une confiance illimitée en M. Carbonneau, mais il croyait fermement en M. Colombier, son associé, à tel point qu'il s'est fâché pour tout de bon, quand on a attiré son attention sur le côté louche de l'aventure. Il est vrai qu'il n'a pas consenti à reconnaître OFFICIELLEMENT M. Carbonneau, qui avait pourtant bien dîné chez—lui !

Ce n'était peut-être pas là mesure de prudence de la part de notre premier ministre. Mais M. Préfontaine savait sûrement qu'il y avait anguille sous roche, quand il est parti pour Québec.

M. Préfontaine n'ignore rien de ce qui se passe, et, comme tout le monde, il devait avoir pressenti ce qui arrive.

Mais... on est ami de Carbonneau où on ne l'est pas...

INIQUITES

Les Elections Partielles

ON annonce officieusement que deux élections partielles auront lieu le 6 février ; ce sont celles de Rouville et de West-Moreland, où les honorables MM. Brodeur et Emmerson devront faire approuver leur entrée dans le ministère.

Une loi non-écrite, sanctionnée par l'usage, veut que toutes les élections partielles aient lieu le même jour.

Comment se fait-il qu'on remette à plus tard, les élections de Saint-Hyacinthe, Montmagny, Hochelaga, St-Jacques de Montréal, Saint-Jean, N.-B., Queen's-Est, (Ile-du-Prince-Edouard) Bruce-est et Lambton-est, (Ontario) ?

Nous sommes à la veille d'une session. Est-ce que tous ces comtés n'ont pas un droit absolu à s'y faire représenter ?

Quelle bonne raison le gouvernement peut-il faire valoir pour priver huit comtés de leurs députés aux Communes, pendant que se débattent les intérêts du pays ?

Nos ministres auraient-ils peur de l'opinion ?

Reculeraient-ils devant le jugement de l'électorat consulté dans un petit nombre de comtés, comme il a reculé devant un appel général au peuple ?

On le dirait vraiment.

Tous les comtés qui sont actuellement sans députés ont élu des libéraux aux dernières élections, à l'exception de Bruce-est et de Lambton-est. Les candidats ont obtenu les majorités suivantes : Queen's-est, 10 ; Montmagny, 213 ; West-Moreland, 486 ; Hochelaga, 535 ; Saint-Jacques, 647 ; Saint-Jean, 997 ; Rouville, 1085 ; Saint-Hyacinthe, 1,111.

Le gouvernement craint aujourd'hui de ne pouvoir garder ses positions, et c'est pourquoi il retarde autant que possible les élections partielles.

La situation est bien changée depuis 1900. Deux ministres sont sortis du cabinet pour n'avoir pu s'entendre avec leurs collègues, sur la politique adoptée. Trois autres ont accepté des dignités qui les obligent à se désintéresser de la politique.

L'influence morale du ministère se trouve affaiblie d'autant.

En outre, on sait que le gouvernement a été battu dans les élections partielles de North-Grey, Ontario, et de Laval, Québec ; il n'a échappé à la défaite dans Saint-Jacques de Montréal qu'après avoir eu recours aux manœuvres corruptrices que les tribunaux ont justement punies.

La dernière session a été un désastre pour le parti ministériel, qui a donné là la mesure des son incompétence à administrer les affaires du pays.

Si on ajoute à cela l'état désespéré où se trouve aujourd'hui le gouvernement libéral d'Ontario, on comprendra que Sir Wilfrid Laurier a voulu éviter une défaite certaine en retardant les élections générales, et qu'il remet à plus tard, pour la même raison, les élections partielles que l'esprit de notre constitution lui enjoint de faire immédiatement.

Nous espérons que les comtés privés de la représentation qui leur est due au Parlement, pendant la session qui va s'ouvrir, sauront protester contre la manière dont on les traite.

A QUEBEC

Québec, 20. — Hier après-midi, a eu lieu la soixante-troisième assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Québec. M. Wm Fry a été réélu président, M. P. J. Bazin a été réélu premier vice-président, M. Wm Power, M.P., a été élu deuxième vice-président, et M. D. J. Rattray a été réélu, pour la quatrième fois, trésorier.

LA MISERE EN MACEDOINE

Boston, 20.—Les derniers rapports, reçus des centres de secours en Macédoine par le bureau américain, montrent qu'il y a actuellement 100,000 personnes qui y sont, cet hiver, sans abri et sans aucun moyen de subsistance. Il y en a 52,000 dans le district de Monastir. On craint une nouvelle insurrection pour le printemps.

HUMILIATIONS

Un contraste qui nous fait honte

LES Canadiens-français ont-ils remarqué la manière dont notre GRAND HOMME de premier ministre a traité M. Préfontaine, qu'il a fait passer sans cérémonie sous les Fourches Caudines d'Ontario ?

Les Canadiens-français ont-ils remarqué la manière dont les Orangistes ont fait passer sir Wilfrid Laurier sous leurs Fourches Caudines, à eux ?

On se rappelle qu'après la sortie retentissante de M. Tarte du cabinet fédéral, où il ne restait plus un seul ministre qui fût disposé à servir sincèrement les intérêts canadiens, M. Laurier avait le portefeuille des Travaux Publics sur les bras, à la disposition de la province de Québec, semblait-il. Cependant, il venait d'accorder à M. Fitzpatrick la direction du ministère de la Justice, qui avait déjà appartenu à l'une ou l'autre des provinces anglaises.

Depuis de longues années, sous le régime conservateur, qui a duré assez longtemps, et sous l'administration de M. Tarte, le ministère des Travaux Publics était considéré comme un département où les fonctionnaires canadiens-français avaient la prédominence. C'était, du reste, le seul département qui eût ce caractère.

La province de Québec, en grande majorité française de cœur et d'esprit, avait le droit d'espérer que le successeur de M. Tarte au ministère des Travaux Publics serait un Canadien-français. Et son espérance était d'autant plus fermement établie que le chef du gouvernement était alors considéré comme un Canadien-français et comme un digne représentant de cette bonne ville de Québec, si entièrement et si sincèrement française.

Cependant, sous couleur de se faire restituer l'équivalent du ministère de la Justice, les ministériels d'Ontario ont réclamé la nomination de l'un des leurs au poste de ministre des Travaux Publics.

M. Préfontaine, qui n'est pas fier, a consenti à entrer dans le cabinet par la petite porte du ministère de la Marine et des Pêcheries. Et pour faire accepter par les électeurs de Maisonneuve l'humiliation que son renoncement infligeait à notre province, il a ouvert des perspectives qui, depuis lors, sont restées réduites à l'administration de la "poissonnerie" nationale.

Quand M. Blair s'est retiré du cabinet, on a parlé de M. Paterson comme devant être son successeur au ministère des Chemins de fer. Il était question de donner à M. Emmerson un portefeuille d'importance secondaire.

Mais les provinces maritimes sont plus fières que la province de Québec. Elles tiennent à leur part d'influence et on ne leur enlève pas un portefeuille sans qu'elles résistent. Surtout, elles ont des hommes qui, sans être des géants, savent garder les positions conquises.

M. Emmerson n'a pas voulu entrer dans le cabinet par la porte basse des humiliations. Succédant à M. Blair comme représentant de sa province dans le cabinet, il a voulu le remplacer comme ministre des Chemins de fer. Et comme il était appuyé par l'ordre tout-puissant des Orangistes, sir Wilfrid Laurier s'est incliné devant ses exigences souveraines.

Notre grand premier ministre canadien-français a des tendresses de choix pour les ennemis acharnés de notre influence.

Il lui reste à acquérir quelques notions de justice à l'égard de sa province et des siens qui l'habitent.

Et il reste aussi à notre province le devoir de se faire représenter dans les conseils de la nation par des hommes capables de faire respecter ses droits et de se respecter eux-mêmes.

CRISE MORALE

LA nation française traverse, en ce moment, on ne saurait le nier, une grave crise morale qui s'impose de plus en plus à notre attention, dit la " Correspondance Hebdomadaire." La licence envahit tout. Le théâtre est particulièrement atteint. Comédies, vaudevilles, " revues " de fin d'année, encombrent de grossièretés et de gravelures qui écœurent les auditeurs les moins prudes. Un critique peu sévère écrivait, il y a quelques jours, dans un journal qui ne se pique pas de rigorisme : " Cette frénésie lubrique " v., si loin qu'une gêne, un malaise " se répandent dans la salle ; le rire " qui y résonne n'est plus un rire de " joie, mais de scandale où il entre " une part d'étonnement et un soupçon de mépris... Je n'insiste pas " sur le dialogue : il s'en exhale une " odeur de si basse animalité que " plus d'un auditeur en a eu secrètement la nausée."

De même que tout se joue, tout s'écrit et se lit. Dans la rue, l'enfant du peuple est sollicité à chaque pas par des livres et des livraisons dont les titres l'appellent aux vitrines des libraires, aux étalages des gares, aux éventaires des kiosques. L'image s'y ajoute, accrochant les regards du passant, éveillant et salissant jusqu'à l'imagination qui ignore.

L'habitude des spectacles licencieux finit par exclure tout sens moral de l'âme populaire. " Un témoin écrivait naguère dans le " Journal des Débats," M. Eugène Rostand, a vu des enfants de onze à douze ans conduits par leurs parents à telle pièce scabreuse, le soir ou le lendemain de leur première communion " — évidemment pour achever la fête et dans l'irrespect ou plutôt l'incompréhension de ce pur moment de l'âme.

N'est-il pas étonnant, au surplus, que le déséquilibre ne soit pas plus complet encore ? On se demande comment il peut rester quelque bon sens en des intelligences simples qui contemplent tant d'incohérents et tant de sophistes, depuis le politique supérieur qui chasse des hôpitaux les Sœurs de Charité et fait soigner sa femme par elles, ou le lettré qui compare sans rire Renan à N.-S. Jésus-Christ, jusqu'au libéral qui définit la liberté, " le droit de ne plus penser que comme lui," après qu'il aura éliminé quiconque pense autrement ; depuis le docte qui réhabilite le malthusianisme jusqu'à l'abolitionniste du mariage dans les Milieux Libres, depuis le dramaturge des Bourses du Travail qui appelle le drapeau " un chiffon " et l'armée, " l'école du crime " jusqu'au chantre du néo-hymne national pieusement écouté par des ministres debout.

Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux...

POUR S'ETRE BATTUS EN DUEL

Berlin, 20. — Le baron Friesen, de Leipsick, a été condamné à six mois d'emprisonnement dans une forteresse pour s'être battu en duel contre son beau-frère, le comte Chamberlain de Carlowitz, qui lui-même a été condamné il y a quelque temps à cinq mois de prison, pour avoir pris part à cette rencontre.

AU PALAIS DE JUSTICE

COUR SUPERIEURE: Jugements

Sauvage vs Thériault.—Jugement renvoyant l'action—Juge Trenholm.

Le demandeur demandait d'être remis en possession d'une certaine propriété que le défendeur détient en vertu d'une promesse de vente à lui consentie par l'auteur au demandeur, mais Sauvage avant failli dans sa preuve pour établir que Thériault avait manqué de faire certains paiements stipulés au dit acte de promesse de vente, l'action est renvoyée.

Gordon et al vs Pinder et le défendeur demandeur incidente—Jugement renvoyant l'action principale et maintenant l'action incidente, pour $11,394.92.—Juge Trenholme.

Greene vs la Compagnie de l'hôtel Windsor.—Jugement condamnant la défenderesse à remettre au demandeur 2 valises sous 15 jours, ou bien d'en payer la valeur soit $250.—Juge Trenholme.

Greene pensionnait au Windsor en janvier et février 1902 ; il a déposé ses valises dans une chambre réservée à cette effet, en mai, les malles étaient disparues.

Il a intenté un procès en réclamation des articles perdus.

Dame Caldwell, Conn. vs La Compagnie du Pacifique.—Jugement condamnant la défenderesse à payer $115.00 à la demanderesse, à titre de dommages intérêts. Juge Loranger.

La demanderesse, une actrice, avait confié à la défenderesse, des effets qui ne se sont pas rendus à destination, ce qui a été cause d'une perte d'argent pour la demanderesse.

La Cour a tenu la Compagnie défenderesse responsable.

Liste des causes inscrites dont l'appel aura lieu ce matin à 10 hrs. 30 à la salle d'audience No 24.

2410—Bigras vs Viau.
2825—Charette es. qual vs Montréal Light, Heat & Power Co.
2845—Filion vs Galarneau.
3146—Godon vs Villeneuve et al. es-qual.
183—Furlong vs Grand Trunk Ry. Co. & City de Saint-Henri, Herfelt in Warr.
557—Bernier vs Cie Equitable Ass. contre le feu.
3130—Rochon vs Saint-Jean-Chasse. m
3025—Lalonde vs Duperron & vir.

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

MARIAGE A LOUISEVILLE

A Louiseville, le 18 du courant, à l'église paroissiale, M. Narcisse St-Denis, gérant de la maison Adler de Montréal, conduisait à l'autel Mlle Blanche Voisard, fille de M. Désiré Voisard, rentier de l'endroit. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. J. N. Tessier, chanoine. Les cadeaux ont été riches et nombreux. L'heureux couple est parti pour un voyage aux Chutes Niagara. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Un remède garanti contre les Hémorrhoides

Hémorrhoïdes cuisantes, intérieures, saignantes et protubérantes. Pas de guérison, pas de paiement. Tous les pharmaciens sont autorisés par les fabricants de l'Onguent Pazo à remettre l'argent lorsqu'il ne peut guérir n'importe quel cas d'hémorrhoïdes, quelque soit leur état avancé. Il guérit les cas ordinaires en six jours ; les cas les plus graves en quatorze jours. Une application procure le soulagement et le repos. Il soulage la démangeaison immédiatement. C'est une nouvelle découverte qui est le seul remède vendu sur cette garantie absolue, pas de guérison, pas de paiement. Prix, 50c. Si votre pharmacien ne l'a pas en magasin, envoyez 50c (les timbres canadiens sont acceptés), à la Paris Medicine Co., St-Louis, Mo., fabricants du laxatif Bromo-Quinine, le fameux remède contre le rhume. 260—j-n

UNE MAISON DEVALISEE

Lowell, Mass., 20.—Lundi avant-midi, vers 9 heures, un bandit a pénétré dans la demeure de Mme Lucie Jean, rue Fletcher, édifice Ward.

Mme Jean avait négligé de fermer sa porte à clef ; aussi le misérable eut-il toutes les facilités de pénétrer à l'intérieur.

Comme Mme Jean se levait pour lui demander ce qu'il voulait, il la frappa à la figure. Le coup fut si violent que la malheureuse femme perdit connaissance. Il la chloroforma ensuite.

Le bandit saccagea tout dans la maison et partit finalement après avoir enlevé différents objets, en outre d'une somme de $2 qu'il trouva dans un portefeuille.

Quand Mme Jean reprit ses sens, elle constata qu'elle avait été environ une heure sans connaissance.

L'alarme a été donnée à la police, qui, munie du signalement du misérable, ne manquera pas de le coffrer.

L'INFLUENCE FRANCAISE AUX NOUVELLES HEBRIDES

Paris, 20. — On mande de Melbourne qu'on s'inquiète beaucoup en Australie de la prépondérance croissante de l'influence française aux Nouvelles-Hébrides.

Le résidant anglais dans l'archipel, qui est actuellement à Sydney, déclare que sa présence est interprétée par les Français comme un défi à leur égard et qu'en conséquence les Français ont augmenté la subvention accordée aux agences de colonisation opérant dans les mers du Sud et relié les Nouvelles-Hébrides à la Nouvelle-Calédonie par un service de vapeurs.

L'AFFAIRE SENECAL

Woonsocket, R. I., 20. — Le procès de Louis Senécal, accusé d'homicide sur la personne de son beau-frère, Pierre Ostiguy, fils, a été remis à samedi le 23 courant.

Ce retard permettra au coroner James Rickard de terminer son rapport de l'enquête qui est ouverte.

Louis Senécal sera représenté par M. l'avocat J. E. Brochu.

AUX ELECTEURS DU QUARTIER SAINTE-ANNE

M. M. J. Walsh, adresse à ses électeurs, la lettre suivante:

Aux électeurs de la division Ste-Anne.

Je désire remercier sincèrement tous les électeurs de la division Ste-Anne, pour la confiance qu'ils viennent de me témoigner en m'élisant par acclamation, comme échevin de ce quartier, pour le siège No 2. Je m'efforcerai comme par le passé de servir les intérêts de mes électeurs au meilleur de mon jugement.

Votre tout dévoué,
M. J. WALSH.

21 janvier 1904.

UN GOUVERNEMENT CATHOLIQUE

A la Chambre belge, au cours de la discussion du budget (décembre 1903) M. de Smet de Naever, président du cabinet et ministre des finances, a pu dire avec une légitime fierté : "Si quelqu'un s'était levé ici il y a vingt ans et avait déclaré vouloir faire supporter par le budget ordinaire, à concurrence de 15 millions, des dépenses qu'on avait toujours inscrites à l'extraordinaire, s'il avait ajouté qu'on allait créer la rémunération des miliciens, "les pensions de vieillesse," dégrever les boissons hygiéniques, réduire de 30 centimes le prix du sucre au kilogramme, améliorer les services publics, "consacrer annuellement 10 millions de plus à l'enseignement" et 100 millions à l'outillage économique de la nation, tout cela sans créer d'autres impôts nouveaux qu'un relèvement des droits sur l'alcool, dont la consommation diminuerait ainsi d'un tiers — cet homme aurait été traité de rêveur.

"Or, mes amis et moi nous avons réalisé ce programme et j'oppose l'expérience d'un passé de vingt années aux arguments de pure théorie de M. Denis. Nous pouvons tranquillement attendre de nouvelles attaques avant de nous sentir atteints. (Très bien ! à droite.).

Voilà, brièvement décrite dans un langage autorisé, la prospérité financière, commerciale et industrielle dont nos voisins sont redevables à leur gouvernement catholique ; gouvernement qui n'épuise pas ses forces en folles persécutions, qui n'a élaboré aucune loi d'exception, qui laisse à ses adversaires politiques et religieux toutes les libertés de droit commun.

Tandis que les Belges prospèrent ainsi sur toute la ligne et qu'ils soldent chaque année leur budget en excédents, le nôtre est régulièrement en déficit. Nos sectaires nous oppriment et nous ruinent.

Le peuple français est déjà de tous les peuples du monde le plus endetté et le plus lourdement chargé d'impôts. Et cependant, en supprimant de nouveau des milliers d'écoles libres qui ne coûtent rien aux contribuables, on va grever d'autant le budget de l'Etat et des communes !

"Sus à la liberté et sus aux contribuables ! " Tel est le grand principe de gouvernement qu'appliquent de plus en plus nos jacobins.

Jusqu'à quand les laissera-t-on faire ?

M. L.

("L'Univers").

Sirop de Pin de Norvège

du Dr Wood

Guérit Toux, Rhume, Bronchite, Enrouement, Croup, Asthme, Douleur ou Serrement dans la Poitrine, Etc.

Il arrête ce piquant dans la gorge, est agréable à prendre, adoucit et guérit les poumons. M. E. Bishop Brand, le jardinier bien connu de Galt, écrit: J'eus une attaque très grave de mal de gorge et un serrement dans la poitrine. Quelques fois lorsque je voulais tousser et que je ne le pouvais pas, j'étouffais à en mourir. Ma femme me procura une bouteille du "Sirop de Pin de Norvège" du Dr Wood, et à ma surprise, je trouvai une guérison rapide. Je ne m'en passerais pas alors même qu'il coûterait $1.00 la bouteille et je puis le recommander à toute personne ennuyée par une toux ou un rhume.

PRIX 25 CENTS

VENTE A ECOULEMENT EN PIANOS

En conséquence d'un achat considérable de Pianos et d'Orgues pour les fêtes, dont quelques-uns arrivèrent trop tard, nous avons décidé d'offrir quelques-uns de ces instruments avec les autres un peu usagés et d'occasion d stock, à une grande réduction durant la vente de janvier, car nous espérons réduire notre stock d'au moins 100 instruments.

HUIT EXEMPLES d'OCCASIONS

ORGUES

BELL. — Modèle pour chœur, noyer, 11 registres, soufflets à genou et grand orgue, 4 jeux d'orgue, derrière à panneau, un peu usagé, $175, maintenant. . . . $85

ESTEY.—8 jeux, grand orgue, soufflet à genou, caisse en noyer, valait $150, maintenant. . . . $50

VOCALION. —14 jeux, levier, soufflet, magnifique caisse en chêne ; coût $500, maintenant . . . $150

DOMINION. — Caisse de piano, 6 octaves, en noyer, 11 jeux, 2 accoupleurs, porte-musique qui s'enroule, panneaux sculptés et miroir biseauté ; $200, maintenant, seulement. . . . 94.50

PIANOS

HEINTZMAN. — Cabinet, noyer, 7 octaves, un magnifique instrument ; a coûté $500 ; maintenant . . . $100

WEBER. — Droit, 7 octaves, touches en ivoire, sonorité superbe, caisse en palissandre. A coûté $400 ; maintenant. $190

KARN. — Droit, 7 1-2 octaves, caisse en noyer, mécanisme Wessell, cabinet grand, comme neuf. Se vendait $500, maintenant. . . . $250

DOMINION. — Droit, grand boudoir, caisse double laquée, pilastres et consoles sculptés à la main, couvercle Boston, gamme renforcée, monture complètement en fer et cadre en fer, coupole et arche brevetés ; mécanisme à répétition, table d'harmonie arquée, touches en ivoire, gonds en nickel d'une seule pièce, accessoire de mandoline au pédale de pratique ; hauteur 4 pieds et 8 pouces ; n'a servi que quelques fois. Prix : $375, maintenant. . . . $246

CONDITIONS DE VENTE

1. — Un tabouret et un tapis neufs avec chaque instrument.
2. — Chaque instrument empaqueté sûrement sans frais.
3. — Nous garantissons chaque instrument.
4. — Paiements mensuels ou trimestriels, ou 5 pour cent d'escompte au comptant.

WILLIS & CO.,

Seuls agents des pianos Knabe, Newcombe, Dominion, Bell, Willis, Kingsbury et Cable, des orgues Dominion et Bell et du pianiste automatique Cecilian.

Ecrivez-nous immédiatement si vous voulez d'autres renseignements.

Edifice Empire, 2470 rue Ste-Catherine, MONTREAL.

Cartes d'affaires

AVOCATS

F. J. Bisaillon, C.R.
Arthur Brossard, L.L.B.
Hector Roannes Bisaillon, L.L.B.

Bisaillon & Brossard
— AVOCATS —
11 ET 13 CÔTE DE LA PLACE D'ARMES,
MONTREAL.

McGIBBON, CASGRAIN, MITCHELL & SURVEYER
AVOCATS
Batisse Canada Life, rue St-Jacques, Montreal
BELL TEL., 4341. B.P. BOITE 805.
R.D. McGibbon, C.R., T.C. Casgrain, C.R., M.P.
Victor E. Mitchell, Ed. Fabre Surveyer,
Douglas Armour, A. Chase-Casgrain.

BEAUDIN, CARDINAL, LORANGER & ST-GERMAIN,
AVOCATS,
1608 RUE NOTRE-DAME.
F. Beaudin, C.R. J. T. Cardinal, L.L.B., L.P.
Loranger, L.L.D., P. St. Germain, L.L.B., L.P.
H. Loranger, L.L.B.

LeBlanc & Brossard
.... AVOCATS ....
66 RUE ST-JACQUES, 66
Tél. Bell Main 315
P. Ev. LeBlanc, C.R., M.P.P. | MONTREAL
Edmond Brossard, L.L.M.

CAMPBELL, MEREDITH, MACPHERSON & HAGUE
AVOCATS
C. S. Campbell, C.R. F. E. Meredith, C.R.
K. R. Macpherson H. J. Hague
A. R. Holden
Bureau : — Rue St-Jacques—Batisse de la Banque des Marchands. 287-1a

NOTAIRES

Tél. des Marchands 445. Tél. Bell Main 1859.
Léandre Bélanger
Notaire, Comptable et Commissaire . . . .
58 RUE ST-JACQUES,
116 RUE VISITATION, MONTREAL.
50-1an

ARCHITECTES

Tél. Bell Main 2287
L. Z. GAUTHIER
ARCHITECTE ET EVALUATEUR
Bâtisse Banque d'Epargne, Chambre No 7
180, Rue Saint-Jacques
MONTREAL 203-1a

G. A. MONETTE,
ARCHITECTE
Diplomé de l'Association des Architectes de la Province de Québec,
97 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Tél. Bell Main 2409. Tél. Marchands 835.
191-1a

COMPTABLES

The Metropolitan Collecting Agency
— DU CANADA —
71a Rue St-Jacques, Montréal.
Agence commerciale. Notre système prévient. Collections faites partout. Commissaires dans toutes les villes du Canada
Tél. Bell Main 1454—Med. 572

SOLLICITEURS DE BREVETS

BREVETS D'INVENTION
Aqueducs, Egouts, Ponts Arpentages, Chemins de fer,
BEAUDRY & BROWN
INGENIEURS CIVILS
107 rue St-Jacques, - Montréal.

BREVETS MARQUES DE FABRIQUE DESSINS.
FETHERSTONHAUGH & CIE,
Canadian Building MONTREAL
80-1a

RESTAURANTS

Crown Café
LE RESTAURANT des vivants et des sportsmen. Tout est de choix.
1992 Rue Ste-Catherine
(Vis-à-vis l'Ecole du Plateau.)
ABRAHAM DUPERE
Téléphone Bell, Main 595. 194-1a

ELECTRICIENS

F. L. LeBrun
Electric Eng. & Supply Co.
21, RUE BLEURY
Manufacturiers d'Appareils Electriques, Dynamos, Moteurs. Appareils Spéciaux dessinés et Construits.
148-1a

MARCHANDS DE BOIS

O. Dufresne, Jr. & Frère
BOIS DE SCIAGE EN GROS. . .
2388, rue Notre-Dame,
MONTREAL.

HOTELS

HOTEL ST-JAMES
En face du Dépôt G. T. R. et tout près du Dépôt C. P. R.
PLAN EUROPEEN ET AMERICAIN.
Muni de toutes les amé orat ons modernes.
FRED. BOUILLON, Propriétaire.
22-A

HOTEL RIENDEAU
ARTHUR TANGUAY, Prop
Près le Palais de Justice et l'Hotel-de-Ville.)
58-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL.

HUILES

Huiles lubrifiantes de haute classe. Graisses et tous les produits du pétrole, Peintures élastiques, etc., etc.

The National Oil Company
OF CANADA
533 rue Saint-Paul.
Phone, Main 864. 86-j-no

Nos magasins sont fermés tous les soirs à 6 heures excepté le Samedi.

DUPUIS FRERES

Vente Extraordinaire dans les Tissus de fantaisie pour Robes

EXTRAORDINAIRE à cause de la grande quantité et de la grande variété.

EXTRAORDINAIRE surtout à cause des prix excessivement réduits.

Les différentes lignes offertes à grandes réductions sont installées sur des tables spéciales dans la nouvelle annexe.

Il n'y a pas de vente à escompte qui puisse comparer avec les valeurs que nous offrons durant cette vente de Janvier.

A 15 CENTS

la verge. — Serge pure laine,— largeur 36 pouces,— couleurs foncées,— différentes nuances de vert,— aussi quelques pièces de violet.

AU MEME PRIX DE 15 CENTS

Etoffe de fantaisie à carreaux plaid noir et blanc,— différents dessins,— valeur régulière de 25c.,— prix spécial pour cette vente de Janvier, 15c.

A 25 CENTS

LE CHOIX LE PLUS CONSIDERABLE ET LES VALEURS LES PLUS EXCEPTIONNELLES ENCORE OFFERTES A MONTREAL POUR LE PRIX, — vous y trouverez des Plaids de fantaisie pour robes d'enfants et autres étoffes à carreaux dans les couleurs plus sombres pour jupes ou robes de maison,— une forte proportion de ces tissus étaient marqués à 60c., avant le Jour de l'An, — vous pouvez les acheter maintenant pour 25c., la verge.

AUSSI A 25 CENTS LA VERGE

Moirés pour jupons,— moirés unis, — moirés rayés, — moirés à carreaux, —valeurs de 60c., aujourd'hui, 25 cents. Lamas et Albatross rayés pour blouses ou robes de matin — les mêmes que nous vendions à 40, 0, et 60c., — votre choix maintenant à 25c.

AUSSI A 25 CENTS LA VERGE

Chalys français. —Srges de satin,— valant 70c., la verge,— et plusieurs autres lignes, dont l'énumération serait trop longue.

A 35 CENTS

Brillantine noire ou crême avec pois métalliques pour blouses.— Nous avons vendu les mêmes à 75c., —le choix sur la balance en mains à 35c.

A 50 CENTS

Valeurs tout-à-fait exceptionnelles.— Voiles de laine bleu-marin, avec pois blancs aussi drap foncé, bleu-marin avec pois blancs.—Le prix du gros pour ces deux lignes était de $1.35, — nous avons aussi les mêmes tissus dans le noir et blanc,— ces riches marchandises n'ont pas eu de vogue, aux prix réguliers, mai les connaisseurs se les disputent au nouveau prix de 50 cents.

Riches Tissus pour Robes de soirée ou Toilette de Réception

Soies Eoliennes, Tissus Laine et Soie, Voiles, Etamines et Canevas de Laine

Bon nombre de personnes profitent des réductions de notre vente de Janvier, pour acheter des riches tissus dont on offre un choix considérable.

FLANELLETTES

Le plus Grand Département de Flanellettes à Montréal

Notre département de flanellettes occupe tout l'espace du premier plancher dans l'ancien magasin.

Nous détaillons certaines lignes de flanellettes à meilleur marché que les prix du moulin.

Flanellette crême,— largeur 32 pouces pour 5 cents.

AUSSI A 5 CENTS

Flanellettes imprimées, — couleurs pâles ou foncées, — largeur 28 pouces,— choix non limité à 5c., la verge.

A 6 CENTS ET TROIS QUARTS

LIGNE TRES SPECIALE, celle que nous avions réduite à 10c., avant l'inventaire, il en reste à peu près 600 pièces,— votre choix sur ce lot tant qu'il en restera à 6 3-4c.

AUTRE VALEUR SPECIALE,— batiste française imprimée,— très large,— 30 pouces,— notre ligne régulière de 15c., maintenant offerte à 10c.

DUPUIS FRÈRES, Le Grand Magasin Departemental de l'Est

1571-1589 Rue Ste - Catherine, En Ville

ETABLIE EN 1867

Donnez votre Commande

Immediatement et profitez ainsi des

25% de réduction que nous accordons en vue de notre prochain déménagement, causé par les travaux d'expropriations.

L. C. de TONNANCOUR

Marchand-Tailleur

8 Cote St-Lambert

LES REVES DE M. LEBAUDY

Londres, 20. — On annonce que le soi-disant "empereur du Sahara", M. Lebaudy, a décidé de recruter en Angleterre et aux Etats-Unis, les officiers et sous-officiers pour les deux bataillons de sa garde impériale. Pour la mise à exécution de cette idée, M. Lebaudy invitera M. Roosevelt à lui donner les noms des officiers de ses anciens "Rough Riders" qu'il peut personnellement recommander.

Un Américain, M. George Gouraud, qui organise, en qualité de "gouverneur général" du Sahara, l'armée de M. Lebaudy, a dit aujourd'hui:

"La garde impériale comprendra deux bataillons ; le premier sera commandé exclusivement par des officiers américains, autant que possible d'anciens "Rough Riders", et le second par des officiers en retraite et des sous-officiers du 17e lanciers anglais et de l'artillerie montée. Outre la garde impériale, il y aura un corps de troupes composé d'Arabes et d'indigènes du Sahara, qui sont les meilleurs cavaliers du monde.

"La police montée sera composée de nègres d'Amérique ; mais on n'a pas encore décidé si les officiers seront des blancs ou des nègres.

"Nous nous proposons d'encourager en outre l'émigration des nègres d'Amérique dans le nouvel empire ; ils seront choisis par des agents de confiance disséminés dans tous les Etats-Unis, et on ne prendra que des colons éprouvés. Personnellement, je crois que ce plan est plus favorable aux nègres d'Amérique que tous les plans d'émigration précédents, car ils ne seront pas transplantés dans une colonie purement nègre, mais dans un pays nouveau et prospère peuplé de blancs et de nègres."

LE MARTYRE DE LA PUCELLE

Demain, 17 novembre, à Rome, la Congrégation générale des Rites tiendra séance devant le Pape, afin de donner son vote dans la question de l'héroïcité des vertus de la vénérable Jeanne d'Arc.

Moment décisif pour cette grande cause et qui tient en éveil tous les cœurs français, anxieux de pouvoir respecter comme une sainte de leurs autels, celle qu'ils saluent déjà comme la libératrice de leur patrie.

Personne certainement ne se réjouira davantage de l'heureux événement que le P. Ayroles.

C'est qu'il est l'homme de France le plus "averti" des choses de Jeanne d'Arc, le mieux au courant de son histoire, à sa mémoire le plus fidèle. Depuis vingt ans,, il s'est appliqué à recueillir la moindre ligne laissée par le XVe siècle sur la merveilleuse aventure de notre héroïne nationale. C'est un labeur prodigieux, et sa foi l'a soutenu non moins que sa science.

Evidemment parenthèses et dissertations ne permettraient pas toujours de se reconnaître d'une manière fort aisée, dans ces "épais volumes", comme il nomme modestement lui-même son travail, si sa table des matières, rédigée d'ailleurs sur l'excellent modèle qu'avait tracé Quicherat, n'offrait le fil conducteur. On ne doit pas l'oublier, c'est ici un livre de recherches, non de lecture.

Son érudition a permis à l'auteur de vulgariser les documents connus avant lui, — le "Double Procès", édité par Quicherat en forme la base,— et d'en utiliser de nouveaux : les "Lettres" de Jacques Gelu, archevêque d'Embrun, au roi Charles VII, et surtout la si curieuse "Chronique" d'Antonio Morosini, maintenant publiée par la Société de l'Histoire de France.

Ses conclusions sont éminemment catholiques, son cœur est d'accord avec son esprit.

L'histoire n'est pas seulement l'enregistrement matériel des faits, elle doit montrer le ressort des événements et nous conduire aux pieds de Dieu, le maître des temps et des hommes. Or, les sources de l'histoire de la Pucelle, plus accessibles aujourd'hui qu'elles ne le furent jamais, offrent une richesse incomparable pour démontrer, mieux qu'aucun autre fait historique, l'existence du surnaturel. Sauver sa patrie était pour Jeanne servir son Dieu. Son premier mot au Dauphin est de s'annoncer comme envoyée du "Roi du ciel" ; "Jésus" est le dernier cri de ses lèvres expirantes sur le bûcher de Rouen.

Entre ces deux dates extrêmes, le surnaturel éclate jusque dans les moindres événements de la mission de la vierge libératrice. Pas un mot de sa bouche, pas un détail de sa vie, pas un souvenir des contemporains, pas un témoignage de la postérité, pas une définition théologique de l'Eglise qui disjoignent le faisceau de cette unité merveilleuse.

Les conclusions du Père Ayroles étant dans leur ampleur et leur loyauté, je dirai dans leur intransigeance, dignes de cette beauté catholique, ennemie des ombres, il est amené à réfuter le naturalisme des écoles gallicanes et régaliennes. Sur sa route, il rencontre tout d'abord Quicherat : il rend hommage à sa science paléographique, dans ses publications de textes, il fait justice de son scepticisme et de ses préventions. L'imagination dévergondée de Michelet ne l'éblouit guère, et il n'a que trop souvent lieu de montrer combien la passion de cet écrivain autant qu'elle rend sa plume légère, autant lui fait perdre le calme bon sens et l'impartialité qui caractérisent l'historien. Les lourdes fadaises d'Henri Martin ne sont pas à leur tour pour le satisfaire, et il prend en flagrant délit d'ignorance l'écrivain surfait, prétentieux et malavisé Le P. Ayroles n'hésite pas davantage à réfuter les données trop hâtives et par suite souvent fantaisistes de Siméon Luce qui avait compris Du Guesclin mieux que Jeanne d'Arc. Et pour M. Joseph Fabre, parlementaire doucereux qui prétendait inféoder la Pucelle à un parti politique et faire de son nom une arme contre l'Eglise, il suffit de rappeler la comparaison qu'il se permettait de Jeanne avec Socrate, Danton et Hoche pour justifier pleinement le ton dédaigneux des ripostes du Père Ayroles.

Est-il étonnant, n'est-il pas légitime qu'il ait déployé un élan, une fougue dont tout autre sujet historique s'accommoderait mal ?

Je suis chrétien, Néarque, et le suis tout entier.

Son zèle ecclésiastique enflammé par les beautés d'une âme sainte s'est trouvé soulevé encore en considérant la façon toute matérialiste dont certains écrivains rabaissaient la mission de Jeanne d'Arc en prétendant "l'expliquer" et dénaturaient plus ou moins loyalement cette "fille de Dieu," présentée par eux comme une paysanne hallucinée et d'ailleurs "victime des prêtres."

Après cette tâche de recherches, de discussions, de redressements, restait à vulgariser les données acquises. Et c'est le mérite propre du persévérant auteur ; ayant exposé son vœu dans un petit volume dont le titre est à la fois un programme et une espérance : "Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France," il déroule son plan, il appuie sa thèse dans cette ample série intitulée : la "Vraie Jeanne d'Arc," dont les cinq gros in-quartos passent en revue les moindres détails de la vie de la Pucelle, appelant en témoignage, pour étudier la paysanne, l'inspirée, la libératrice, la guerrière, la martyre, tous les documents des contemporains, toutes les pièces de ses procès de condamnation et de réhabilitation

Si j'insiste sur l'abondance de cette œuvre "vaste et laborieuse", comme la caractérise un Bref élogieux de Léon XIII, c'est pour en rappeler le mérite aux lecteurs de "l'Univers," non pour le leur apprendre. Je n'oublie pas les articles que l'abbé Peyron (7 septembre) ou l'abbé Morel (7 mai 1888) ont donnés sur le premier volume ; les feuilletons de M. d'Assigny (19 avril 1890), de l'abbé Davin (17-20 octobre de la même année) sur la "Pucelle devant l'Eglise de son temps ;" la façon remarquable—c'était à propos de la "Paysanne" et de l'"Inspirée"—dont ont parlé, qui le 11 mars, qui le 25 mai 1894, M. Eugène Tavernier et M. d'Assigny. Ils en ont dit beaucoup, ils n'en ont pas trop dit, peut-être même décourageraient-ils de prendre après eux la plume, si leurs savantes remarques n'étaient antérieures à l'apparition des derniers volumes (1).

Maintenant que nous possédons dans son intégrité et son ampleur cette enquête colossale, où l'aridité et les pétitions matérielles des pièces sont enchassées dans la variété et la vivacité des commentaires, nous pouvons mieux considérer l'œuvre et rendre justice à l'ouvrier. Le cinquième tome peut passer pour le résumé de cette tragédie unique, il en est le dénouement, il couronne l'édifice, et en nous montrant la "Martyre," il évoque la guerrière, la libératrice, l'inspirée.

Je m'y arrêterai, trouvant dans ses chapitres, les dépositions des trente-cinq témoins qui, survivants lors du progrès de réhabilitation, en 1450, avaient vu, de leurs yeux, en 1431, le drame de Rouen, bien plus qui, pour la plupart, y parurent en acteurs. Le P. Ayroles montre toute la différence morale des deux procès ; il expose pourquoi la revision était impossible tant que les Anglais demeureraient maîtres de la Normandie ; on ne possédait pas l'instrument judiciaire et on ne pouvait convoquer les témoins.

Charles VII entra dans Rouen, le 10 novembre 1449 ; dès le 15 février 1550, il ordonnait de procéder à la revision. Tâche souverainement délicate, car revenir sur la chose jugée est toujours grave et ici, en particulier, c'était s'exposer aux ressentiments de l'Angleterre, puissance forte et respectée.

Les enquêtes furent aussitôt entreprises à Rouen, Domrémy, Paris et Orléans. Ce sont toutes ces dépositions qui nous sont offertes ; beaucoup avaient étayé déjà les autres faits et gestes de Jeanne, dans les volumes précédents ; ici, ils nous mettent à même de connaître les préliminaires du procès de Rouen, la constitution du tribunal, l'instruction tous les interrogatoires depuis le 21 février 1431, jusqu'au 17 mars, les soixante-douze articles du réquisitoire, les séances, l'intervention de l'Université de Paris, la sentence, la scène du cimetière Saint-Ouen, le "procès de rechute," la condamnation et la mort.

Pièces en main, nous suivons les efforts des bourreaux pour influencer les contemporains et tromper la postérité et nous accompagnons ces personnages, pour le moins bien mal avisés, jusqu'à l'expiation de leur propre trépas.

"J'en crois, disait Pascal, en parlant des martyrs, des témoins qui se font égorger." En face des réponses du procès de revision, nous pouvons croire des gens qui avouent leurs fautes ou n'apportent de leur conduite que des explications honteuses, des réticences embarrassées et des contradictions.

II

Si dans ces dépositions on écarte pour un instant la part toute personnelle de responsabilité réservée à chaque individu, on découvre bientôt un moteur commun, une puissance secrète qui a tenu les fils de toute l'affaire et l'on sent passer sur le front des juges comme un souffle qui les conduit à un but : "Spiritus flat ubi vult",

C'est l'Université de Paris.

Le crédit de ce corps puissant avait été acheté en beaux deniers, en places en honneurs et en prébendes par le duc Jean sans Peur, un homme qui ne craignait pas les coups de force, comme le meurtre du duc d'Orléans l'a prouvé, mais aussi un politicien plein d'adresse et qui ne répugnait pas aux habiletés lucratives. Quand il pénétra à Paris, en 1418, il trouvait donc l'Université de la ville toute "bourguignonne". Avec lui elle se rangeait du parti "anglais", et se déclarait l'ennemie du "roi de Bourges", puis de la Pucelle.

L'orgueil théologique de ses membres s'accordait ainsi avec leurs avantages politiques ; dans la position difficile où le grand Schisme plaçait le Souverain Pontife, au milieu des déchirements de la chrétienté, la Sorbonne s'était arrogé une sorte de primauté intellectuelle ; l'extraordinaire vanité des docteurs parisiens prétendait faire des évêques ce France les agents de leurs propres maximes; et elle promettait très fort la tenue fréquente de conciles où l'éloquence de ses orateurs aurait conquis la première place. S'estimant impeccable dans la doctrine, elle n'entendait pas paraître erronée dans la conduite ; or, le rôle "inspiré" de la Pucelle devenait la condamnation flagrante du corps puissant qui contre Charles VII soutenait la querelle des Anglais.

A prouver que Jeanne était un "suppôt de Satan" (et c'était son mot), un grand lustre venait orner l'orthodoxie parisienne. L'Université s'employa à y parvenir. C'est elle, dès que Jeanne est prisonnière à Compiègne, qui met en branle son procès et demande qu'elle soit remise aux Anglais pour faire parfait dans l'espèce ; Cauchon, ancien recteur de l'Université, actuellement membre du conseil royal d'Angleterre, et évêque de Beauvais pour Henri VI. Les rancunes personnelles s'ajoutent à l'ambition du politique qui a déjà endormi dans son esprit la conscience du prélat ; les habitants de Beauvais l'ont chassé quand Jeanne, s'en allant à Reims s'est avancée vers leur ville. Il se vengera de ce grief nouveau.

Aussi arguant de ce que la Pucelle a été prise sur une parcelle du sol de son diocèse (le fait depuis a été démontré inexact) (2), il la réclame à son tribunal et demande et obtient du chapitre de Rouen des lettres de territorialité pour y pouvoir instruire le procès en personne.

Dès lors, il s'y dévoue sans relâche : dans sa propre maison ont lieu — en janvier 1431 — des séances secrètes, avec six maîtres de l'Université de Paris, arrivés en hâte et délégués à cet effet. Comme ils n'ont pas d'instrument régulier pour com-

(1) "Jeanne d'Arc sur les autels et la régénération de la France." 1 vol. in-12 (1885).—"La vraie Jeanne d'Arc :" I. La Pucelle devant l'Eglise de son temps (1890).—II. La paysanne et l'inspirée (1894).—III. La libératrice (1897).—IV. La vierge guerrière (1898).—V. La martyre 1902).—5 vol. in 4o. Librairie Vitte, à Lyon.

(2) Juridiquement, ce fut sur le territoire de Noyon. "Gallia Christiana," tome IX, p. 335. — Richer, "Histoire de la Pucelle," mss., livre I et II. — Chanoine Dunand, "Histoire de Jeanne d'Arc," tome II, p. 412, appendice XLIV.

mencer avec compétence un procès d'orthodoxie, ils s'efforcent d'y intéresser l'Inquisition. Celle-ci y répugne, et de guerre lasse désigne seulement pour siéger un Dominicain de Rouen : Jean Lemaître.

Tout ainsi machiné dans les "conciliabules" de l'Université — le mot est de Quicherat — on convoque un assez grand nombre de juges ecclésiastiques, quitte à ne les faire paraître qu'à certaines audiences ; et au milieu de ces pressions et de ces irrégularités, "personne qui ne tremblât" comme en déposait plus tard le propre greffier Guillaume Manchon. Les contraintes vinrent au point que Jean Fontaine, assesseur de Cauchon, s'enfuit, que Houppeville fut jeté en prison et que Jean Lohier pour éviter pareil sort quitta précipitamment la ville.

Ces procédés contre les "juges" font deviner ce que pourrait être la conduite vis-à-vis de "l'accusée". Tortures physiques et morales, rien ne fut épargné à Jeanne. Dans une étroite prison, ou cinq soudards entouraient jour et nuit une femme, elle gisait, sortie d'une cage de fer, chaîne aux mains, à la taille et aux pieds.

Les interrogatoires étaient incessants, longs, insidieux, insultants, pénibles, remplis pour elle, à qui on avait refusé tout conseil, d'injures et de menaces. Dans la salle où elle comparaissait, les greffiers tenaient mention de ses dires, mais cachés derrière un rideau, des notaires surveillés par le chanoine Loyseleur, écrivaient ce que ce mauvais prêtre voulait et omettaient sur son ordre les réponses qui paraissaient favorables. Ces réponses, quand on lui accordait le temps ou la permission de les faire, Jeanne les donnait courtes, nettes, brèves et fermes.

Toutefois, sous cette violence dans cette angoisse, brutalement privée des sacrements, elle tomba malade. Toute la sollicitude de ses geôliers s'émut, dans la crainte qu'elle expirât avant une condamnation officielle; des médecins furent aussitôt mandés de Paris; Cauchon alla l'exhorter dans son cachot ; de son grabat de moribonde, la prisonnière lui répondit avec un calme mépris.

Dès qu'elle fut rétablie, le procès continua par la lecture d'un long réquisitoire en 72 articles, que dans un faux manifeste on réduisit à la fin à 12, "extraits", disait-on, des réponses de Jeanne et qu'on eut d'autant plus soin de ne pas lui communiquer qu'ils avaient été obtenus en tronquant, interpolant ses soi-disant "aveux".

Le greffier Manchon aurait voulu protester contre un texte si différent de celui qu'il avait rédigé quotidiennement, bientôt il se tut, n'osant (ce sont ses propres paroles au procès de révision) "se mettre en opposition avec des hommes si haut placés".

"La rédaction calomnieuse des douze articles — remarque charitablement le Père Ayroles — permet de mettre hors de cause la plupart de ceux qui ont jugé la vénérable d'après cet exposé imposteur ; elle atténue la culpabilité de ceux qui pouvaient en soupçonner la fausseté ; mais elle accroît d'autant plus la responsabilité de ceux qui les ont composés, et du grand coupable qui les a ainsi acceptés et expédiés."

Cauchon tenait beaucoup à l'adhésion des théologiens ; il ne leur communiqua que les douze articles mensongers. Encore plusieurs hésitaient-ils. A une grande séance, le 2 mai, devant 70 ecclésiastiques présents, après une harangue préliminaire de Cauchon, Jeanne fut introduite ; on lui adressa un sermon comminatoire, auquel elle n'eut qu'un mot : "Menez-moi au Pape et je lui répondrai."

On pense bien que Cauchon n'était pas pressé de faciliter ce voyage. Il possédait d'ailleurs comme meilleur argument des lettres instantes d'adhésion et d'excitation de l'Université de Paris qui avait délibéré en grand apparat sur les douze articles. Il donna lecture de ces lettres, et tout aussitôt, les assesseurs, s'inclinant devant une autorité théologique si imposante, votèrent la culpabilité de Jeanne.

Ce n'est pas que les consciences ne demeurassent troublées ; Cauchon sentait à merveille que "l'opinion" n'était pas convaincue ; il rêva d'obtenir de la Pucelle un désaveu de sa mission qui ruinerait son honneur ; et à peine satisfait d'une condamnation prononcée du bout des lèvres, il prétendit contraindre l'accusée à une abjuration, tout au moins, à son simulacre, ce qui était équivalent.

Ici se place dans le martyre de Jeanne l'épisode du cimetière de Saint-Ouen.

Entrer dans les détails de cette journée du 24 mai 1431 n'est pas le fait d'un court feuilleton, elle a d'ailleurs suscité une série d'études remarquables que mon rôle est tout justement de signaler (3).

Il semble établi que Jeanne en face des prélats (cardinal de Winchester, évêque de Beauvais, etc.), placée sur une estrade, eut à subir publiquement de Guillaume Erard une admonition que le docteur Richer, dans son "Histoire" manuscrite, qualifie de "pleine d'impostures".—Aux prières douceureuses succédèrent les menaces pour la conduire à une rétractation, et le bourreau sur sa charrette, bien en vue, était un argument jugé parfait. Cauchon avait, suivant l'occurence, deux sentences en poche : l'une condamnait à mort, l'autre à la prison perpétuelle ; il lut la première avec une suffisante lenteur qui permit à Jeanne de tomber dans le piège ; pendant ce temps, la sainte fille, dans le vacarme des cris de la populace et les jurons des archers, déclarait se confier à l'Eglise, s'en rapporter aux "clercs", et demandait à être conduite dans une "prison ecclésiastique." Alors on lui guida la main pour tracer une croix et un rond au bas d'un papier qui contenait une courte et banale formule qu'elle ne pouvait vérifier, ne sachant pas lire, et qu'un greffier lui souffla.

Cauchon s'arrêta, substitua la seconde condamnation à la première, au milieu des huées furieuses des Anglais qui croyaient voir échapper leur proie. L'évêque de Beauvais les rassura en expliquant à voix basse son stratagème. On ramena Jeanne dans son cachot (violant sur l'heure sa promesse faite d'une prison ecclésiastique) et aux six lignes de grosse écriture où la Pucelle avait mis son paraphe, on substitua, dans les actes "authentiques" du procès, un texte qui couvre sur le manuscrit 47 lignes de petits caractères. Cette amplification permettait d'insérer les rétractations souhaitables on n'y a pas manqué.

Tout le procès portait en fait sur une puérilité bien digne de la pudibonderie anglaise : que Jeanne revêtait des habits d'homme. Elle promit de les quitter, et les quitta. On s'arrangea de façon que, pour défendre sa pudeur, elle n'eût pas le choix, dans sa prison, d'en prendre d'autres. La constatation en fut faite avec une joie triomphante. La condamnation à mort comme "relapse" suivit le piège, et c'est ainsi qu'elle fut conduite le matin 30 mai 1431 du château de Rouen au bûcher du Vieux-Marché.

J'estime parmi les plus curieuses de ses curieux volumes les pages où le Père Ayroles relate les efforts posthumes des bourreaux de Jeanne pour se disculper.

C'est une lettre apologétique de la cour d'Angleterre à l'empereur Sigismond contre cette "femmelette" condamnée après un "très célèbre procès" ; une autre dans le même sens aux prélats, gentilshommes et bonnes villes de France, celle-ci fut lue en grande cérémonie à Paris, après un furieux sermon d'un prédicateur de l'Université ;— une lettre de l'Université elle-même au Pape.

Les documents les plus caractéristiques sont des "Lettres de garantie" accordées par le roi d'Angleterre aux juges et toutes autres personnes impliquées dans la procédure, au cas d'un procès qui leur serait fait par le Souverain Pontife ou le Concile. Quel aveu plus implicite d'une mauvaise conscience ? Bientôt, chacun rejeta sur autrui la responsabilité : Cauchon avait agi sur l'ordre des Anglais ; les Anglais sur la demande expresse de l'Université de Paris; quand, par hasard, Jeanne était tombée entre leurs mains. (Ils oubliaient qu'ils l'avaient achetée 10,000 livres, soit environ 200,000 francs de notre monnaie actuelle, ce qui constitue un joli denier).

Il semble que leur mémoire flétrie pour ne songer qu'à la pure gloire de leur victime, vénérable et sainte qui ne peut être aimée, comprise, chantée que par des cœurs, des esprits, des bouches catholiques. S'attacher à ses pas est un honneur, parler, écrire d'elle, une récompense. Et parmi ceux qui ont droit à cette couronne achetée par la science, la conscience et le temps, l'immense labeur du Père Ayroles peut, d'une façon bien particulière, trouver dans les décisions de Rome le seul prix digne de son amour et de son désintéressement.

Il a amassé des documents, mis en place des matériaux, retrouvé des fils perdus, vulgarisé surtout ces pièces décisives des procès jusqu'ici réservées aux savants, il a éclairé la plus noble page de notre histoire nationale, il a fait davantage : il a mis dans nos âmes ce mot mystérieux que Jeanne portait si haut même en ses tournements, et qui nous réconforte après elle dans les épreuves de l'Eglise et les misères de la patrie : Espérance !

GEOFFROY DE GRANDMAISONI ("L'Univers").

(3) Par ordre de date : le Père Ayroles : "La Pucelle devant l'Eglise de son temps," et la "Martyre." — M. le chanoine Dunand, le tome III de son "Histoire complète" et surtout la thèse particulière de ses "Etudes critiques" : L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen. — La brochure de M. le chanoine Ulysse Chevalier : "L'Abjuration du cimetière Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule," qui donne plus que le titre ne promet, car avant d'aborder ce point spécial de l'histoire de Jeanne, il trace de son existence un résumé d'une extrême clarté, dont le mérite est d'enchaîner les faits, en évitant toute digression, presque toute opinion personnelle. — Enfin, dans la "Revue des questions historiques (avril 1903), M. Marius Sepet a mis en parallèle les controverses avec la conscience droite et la méthode impartiale que chacun lui connaît. — La "Revue théologique française" (septembre 1903) a plus récemment encore présenté des conclusions d'une modération très sagace qui semblent bien se rapprocher de la vérité.

La Cie S. CARSLEY Limitée | **La Cie S. CARSLEY Limitée**

LE GRAND MAGASIN FERME TOUS LES JOURS A 5.30. P.M.

LES PRIX DU COTON ENCORE REDUITS AU GRAND MAGASIN

Beau coton blanc, 36 pouces, très convenable pour sous-vêtements de dames et d'enfants. Splendide valeur à 8c la verge. Prix de vente 6c

Beau coton Horrockses, 36 pouces, qualité supérieure. Ordinairement vendu à 14c la verge. Prix de vente 10½c

Coton Horrockses très supérieur, pour beaux sous-vêtements, 36 pouces de large. Vendu habituellement 19c la verge. Prix de vente 15½c

Magasin No 6, côté rue Notre-Dame, rez-de-chaussée.

UN EVENEMENT DANS LES BLOUSES DE SOIE

95 blouses de dames seulement, en beau et riche taffetas de soie, seront mises en vente aujourd'hui à 8.30 heures a.m.

Ce lot spécial est en noir, cardinal, rose, héliotrope, mais, blanc et vert. Toutes sont joliment plissées et ourlées en dessins variés et sont de la dernière mode, manches évêque, toutes les tailles en stock. Au cours régulier, ces blouses seraient vendues de $5.50 à $6.00. Mais les prix ont été réduits à, chacune $3.95

Magasin No 3, côté de la rue Notre-Dame, 1er étage.

CLAQUES DE DAMES

Claques de dames, croquet uni, doublées en coton, pointures, 2 1-2 à 7. Prix de vente de janvier, la paire . . 32c

Magasin No 1, côté de la rue Notre-Dame, rez-de-chaussée.

PEIGNOIRS DE DAMES, BON MARCHE

25 peignoirs de dames seulement en belle flanelle édredon, réversible, en jolies nuances de rose, bleu, rouge, et gris, avec large collet rabattu et garni de joli travail au crochet, bien finis et allant parfaitement. Valeur spéciale à $1.60 et $1.75. Prix de vente $1.25

(Magasin No 4, côté de la rue Notre-Dame, 1er étage).

JAMBIERES D'ENFANTS

Jambières en drap Jersey noir, pour enfants, boutonnées au-dessus du genou, mesures, 5 à 10. Prix de vente de janvier, la paire . . . 68c

Jambières en cuir tan, pour enfants, boutonnées et avec courroies au-dessus du genou, bien doublées. Régulier $1.50. Spécial pour aujodrd'hui seulement $1.26

Magasin No 1, côté de la rue Notre-Dame, rez-de-chaussée).

LE RAYON DES COSTUMES DE DAMES

Est le Théatre d'une Vente Spéciale

Les dépenses pour la garde-robe sont sensiblement diminuées en choisissant Janvier comme le mois pour s'approvisionner. Les changements dans la mode ne sont pas assez radicaux pour rendre les genres de cette saison absolument démodés pour les premiers mois de la saison suivante.

Costumes de dames, en drap Vigogne marine et noir, jupe à 9 lés, manteaux, 3-4, devant blouse, collerette fantaisie. Prix de vente $13.90

Costumes de dames, en drap de dames, marine et noir, jupe à 9 lés, manteau 3-4, avec collerette, joliment garnis avec bandes taffetas. Prix de vente 20.95

Jupes de dames en drap noir avec larges coutures relevées, chaque lé et empiècement garnis de bandes de satin. Prix de vente 7.20

(Magasin No 4, côté de la rue St-Jacques, 1er étage).

PARDESSUS POUR HOMMES

A ECOULER A

MOITIE PRIX

Il y a eu un grand rabais pour écouler tous les Vêtements d'hiver comme on le désire, en fin de saison.

Pardessus pour hommes, beaver bleu et aussi cheviote brune et grise, longueur 3-4, collet velours, devant boutonnières cachées, doublure tweed, satin fermier et soie, mesures désassorties.

Pardessus de $4.90, pour . $2.45 | Pardessus de $12.00, pour. $6.00
Pardessus de $7.25, pour . $3.63 | Pardessus de $12.50, pour. $6.25
Pardessus de $10.00, pour. $5.00 | Pardessus de $14.00, pour. $7.00

(Magasin No 2, côté de la rue Saint-Jacques, 1er étage).

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE

1765 à 1783 Notre-Dame, 184 à 194 St-Jacques, MONTREAL

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

COLLEGE MENACE DE DESTRUCTION

Manchester, N.H., 20.—Le collège Ste Marie, situé à l'angle des rues Wayne et Cartier et dirigé par les Révérends Frères Maristes, a failli devenir la proie des flammes. Sans le courage et la bravoure des pompiers nous aurions une nouvelle conflagration à enregistrer. Grâce à l'habileté des membres du département du feu, l'élément destructeur a pu être maîtrisé à temps et l'incendie qui semblait devoir réduire en cendre l'édifice tout entier, n'a causé que pour $4,000 de dommages.

L'origine du feu est entourée de mystère. Le collège avait été visité par les Révérends Frères moins d'une heure auparavant. Il n'y avait alors aucun signe d'incendie et les portes avaient été fermées à clef. Fait au moins singulier, les portes étaient entr'ouvertes lorsque le feu a été découvert. C'est ce qui fait croire que l'incendie a été allumé par une main criminelle. La valeur de l'édifice est de $25,000 et les assurances sont de $11,000.

FINANCE et COMMERCE

ACTIF ET FERME

Le marché se rétablit d'une façon remarquable

LE STREET ET LE PACIFIQUE

Sont en tête. Le Twin-City, le Toronto sont aussi en hausse.

(Des bureaux du "Journal")

Mercredi, 20 Janvier.

La prédiction déjà assez vieille d'un courtier très en vue, qui, en octobre dernier, déclarait ne pouvoir espérer un rétablissement du marché de Montréal avant le milieu de Janvier, est en train de recevoir son accomplissement d'une étonnante façon.

L'amélioration que nous avons notée cette semaine dans la situation monétaire locale est aujourd'hui positive et la bourse ne saurait désormais être privée du concours de nos banques, qui sont pour la plupart —les autres suivront bientôt l'exemple — disposées à renouer des relations amicales avec les courtiers. Déjà les taux des prêts à demande ont fléchi notablement et l'on prévoie un abaissement graduel à 4 1-2 p.c., pour les semaines qui vont suivre.

La recrudescence d'activité que nous constatons à la bourse depuis deux jours est donc parfaitement conforme à cette amélioration du marché monétaire, laquelle donne, en effet, à notre sentiment spéculatif l'orientation qui lui manquait depuis longtemps.

La fermeté de notre place aujourd'hui a été remarquable et l'ampleur du mouvement, suscité par une très forte demande au comptant et par de gros rachats de vendeurs, forcés d'opérer une retraite hâtive, ne laisse aucun doute sur les excellentes dispositions de notre place. L'attention s'est aujourd'hui portée davantage sur les valeurs de traction, telles que le Street, le Toronto, le Twin City, le Détroit et sur certains titres de valeurs industrielles telles que le Richelieu, le Power, le Scotia et le Steel.

La publication des recettes des Tramways de Montréal pendant le mois dernier et les cinq derniers mois, lesquelles accusent une notable amélioration sur celles de l'exercice précédent, a été reçue avec beaucoup de satisfaction à la bourse et a valu au titre un gain net et rapide de 5 1-4, en deux jours, à 203 1-4. Le volume des ventes a été assez considérable. Outre le Twin City, qui gagne 2 3-4 à 93; le Pacifique, qui s'inscrit ferme à 117 1-2; le Toronto, qui monte d'un point à 100 1-4, le Richelieu s'est placé en vedette, cette après-midi, en bondissant de 4 points à 84. Cette hausse était prévue et le titre n'en restera pas là, car la proximité de l'assemblée annuelle des actionnaires est considérée comme un facteur de hausse, en rapport avec les chiffres, que les calculs préliminaires du rapport annuel des opérations ont déjà fait connaître au public.

Le Power gagne un nouveau point à 73 1-2 et clôture ferme à la hausse.

Le Steel a été actif à 8 1-2, et le Scotia se raffermit à 81.

Seul le Coal est négligé et lourd à 66 3-4.

Nous publions dans une autre colonne le rapport annuel de la compagnie des Tramways de Toronto. Ce rapport est satisfaisant sous tous les rapports et donne une idée complète de l'excellente situation financière et économique des tramways de la ville de Toronto.

Les cotes suivantes ont été spécialement câblées de Londres aujourd'hui, à MM. L. J. Forget & Cie:

Grand-Tronc: 1re préf., 111 1-2 à 2me, 96; 3e, 43.

Pacifique Canadien, 121.

Baie d'Hudson, 36 1-2.

BOURSE DE MONTREAL

Ventes de la matinée:

11—Can. Pac., 117 3-8.
35—Can. Pac., 117 5-8.
75—Can. Pac., 117 3-4.
25—Can. Pac., 117 5-8.
13—Can. Pac., 117 3-8.
25—Can., Pac., 117 1-2
10—Coal Com., 66 3-4.
8—Bk Toronto, 225.
850—Iron Com., 8 1-2.
25—Twin City, 91 3-4.
10—Twin City, 91 1-2.
125—Twin City, 91 3-4.
50—Twin City, 92 1-2.
10—No. Scotia, 80.
10—No. Scotia, 80 3-4.
25—No. Scotia, 80.
3—Bk Montreal, 245 3-4.
25—Mo. Power, 73.
10—Switch, prél., 90.
3—New. Mo. St., 199 1-2.
1000—Pulp Bonds, 100.
25—Mo. St. Ry., 200 3-4.
25—Mo. St. Ry., 200 1-4.
100—Mo. St. Ry., 200 1-2.
74—Mo. St. Ry., 200 3-4.
150—Mo. St. Ry., 201.
50—Mo. St. Ry., 201 1-4.
75—Mo. St. Ry., 201.
50—Mo. St. Ry., 201 1-4.
26—Mo. St. Ry., 201 1-2.
50—Mo. St. Ro., 202.
25—Mo. St. Ry., 202 3-4.
50—Mo. St. Ry., 202 1-2.
5—Richelieu, 81.
500—M. S. R., Bd., 103 1-2.
25—Tor. St. Ry., 99 1-2.
80—Tor. St. Ry., 160.
6—Com. Cable, 180.
213—Com. Cable, 181 1-2.
5000—Iron Bds., 54.

Ventes de l'après-midi:—

50—Mo. St. Ry. 202 3-4.
12—Mo. St. Ry. 202 1-2.
50—Mo. St. Ry. 202 3-4.
25—Mo. St. Ry. 202 1-4.
25—Mo. St. Ry. 203.
25—Mo. St. Ry. 203 1-8.
75—Mo. St. R. 203 1-4.
5—Mols. Bk. 195 1-2.
25—Twin City 93 1-2.
50—Twin City 93.
25—N. Scotia 81.
5—N. Scotia 80.
25—Mo. Power 73.
25—Mo. Power 73 1-4.
5—Mo. Power 73.
50—Mo. Power 73 1-4.
25—Mo. Power 73 1-2.
3—Mo. Cotton 100.
25—Mo. Cotton 104.
25—Bk. Toronto. 225.
100—Richelieu 81 1-4.
125—Richelieu 81 1-2.
100—Richelieu 81 3-4.
75—Richelieu 82.
25—Richelieu 82 1-2.
25—Richelieu 82 3-4.
25—Richelieu 83 1-4.
25—Richelieu 83 1-2.
25—Richelieu 84.
17—Bk. Montl. 245 3-4.
100—Detroit 65 1-2.
325—Tor. St. Ry. 100.
125—Tor. St. Ry. 100 1-4.

MM. L. J. Forget et Cie, courtiers, 1718 rue Notre-Dame, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS	20 Jan. 5.00 p. m. Demande	20 Jan. 5.00 p. m. Offre	20 Jan 12.30 a.m. Demande	20 Jan 12.30 a.m. Offre
Pacifique Canadien	117¼	117¾	117¼	117¾
Cable Com.				
do pfd.				
S. L. Y. Montréal	202¼	203	202¼	203
Do do nouveau	203	198	203	198½
do Toronto	100	100¼	100	100¼
Twin City Transit	93	93¼	93	93¼
Detroit Electric	65	65¼	65	65
Mo. Toledo	23	24	23	24
do Halifax	90	95	90	95
do Windsor	100	100	100	100
Trans. de Winnipeg	175	190	175	190
Hamilton do				
West Indies				
Ont Elect. & Ont.	94	98½	94	97
Mont. Heat Lt. Power	73¼	73¾	73	73¾
Nova Scotia Steel Co.	80	90	80	90
Do do pref.				
Dom. Iron Steel	8½	9	8½	9
do do pref.	20	25	20	25
Dominion Coal Con.	69½	69¾	69	69
do pref.		108	110	
Dom. Coal Com.	80	90	80	90
do do pref.	100		100	
Cable Commercial	188	189	188½	191
Télégraph Montr'l xd	162	164	162	164
Téléphone Bell xd	160	180	180	190
Richelieu				
Ogilvie Com.	175	190	175	190
Ogilvie Fin pref.	115	116	125	115
Lake Woods				
B. C. Pack's Ass'n. A pfd.				
Trinidad Elec. Ry.			73	
Mont. Steel Works.				
Do do pref.				90
Laurentide Pulp				
Windsor Hotel	50		50	
North West Land pfd			250	275
Com				
Loan and Mortgage				
Lake Superior Cons'd				
M. S. P. & S. M.				104
Do do pref.				
COTONS				
Montréal	105	102½	105	
Dominion		82½		85
Can. Coul.			41	45
Marchands		40		
Montmorency				
MINES				
War Eagle				
Republic				
Payne				
Virtue				
North Star				
Switch Com				
do pfd				
BANQUES				
Banque Montréal xd	250	245	250	245
do Ontario xd				
do M. N. A.		131		
do Molsons	145	195½	145	195½
do de Toronto		225	240	
do des Marchands		150		150
do Hochelaga	203½		203½	
do Nadle Exp.				
do des Cant. de l'est				
do de Québec				
do Nationale	130			
do Union				
do du Commerce	150	149½	150	149
Do Dominion				
Do Standard				
Do Impériale				
do Hochelaga	135		140	
do Ottawa	211		211	
DEBENTURES				
Land Great				
Dom. Cable Com.				
Do do pref.				
Peoples R. & L.				
Halifax Elec. Ry.				
Bell Telephone				
Can. Col. Cotton				
Dominion Coal	95			
Laurentide				
Winnipeg Electric				
Dom. Ironand Steel	88	89	88	89
Mt. Street Rail	165	165	165	165
Ogilvie Milling	112		115	109
N. S. Steel and Coal			105	

L'argent à demande à Montréal est facile à 5 1-2 p.c.

A Londres les taux ont été faciles de 2 1-2 à 2 3-4 p.c.

A New-York l'argent à demande a été facile de 1 3-4 à 2 1-8 p.c.

Le change sterling est ferme de 486.15 à 486.20 à demande.

Londres, 20.— La Bourse a été aujourd'hui plus active qu'à l'ordinaire.

Les Consolidés ont gagné une fraction. Les chemins de fer nationaux ont été fermes à la hausse.

Les valeurs américaines ont été irrégulières et ont clôturé calmes. Les valeurs étrangères ont été soutenues.

Paris, 20.— Le Trois pour cent de rentes françaises est coté à 97 frs 82 1-2 c. à terme.

BOURSE DE LONDRES

Londres, 20.— Consolidés au comptant, 87 15-16; idem, à terme, 88; Anaconda, 3 7-8; Atchison, 69 5-8; do. préf., 92; B. et O., 82 1-4; C. P., 120 5-8; C. et O., 34 1-2; Chicago, Greatwestern, 18; Chicago Mil et St. Paul, 148 1-2; De Beers, 20; Denver et Rio Grande, 23; do préf., 73 1-2; Erie, 29; do 1ère préf., 71 1-4; Erié, 2e préf., 50 1-2; Ills. Central, 135 1-4; Louisville et Nashville, 113 1-8; Mo. Kans. et Texas 18 3-8; N. Y. C., 133 1-4; N. et W., 59 1-2; do préf., 90; Ont. et Western, 22 3-4; Penna., 61 3-4; Rand Mines, 9 1-2; Reading, 38 5-8; do 1ère préf., 40 1-2 Reading, 2e préf., 31; Southern Ry., 32 1-4; do préf., 82; Southern Pac., 51 1-8; Union Pac., 81 3-4; U. P., préf., 92; U. S. Steel, 11 5-8; do préf., 59 5-8; Wabash, 21; do préf., 39 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

M. C. D. Monk, gérant de J. S. Bache et Cie, de New-York, nous fournit le rapport suivant.

VALEURS	20 Jan. Ouvert.	Plus Haut	Plus Bas	Clôture
Amalgamated copper	90½	90¾	89¾	90
American Loco Com	17¾	17¾	17¾	17¾
do pref		77¾	77¾	77¾
Amer. Sugar Ref Co.	123½	125¾	124¼	124¾
do. do.				
Am. Smelting and Ref.				
Am Car Foundry	17¾	17¾	17¾	17¾
Anaconda Min.Co.				
A. Top. and St. Fe.	67¾	68¾	67¾	68¾
Do do pref.	97½	98¾	96¾	98¾
Baltimore and Ohio.	80½	80½	79¾	80
Do do pref				96
Brooklyn Rapid T.	56¾	50¾	49¾	49¾
Chic. and Alton Com	37	38	37	37¾
Canadian Pacific	117½	117¾	116¾	117¼
Canada Southern				
Ches. and Ohio	33½	33¾	33¼	33¾
Chic. and Great West				
Chic. and N. W.				
Ch Mil and St-P.	144¾	145¾	144¼	145¾
Colorado Southern	18	18	18	18
Do 1 pfd				
Do 11 pfd				
Consolid Gas, N. Y.	194	194	193¾	193¾
Col. Fuel and Iron				
Corn Products	20¾	20¾	20¾	20¾
Do do pref				
Cleveland C. C. and L.				
Detroit United Ry.				
Dele. Lack and W.				
Delaware and Hud				
Denver R. G. Com	22¾	165¾	167	167¾
Do. pref.		22¾	22¾	22¾
Duluth S. S. and Atl				
Do do pref.	18	18	18	18
General Electric		194¾	194¼	
Hocking Valley				
Jersey Central	162	153	162	
Illinois Central				
Iowa Cen Coal				
Do. do. pref.				
Kansas and Tex. com	18	18	18	18
Do. do. pref.	41	41	40¾	40¾
Louisville and Nash.	108	109¾	108¾	109
Manhattan Elev'd	145	145¾	143	145
Missouri Pacific	99	99¾	98	98¾
Minn. S.T. and S.M.	99¾	99	99¾	99¾
Do. do. pref.	123	125	123	123
Mexican Cen tral	12¾	13¾	12¾	12¾
Metropolitan Trac.	129	129	129	129
N. Y. C. and Hud.	119¾	119¾	119¼	119¾
Erie Railroad	24¾	25¾	24	24¾
Do. do. 1 pref.	49¾	49¾	49¼	49¾
Do. do 2 pref.	40	40	40	40
N. Y. Ont. and west.	25¾	26¼	25¾	25¾
Northern Securities				
Norfolk and West.		58¾	57¾	58¾
Omaha				
Pacific Mail	31	32	31	32
Penn. R.R.	119¾	120¼	119¾	120
Pressd Steel com.				
Do. do. pref. xd.				
Peoples' Gas		98¾	98	98¾
Phil. and Reading.	40¾	40¾	40	40¾
Do. 1 pref.				
Do. 11 pref.				
Pullman				
Rock Island com.	24¾	24¾	23¾	23¾
Southern Ry. com	23¾	23¾	23¼	23¾
Do do pref	73¾	73¾	73¾	73¾
Southern Pacific	69¾	69¾	69¾	69¾
T. Coal and Iron	55¾	56¾	54¾	56¾
Texas Pacific	26¾	26¾	26¾	26¾
Twin City	91¾	92¼	91¾	92¼
U. S. Leather com.				
Do do pref.	77¾	77¾	77¾	77¾
U. S. Steel com	11¾	11¾	11¾	11¾
Do do pref.	56¾	56¾	57¼	56¾
U. S. Rubber com.	18¾	18¾	18¾	18¾
Do do pref	43¾	43¾	43¾	43¾
Union Pacific com.	93¾	94¼	93¾	94¼
Do do pref.	86¾	86¾	86¾	86¾
Wabash	20¾	20¾	20¾	20¾
Do do pref.	39¾	39¾	39¾	39¾
Western Union Tel.				87¼
Wis. Central	23¾	23¾	23¾	23¾
do do pref.	46¾	47	46¾	46¾
American Ice Co.				34

New-York, 20.— Il y eut une assez grande activité à la Bourse aujourd'hui et beaucoup de fermeté, mais cette fermeté même a été mise en doute par une grande partie des courtiers. La hausse fut du reste enrayée. Londres s'était porté vendeur à New-York, ce qui fit croire à une nouvelle alarme au sujet de la guerre.

Le blé s'en ressentit, mais le coton resta indifférent, continuant de monter. Le tout provoqua une réaction temporaire. Une hausse de 3 points sur le Northern Securities, due à la circulation d'une nouvelle confidentielle, que la décision de la Cour Suprême avait été rendue dans la cause et qu'elle n'était pas défavorable à la compagnie, eut une influence considérable sur la Bourse, et les cours remontèrent.

L'Union Pacifique a été arrêté par de fortes réalisations, mais le Southern Pacific gagna 1 1-2.

Le Rock-Island et l'Amal. Copper ont perdu 1 point.

Les valeurs de traction ont eu une tendance réactionnaire.

La clôture se fit plus facile.

BEURRE ET FROMAGE

BEURRE. — Le marché est plus ferme par suite du fait que les arrivages ne sont pas aussi abondants qu'ils le sont ordinairement à pareille époque. Cela a été heureux pour les marchands qui avaient acheté trop de crémeries d'automne dans l'espoir de faire de l'exportation, car ils ont réussi à s'en débarrasser sans trop de sacrifices à 21 1-2c. Les crémeries d'hiver varient de 19c à 20 1-2c, selon la qualité, et le beurre de ferme vaut 16c la livre.

FROMAGE. — Le marché reste ferme encore aujourd'hui et les acheteurs anglais semblent devoir se soumettre aux conditions de nos marchands. Il est certain que si ces derniers daignaient accepter 10 3-4c ils pourraient facilement se défaire de tout le stock qu'il y a sur le marché. Loin de là, ils méditent une hausse, car ils obtiennent facilement 10 7-8 et 11c par câblogramme.

PRODUITS DE LA FERME

OEUFS.— Le marché est très fort et les prix ont subi une nouvelle hausse de 1c à 2c la douzaine par suite de la diminution des stocks et de la parcité des arrivages. La demande est excellente.

Nous cotons: œufs choisis, 28 à 30 cents; œufs chaulés de l'Ouest, 21 à 22c la douzaine.

BASSE-COUR. — Il n'y a pas d'amélioration dans la demande, car les marchands ont tout ce qu'ils leur faut pour le moment. Le marché est facile.

Nous cotons: frais, 14c à 14 1-2c; dindons gelés, 12 1-2 à 13 1-2c; poulets, 10 à 12c; poules, 7 à 8c; canards, 13 à 13 1-2c; oies, 9 à 11c la livre.

FEVES. — Le ton du marché est ferme, mais la demande est limitée et les prix restent à $1.40 et $1.45 le boisseau pour les prime.

MIEL. — Il n'y a rien de neuf sur le marché. Les prix sont fermes.

Nous cotons, Miel blanc, en gâteau, 13c; coloré, 9c à 10c; sarrazin, 7c à 8 cents.

PATATES — La demande est toujours excellente, et comme les approvisionnements commencent à diminuer les prix sont fermes à, de 75c à 80c, par petits lots, ou à, de 63c la poche par lots de char, sur rails.

LE FOIN

Les affaires dans le foin en balles sont tranquilles, et le ton du marché est facile, mais les prix n'offrent aucun changement.

Nous cotons: Foin No 1, $9.50 à $10; No 2, $8 à 9; mêlé de trèfle, $7.50 à $8; trèfle pur, $7 à $7.50 la tonne, f.o.b. par lots de char.

LA CLOTURE A CHICAGO

Chicago, 20. — Les cours ont clôturé comme suit:

Blé, mai, 92 1-8; juill., 84 3-8; sep. 79 7-8.

Maïs, janv., 46 3-8; mai, 50 3-8; juill., 48 5-8; sept., 48 1-8.

Avoine, janv., 39; mai, 42 3-8 à 1-2 juill., 38; sept., 33 3-4.

Lard, janv., 12.05; mai, 13.25.

Saindoux, 6.47 1-2; mai, 7.20; juillet, 7.25.

Côtes, janv., 6.37 1-2 à 6.40; mai, 6.70; juill., 6.80.

MARCHE DE CHICAGO

20 janvier 1904.

	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Clôture.
Blé, mai:	89 7-8 90 1-4	92 1-8	89 7-8	92 1-8 1-4
Blé, juillet:	83 3-8 84 3-8	83 1-4	84 3-8	1-2
Maïs, mai:	49 7-8 50 5-8	49 3-4	50 3-8	
Maïs, juillet:	48 1-8 48 3-4	48	48 5-8	
Avoine mai:	41 3-4 7-8 42 5-8	41 3-4	42 3-8	1-2
Avoine, juillet:	37 5-8 38 1-8 1-4	37 1-2	38	
Lard, janv:				1205
Lard mai:	1320 1327	1317	1325	
Saindoux, janv.:				697
Saindoux mai:	717 725	717	726	
Côtes janv:				637-40
Côtes mai:	667 672	667	670	

COTON

New-York, 20. — Les cotons futurs ont ouverts fermes: Janv., 14.23; mars, 14.10; mai, 14.54; juin, 14.52; juillet, 14.59; août, 14.01; oct., 11.85.

Ils ont clôturé soutenus:

Janv., 14.10; fév., 14.17; mars, 14.30; avril, 14.37; mai, 14.27; juin, 14.52; juillet, 14.53; août, $14.00; sept., 12.68; oct., 11.78.

Le coton sur place clôture tranquille à 14.50 et 14.75.

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

COURRIER DE GASPE

(Spécial au "Journal")

Percé, 16 Janvier.

—La première quinzaine de l'année a été d'une température inconstante D'abord, nous avons subi le froid boréal dont on s'est tout plaint ailleurs. Nous avons marqué jusqu'à 18 au-dessous de zéro, avec un vent brûlant à l'envers de la chaleur. La quantité de navets et de patates vus s'est fait surprendre est geler, est considérable.

De même des nez trop longs, des joues trop bouffiues, et des oreilles trop grandes.

Puis le froid a tombé et le soleil a brillé comme en mars. Ces jours derniers, un peu de neige de de la brume moitié pluie. Enfin, aujourd'hui, nous avons la visite de la bise de l'est avec neige.

—On voit de temps à autre, déjà venir des passants, la poche sur le dos.— Ce sont des gens partis des chantiers d'en haut, qui ont manqué le "Short line" à Causapcal, et doivent revenir à pieds de New-Carlisle à leur foyer, Grande Rivière, Percé, Gaspé, Anse au Griffon, Rivière au Renard,— c'est-à-dire— une promenade de 75 à 150 milles. Ils se plaignent que le "Short line" n'a "pas d'heures régulières de départ". Nous appelons l'attention du député de la région intéressée, M. Lemieux, et des directeurs de ce chemin, sur cette grave défectuosité dans le service des trains.

—Il est arrivé une mort subite à Sainte-Anne-des-Monts, ces jours derniers. On a fait mander le Coroner-médecin en toute hâte de Percé. On ne croit plus toutefois qu'il y ait encore danger pour le mort, mais le coroner doit s'assurer qu'il n'a plus la vie, avant de le mettre en terre!

—Le 20 janvier s'ouvrira à New-Carlisle le terme criminel où seront jugés les trois accusés du meurtre, qui a eu lieu à Cross Pointe, comté de Bonaventure, vis-à-vis Campbellton.

—Le 25, s'ouvrira ici, le terme de la Cour de Circuit, et le 28, celui de la Cour Supérieure, tous les deux seront présidés par l'honorable juge de Billy.

LE CHŒUR ST BERNARD A SOREL

(Spécial au "Journal")

20 janvier 1904.

Dimanche dernier, a eu lieu, dans la grande salle du bloc Vanasse, rue George, une assemblée générale des membres du chœur St-Bernard, sous la présidence de M. Richard Bernard. M. Alfred Lussier agissait comme secrétaire pro tem.

Il s'agissait de la réorganisation de cette société chorale et des moyens à prendre pour lui donner tout le développement et l'efficacité possibles.

Des discours de circonstance furent prononcés par le président, M. R. Bernard, et MM. A.-P. Vanasse, J.-B. Vanasse, A.-G. Hamel et L.-N. St-Martin, lesquels reçurent l'assentiment général.

M. A. P. Vanasse, dans ses remarques, a surtout appuyé sur l'importance qu'il y a de bien lire et prononcer le latin, et de donner, à chaque note du plain-chant sa valeur exacte.

En effet, c'est en observant cela que l'on peut faire du plain-chant digne du rôle prééminent qu'il joue dans nos offices religieux.

Le chœur St-Bernard se compose actuellement des officiers et chantres dont les noms suivent:

Directeur du chœur et maître de chapelle, M. A.-P. Vanasse; président, M. Richard Bernard; vice-président, M. H. de Grandpré; trésorier, M. J. J. O. Fortier; bibliothécaire, M. Alfred Lussier; organiste, M. Richard Bernard.

Membres du bureau de direction, MM. Dr J. F. R. Latraverse, Alfred Guévremont, N.P., J. B. Vanasse, Joseph Pratte et A. G. Hamel, élu en remplacement de M. J. F. F. Boulais, qui a quitté Sorel.

Membres MM. Emile Rajotte, Dr Ste-Marie, Dr A. E. Laferrière, Joseph St-Michel, J. A. St-Arnaud, Chs Lord, Arthur Bernard, J. O. Péloquin, Joseph Chapdelaine, Adélard Pontbriand, Nap. Bérard, Albert Lamoureux, J. O. Moulin, Joseph Guinard, F. X. A. Paradis, C. H. Beaulieu, Arthur Cardin, O. Crépeau, Michel Mathieu, A. Charland, G. A. Beaudet, J. A. Trempe, Wilfrid Rajotte et Arthur Pagé.

L'assemblée adoptera prochainement des règlements qu'un comité composé de MM. A. P. Vanasse, Richard Bernard, J. B. Vanasse, Damase Matte, A. G. Hamel, H. de Grandpré et L. N. St-Martin, N.P., est chargé de préparer.

Nous ne pouvons qu'approuver MM. les chantres dans leurs efforts pour former une association forte et qui puisse continuer à rendre service à la population en contribuant à rehausser, comme ils l'ont fait ces dernières années, nos fêtes religieuses, de charité, et même profanes.

LA REVUE CANADIENNE

Sommaire du numéro de janvier:

Jean-B. Lagacé, — Jean-François Millet.

Alphonse Gagnon, — Une Chronique.

M. Tamisier, S.J. — Aigle et vautour (poésie).

J.-M. Leleu, — Causerie littéraire, (la dernière gerbe de Coppée).

Missionnaire, — Souvenir de premier de l'an.

Juliette, — Les Etrennes.

Hermine Lanctôt, — Les Enfants, — Les Vieillards.

F. L. Desaulniers, — Le greffe de Notaire Jean Cusson.

Gustave Cirilli, — Le Sphinx.

E. Z. Massicotte, — La Généalogie au Canada français.

A. B. Routhier, — Québec et ses approches.

Thomas Chapais, — A travers les faits et les œuvres.

Illustration:

Jean-François Millet, — Les Glaneuses.

Illustrations de M. Jean-B. Lagacé:

Portraits: Jean-François Millet; François Coppée.

Articles:

Jean-François Millet: Sa maison à Barbizon.

Souvenir de premier de l'an: Un papier jaune, orné d'un bureau de recrutement; La pluie commençait à tomber; Pour me rendre à la messe.

Les Etrennes: Bébé Corse du temps de Napoléon Bonaparte; Bébé Lorrain du temps de Jeanne d'Arc; Ancien berceau Breton.

Le Sphinx: Jean, me disait-elle d'un air distrait M. Raymond Pendillac et sa sœur; Vêtu d'une sorte de burnous blanc; Puisque c'est sérieux, brisons là...

M. L'ABBE J. O. GENEST

Marlboro, Mass., 20. — M. l'abbé J. O. Genest, de la rue Broad, vicaire à la paroisse Ste-Marie, a été nommé par Mgr Williams, curé de la paroisse canadienne de Colchituate. Il succède à M. l'abbé J. N. Jacques, transféré à la paroisse canadienne de Leotralville, à Lowell.

M. l'abbé Genest ici depuis 21 ans. Il ne laisse que des amis. Il prendra possession de sa cure mardi matin.

M. l'abbé Genest est né à Trois-Rivières en 1861. Il est fils de Charles B. et Caroline Brunelle, née Beaufort. Elève du séminaire de Trois-Rivières et a été ordonné par Mgr Laflèche en cette même ville.

Sa première nomination a été à St-Tite, Champlain, de là à Maskinongé, et en 1892 il a été transféré à Marlboro.

Thé de Ceylan
VERT OU NOIR

Est un Thé honnête parce que c'est un Thé pur. Son arome riche et parfait, sa qualité uniforme et sa grande économie de service le rendent insurpassable. Si vous voulez le comble de la perfection en fait de Thé, il vous faut le Thé de Ceylan.

En vente chez tous les Epiciers de première classe.

30-28-25-23-20

FINANCES

J. S. BACHE & CIE
BANQUIERS ET COURTIERS,
16 Rue Saint-Sacrement. - - Montréal.
C. U. MONK, Gérant.
Bureau Principal, 66 Exchange Pl., N.Y.
Membres de la Bourse du Coton et du Café de New-York, et la Chambre de Commerce de Chicago, ces Bourses de Chicago et de Philadelphie.
Rapport et cotes de la Bourse quotidienne du coton et des grains envoyés gratuitement sur demande.
FIL TELEGRAPHIQUE PRIVE et DIRECT
105-n

"A GLIMPSE AT WALL STREET AND ITS MARKETS"
UN COUP D'ŒIL SUR WALL STREET ET DES VALEURS.
PUBLIE SUR DEMANDE PAR
JACOB BERRY & Co
Membres { N.Y. Consolidated Stock Exchange / N.Y. Produce Exchange
44-46 Broadway, New-York.
FONDE En 1863.
SUCCURSALE A MONTREAL
82 Rue St-François-Xavier,
JULES GOSSELIN, Gérant.
Tel. Bell Main 1800, fil direct à New-York.
S'occupent de courtage général en Valeurs, Obligations, Grains et Coton.
1-1-j-s—1 an

UN TUYAU DE BOURSE
Un nouveau livre
De nouvelles idées.
ECRIVEZ POUR
R. C. BROWN & CO.
Standard Stock Exchange Bldg., Toronto
21—m-j-s-11

ARONSON & RUTENBERG

Prêteurs sur gages et Bijoutiers
601 RUE CRAIG.
Argent à prêter sur Diamants, Montres, Bijouteries, Vêtements, Fourrures, Marchandises sèches. Fourrures mises en entrepôts durant les mois d'été.
N. B.—Une visite à notre département de bijouterie est sollicitée. 31—m-j-s-n

VENTE DE RAISIN
Ex. S.O. "Buenos-Ayrean"
75 boîtes de raisin sans pépins, "Canpicern," 25 livres chacune; 4 boîtes de raisin en grappes "Union Jack," 20 livres chacune.
Légèrement endommagé par l'eau pendant la traversée.
Vente à l'encan, à la salle de vente du soussigné, 1828 rue Notre-Dame.
JEUDI, LE 21 JANVIER, A 2.30 P.M.
WALTER M. KEARNS,
27—2 Encanteur.

A ROXTON-FALLS

(Spécial au "Journal")

19 janvier 1404.

Nos élections municipales ont eu lieu lundi dernier, dans le village, après une lutte de deux jours. MM. Isidore Pariseau et Louis Brazeau, père, ont été élus avec une majorité de 24 voix contre MM. John Massé et Félix Bienvenu. Dans le Canton MM. Dolphis Bruneau, et Charles Brunet, ont été élus par acclamation en remplacement de MM. Alexandre Bourbonnière et J. B. Aubertin.

—En visite chez son père, M. L. W. Lévesques, M. l'abbé Lévesques, vicaire à Farnham.

—MM. Ls Lévesques, Aimé Bouthillier, Alphonse Tétreault et I. Ratche, N.-P., ont assisté vendredi dernier à la grande assemblée conservatrice tenue à Granby. Ils ont eu l'avantage de faire connaissance, personnellement avec le digne chef de l'opposition M. Borden.

—M. E. Desorcy, étudiant en médecine à Laval de Montréal, était en visite la semaine dernière chez son père, M. le docteur Desorcy.

—M. le notaire I. Ratche, a fait l'acquisition, la semaine dernière, de l'ancienne propriété Trudeau, comme résidence privée. Il a vendu le même jour, le terrain adjacent à M. H. E. Leerand.

—MM. J. C. Chapais et Dery nous ont donné, le 15 courant, deux conférencesagricoles très intéressantes.

—M. le Curé a terminé sa visite paroissiale dans le Canton et, cette semaine, il continue dans le Village.

—Nous avons eu probablement une grande assemblée politique conservatrice dans notre localité. Des orateurs distingués seront présents. L'honorable M. Tarte, sera invité à adresser la parole et traitera de la question fiscale et de la protection.

A LANORAIE

(Spécial au "Journal")

20 janvier, 1901.

Dimanche dernier, plusieurs amis étaient convoqués par M. Edgar Arpin maître-chantre de la paroisse, à une soirée intime.

Le plus grand entrain et la plus franche gaieté ne cessèrent de régner jusqu'à une heure avancée de la nuit.

M. et Mme Arpin, reçurent leurs invités avec leur courtoisie habituelle. Les vins étaient abondants et des meilleurs. Le chant et la musique eurent une large part dans le succès de la soirée.

Parmi les convives, nous avons remarqué:

M. et Madame Hector Desmarais M. et Mme Ad. Desmarais, de St-Ours; M. Ed. Ferland; M. et Mme Picard; M. et Mme Dr. Ferland; M. et Mme A.-B. Champagne; M. et Mme Arthur Ferland; M. et Mme Dr P.-H. Lavallée; Mlles Rosa Picard; Elisabeth Picard; Alberte Ferland; MM. Ls.-Jos. Doucet; Arthur Arpin, etc.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
Exposition Universelle, St-Louis, Mo.,
Du 30 Avril au 1er Décembre 1

Colonial House

SQUARE PHILLIPS

GRANDE VENTE ANNUELLE A ESCOMPTE

FLANELLES

Un lot choisi de Flanelles "Opéra" Françaises pour Matinées, peignoirs et kimonas, à 50c, moins 33 1-3 p.c.

SPECIAL

1000 verges de très belle flanelle Cachemire française, pour blouses et peignoirs, 50c, moins 33 1-3 p.c.

CORSETS

22 styles de Corsets Importés, principalement de corsets droits à moitié prix.

$1.75, pour	$0.88	3.50, pour	$1.75
2.00, pour	1.00	3.75, pour	1.88
2.25, pour	1.13	4.00, pour	2.00
2.45, pour	1.23	4.50, pour	2.25
2.75, pour	1.38	4.75, pour	2.38
3.00, pour	1.50	5.50, pour	2.75
3.25, pour	1.63	7.50, pour	3.88

RAYON des HARDES FAITES

MARCHANDISES LEGEREMENT ENDOMMAGEES PAR L'EAU, VENDUES A GRANDES REDUCTIONS

Habillements S. B., pour hommes, tweed mélangé, valant $14.00, $15.00, $16 et $18, pour $6.99.

Pardessus-Raglanette, pour jeunes gens, couleur gris sombre, valant $15, pour $6.99.

Pardessus Raglanette de couleur noire, pour hommes, valant $16, $16.50 et $18.00, pour $7.99.

Pardessus Raglanette noirs, pour garçonnets, valant $10 et $12, pour $5.25.

Blouses de garçonnets, pour vendre à 50 pour cent.

GALERIE D'ART

Un lot choisi d'Aquarelles Encadrées à Moitié Prix.

Etoffes Noires pour Dames

Homespun Rayé noir de fantaisie.
Homespun noir fantaisie.
Bouton noir fantaisie.
Homespun noir carreauté.
Cheviote noire de fantaisie.
Zibeline noire rayée.
Mohair noir de fantaisie.
Grenadines noires.
Coupons d'Etoffes noires.
Etoffes à Robes noires (en boîtes); tous modèles différents.
Natte noire fantaisie.
Bouclé noir à rayures.
Drap noir, 44 pouces, 90c.

ESCOMPTE DE 20 POUR CENT.

ETOFFES DE COULEUR

Lot choisi d'Etoffes légères, soie et laine, Etamines, Voiles, etc., etc., escompte de 20 pour cent.
Châles de qualité supérieure, tout laine, escompte de 20 pour cent.
Mousseline de première qualité, escompte de 20 pour cent.
Chiffon brodé, nuances noire et ivoire, largeur, 46 pouces, escompte de 33 1-3 pour cent.
Chiffon brodé noir à pois de couleur, à moitié prix.

CHAUSSURES DE DAMES

Les lignes de fantaisie et les lignes incomplètes de ce rayon ont été étalées sur des tables spéciales et sont offertes à des prix bien inférieurs au prix coûtant.

Quelques-unes de ces tables portent les marchandises suivantes :

A 50 cents. — Bottines à boutons, pour bébés, Oxfords d'enfants et souliers à boucles, en chevreau, pour jeunes filles, d'excellente qualité, à $1.60.

A 75 cents. — Bottines d'enfants, pantoufles de feutre et de chevreau blanc, pour dames, valeur, depuis $1.50 et au-dessus.

A $1.00. — Oxfords jaunes, pour dames. Oxfords et bottines noires pour jeunes filles, valeur, $2.00 et au-dessus.

A $1.50. — Bottines et Oxfords jaunes et noirs, pour dames. Bottines jaunes, pour jeunes filles, valeur $3.00 et au-dessus.

A $2.00. — Bottines et Oxfords jaunes et noirs à boutons et à lacets, pour dames, valeur, $3.00 et au-dessus.

A $2.50. — Bottines noires, lacées et à boutons, pantoufles en velours et en chevreau, valeur $3.50 à $4.50.

A $3.00. — Bottines et Oxfords à lacets et à boutons, pour dames, valeur de $4.00 à $5.50.

GARNITURES DE ROBES

Appliqué noir, blanc et de couleur, 20 p.c.
Guipure noire, blanche et de couleur, 20 p.c.
Pendants noirs et blancs, 20 p.c.
Guipure perlée et séquin noir, 20 p.c.
Pendants en séquin noir, 20 p.c.
Restes de coupons de couleur, 33 1-3 p.c.
Volants noirs, blancs et noirs et blancs, 33 1-3 p.c.
Plissés satin, noir et blanc, 33 1-3 p.c.
Restes de guipure de couleur, 50 p.c.
Collerettes de robes, étoffe perse, de couleur, 50 p.c.

CHAUSSURES D'HOMMES

En addition aux escomptes très libéraux que nous offrons sur tous les stocks réguliers, nous avons placé des lignes dépareillées et brisées sur les tables comme il suit :

A $1.25. — Lignes dépareillées de pantoufles. Valeur au-dessus de $2.00.

Pour $1.50. — Pointures dépareillées de bottines et d'Oxfords lacées pour garçonnets et adolescents, et Oxfords à semelles tournées en cuir patent et en chevreau, pour hommes, valeur jusqu'à $2.75.

A $2.00. — Bottines lacées en veau patent et en veau Box, pour garçonnets et adolescents, et bottines lacées en Box Kip, pour hommes, valaient jusqu'à $3.00.

A $2.50. — Bottines lacées et Oxfords en chevreau Vici et en veau Box, pour hommes, bottines lacées et en chevreau tan pour hommes et bottines lacées en veau émaillé, pour garçonnets, valant jusqu'à $5.00.

A $3.00. — Bottines lacées, en chevreau, en veau et cuir patent, pour hommes, bottines lacées en veau Willow jaune, pour hommes, et Oxfords en veau émaillé, pour hommes, valaient jusqu'à $5.00.

A $3.50. — Bottines lacées et à boutons, en cuir de poulain et en veau, pour hommes, bottines lacées et à boutons en veau émaillé, pour hommes, bottines lacées en chevreau et en veau pour hommes, Oxfords en veau, en peau de poulain et en cuir émaillé, pour hommes, valant jusqu'à $6.00.

ARTICLES SPORTIFS

BATONS DE HOCKEY

Le balancé de notre stock de Bâtons de Hockey, à votre choix, 30c.

SKIS

Véritables Skis Norvégiens et accessoires pour Skis, à 10 p.c. d'escompte.

PATINS

Avec un escompte de 10 à 20 p.c.

PANIERS

Mannes à papiers de fantaisie.
Paniers à ouvrage, tables five o'clock tea, etc., etc., à 20 p.c. d'escompte.

EXERCICES

Modèle spécial, pour $2, $3, $4 et $5.00, moins 20 p.c.

JOUETS

Un escompte de 20 à 50 p.c. Tables d'invalides, à 10 p.c.

VOITURES D'ENFANTS

De 10 à 20 pour cent.

Mercerie pour Hommes

OCCASION SPECIALE

Chemises de couleur pour hommes, batiste française et américaine, plastron repassé, poignets séparés, très jolis dessins, pour $1.50, moins 33 1-3 pour cent.

Cravates à bouts flottants, nouveaux dessins, larges bords, bonne qualité, valeur, 85c et $1.00, pour 35c chaque et 3 pour $1.00.

PARAPLUIES D'HOMMES

Un lot de parapluies d'hommes, belle marchandise anglaise, qualité supérieure, de $2.00 à $7.00, moins 50 p.c.

RAYON DE L'OPTIQUE

MONTURES DE LUNETTES.

En or doublé, 14 karats, monture automatique, garantie, 15 ans, $1.00
Albums, escompte 50 pour cent, 33 1-3 pour cent et 20 pour cent.
Baromètre et Thermomètres, à 20 pour cent.
Jumelles d'Opéra et Lunettes d'Approche, à moitié prix.

5 pour cent d'Escompte au comptant en sus de tous les autres Escomptes ou Réductions

Attention spéciale donnée aux ordres par la Poste

Henry MORGAN & Co.

MONTREAL

LA NOMINATION

Dix-neuf échevins sont élus sans coup férir, mais l'appel des candidatures dans certains quartiers cause des surprises

Au-delà d'un millier de personnes étaient présentes dans la salle du Conseil et dans les couloirs de l'hôtel-de-ville, hier après-midi, afin de connaître le résultat des nominations des candidats aux honneurs civiques. Il va s'en dire que l'excitation était intense parmi les amis des différents candidats.

Nous avons eu dix-neuf élections par acclamation.

Les échevins, qui sont assurés de siéger dans le nouveau Conseil de Ville, sont: MM. J.-D. Couture; L.-A. Lapointe; J. C. E. Lévy; Gaspard Deserres; C.-B. Carter M. J. Walsh; N. Lapointe; H. B. Ames; I.-H. Stearns; G.-W. Sadler; F.-Robertson; Louis Payette; C. Lemay; J.-B. Clearihue; C. Robillard; L.-A. Lavallée; John Bumbray; Philias Wilson et R. Turner.

POUR LA MAIRIE.

Les candidats à la mairie, sont: MM. J. Cochrane; H. Laporte et U. H. Dandurand.

Vint ensuite l'appel des candidats, qui auront à lutter pour entrer à l'hôtel de ville. Cet appel a causé beaucoup de surprises.

LES CANDIDATURES CONTESTEES.

Il y aura lutte pour les élections municipales dans les quartiers suivants:

CENTRE, Siège No 2.— MM. C. Le-Beuf et A.-J. H. St-Denis.

OUEST, Siège No. 2.— MM. F.-E. Nelson et Joseph Ward.

Quartier STE-ANNE, Siège No 1.— MM. D. Gallery et Arthur Jones;

Quartier ST-JOSEPH, Siège No.2. —MM. G. Kinsella et F.-A. Sauvageau;

Quartier ST-LAURENT, Siège No. 2.— MM. H. A. Ekers et Alfred E. Harvey;

Quartier ST-JACQUES, Siège No. 1,— MM. N. Giroux et T. Bastien.

Quartier STE-MARIE, Siège No 1. —MM. F.-E. Larivière, Félix R. Beaulieu, Siège No. 2, Jos. Lespérance et J.-T. Marchand;

Quartier PAPINEAU, Siège No. 1. —O. Ricard, M. Martin, Siège No. 2 E. Chaussé.

Quartier ST-JEAN-BAPTISTE, Siège No. 1.— Noé Leclaire, Léandre Ouimet; Siège No. 2, Geo. Vandelac, W.-J. Proulx,

Quartier DUVERNAY, Siège No 1, —MM. N.-E. Hébert, A. Gagnon, Siège No. 2, S. D. Vallières, Hon. H.-B. Rainville.

Quartier ST-GABRIEL, Siège No. 1.— MM. A.-G. Dagenais, M.-D., Patrick O'Brien;

Quartier ST-DENIS, Siège No 1.— L.-P. Dupré, J.-H. Paquin, Siège, No. 2.— P. J. Martineau, J. G. Duquette.

DES DISCOURS

Après la proclamation des candidats, MM. Laporte et Dandurand adressèrent la parole en leur qualité de maire en perspective, et M. Couture remercia les citoyens du quartier St-Jacques de l'avoir élu par acclamation et promit de faire son devoir comme par le passé. Il complètera le programme qu'il a adopté lors de son entrée au conseil de ville: servir les intérêts bien entendus de la ville en général et ceux de son quartier en particulier.

DEUX PROTETS

Le greffier de la cité accuse réception de deux protêts, l'un contre la candidature de M. Laporte et l'autre contre celle de M. T. Charpentier.

Le premier est signé par M. Chs E. Lamoureux, tailleur, qui prétend que la qualification foncière de M. Laporte n'est pas suffisante. Suivant les termes de la constitution, dit le protêt, M. Laporte aurait dû être propriétaire d'immeubles d'une valeur de $10,000, en sus de toutes charges quelconques, six mois avant le jour de la nomination.

Le protêt contre M. Charpentier est fait pour deux raisons. D'abord, parce que M. Charpentier a des réclamations contre la ville, par suite d'un contrat qu'il a eu avec elle en 1902, puis parce qu'il a été nommé dernièrement expert pour les expropriations de la Côte St-Lambert. M. Charpentier aurait commencé à remplir ses fonctions d'expert.

M. Charpentier a produit au bureau du greffier, avant l'heure réglementaire, une renonciation à toutes réclamations qu'il pourrait avoir contre la corporation, vu qu'il les a transportées à M. Théophile Trudeau. Il a aussi donné sa démission comme expert de la ville.

LE NOMBRE DES ELECTEURS QUALIFIES

Il y a 44,586 citoyens qui auront le droit de voter aux prochaines élections. En voici la liste par quartier :

Est	690
Centre	878
Ouest	1,105
Ste-Anne	3,640
St-Joseph	3,009
St-George	2,558
St-André	2,160
St-Laurent	3,276
St-Louis	3,931
St-Jacques	2,118
Lafontaine	3,264
Ste-Marie	1,793
Papineau	3,884
Hochelaga	1,999
St-Jean-Baptiste	3,008
Duvernay	1,526
St-Gabriel	2,850
St-Denis	2,887

Nos Théâtres

A L'ACADEMIE

Sir Henry Irving ne présentera aucune nouvelle pièce pendant son engagement à l'Académie de Musique, la semaine prochaine. Sa réapparition, ici, sera l'événement important de l'année.

Aucune de ses dernières pièces n'a égalé en intérêt celles dans lesquelles il a remporté ses premiers succès à Londres. C'est pour cette raison que l'éminent acteur anglais paraîtra dans quelques-uns de ses plus fameux rôles, la semaine prochaine.

On le verra dans le rôle de Shylock, dans une magnifique représentation du "Merchant of Venice," lundi soir, et à la matinée spéciale de jeudi après-midi. "Waterloo" et "The Bells" seront au programme de mardi soir. Il paraîtra dans "Louis XI," mercredi soir.

Sa troupe est la meilleure qu'il ait jamais amenée en ce pays. Ses diverses pièces sont montées exactement comme au Lyceum Theatre de Londres.

La vente des places commencera jeudi matin.

AU NATIONAL FRANCAIS

Le succès remporté par les "Deux Orphelines", au Théâtre National cette semaine, dépasse toutes les espérances. Il y a eu salle archi-comble à chaque représentation et jamais auditoires n'ont suivi avec plus d'émotion les pérépities touchantes de ce drame fameux. Les rôles d'Henriette et de Louise interprétés par Mlles Jane Bertin et Marguerite Audiot, prennent une forme nouvelle: il semble qu'on les entend pour la première fois. Chaque artiste a sa manière de comprendre et de rendre un rôle, d'en souligner les beautés, d'en faire ressortir les effets.

Un drame français qui a eu une grande vogue à Paris et dans les grandes villes de province sera joué, la semaine prochaine au Théâtre National Français. "Le fils aux deux mères", tel est le titre de ce drame, est une œuvre de grand mérite qui ne manquera pas d'intéresser vivement les habitués du Théâtre National. La pièce se prête admirablement aux effets de mise en scène, et la direction n'épargnera rien pour en tirer grand parti. "Le fils aux deux mères", continuera la série ininterrompue de succès remportés par la direction du Théâtre National, depuis le commencement de la saison.

Les vues animées de Fenton qui remplissent les entr'actes sont très belles et fort originales. Elles constituent un spectacle qui amuse les petits et intéresse vivement les grands.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Il est rare que nous ayons la bonne fortune d'entendre un chef-d'œuvre de Shakespeare en français. Cela ne nous est arrivé que lorsque Coquelin nous a donné: "La Mégère Apprivoisée" (The Taming of the Shrew) et quand Monnet-Sully nous a fait entendre "Hamlet".

Cette dernière œuvre, telle qu'on la joue cette semaine aux Nouveautés, semble avoir pris Montréal par son étrangeté et sa tragique histoire. M. Perny y est admirable.

Comme pour nous reposer de ce drame d'épouvante, la direction des Nouveautés a jugé à propos, et nous l'en félicitons, de mettre à l'affiche, pour la semaine prochaine, une des comédies les plus justement célébres d'Alexandre Dumas.

Quand ce maître fit jouer pour la première fois le "Demi-Monde", il ne se doutait certes pas que le mot ferait fortune et qu'il serait en quelque sorte adopté par le langage courant. Cependant tel est le cas, car le maître a mis dans cette pièce tant de talent, disons le mot, tant de génie, que le "Demi-Monde", est une œuvre impérissable par l'agencement de l'intrigue, la peinture des caractères, l'observation psychologique, le sens dramatique et la vivacité spirituelle du dialogue. Aussi, sommes-nous certains que le théâtre des Nouveautés ne désemplira pas la semaine prochaine.

M. E. Lindey, artiste dramatique, de Paris, engagée par la direction, débutera lundi dans le principal rôle du "Demi-Monde". C'est une artiste de grand talent et, ce qui ne gâte rien, fort jolie.

AU FRANCAIS

En présentant le dernier effort de M. Chas. A. Taylor, "Queen of the Highway", aux amateurs de situations zzonnantes, M. James H. Wallick a trouvé une vraie nouveauté qui, la saison dernière, a été une véritable mine d'or.

L'héroïne est une personne énergique, hardie, fougueuse, montant à cheval et tirant mieux que les hommes et qui, cependant, conserve sa beauté et ses manières distinguées jusqu'à la fin.

Au dernier acte, on découvre qu'elle est une voleuse qui, déguisée en homme, a été longtemps la terreur des grandes routes. En voulant voler une malle-poste, elle est tuée par son mari qui la prend pour celui qui a ruiné sa vie. Elle meurt dans les bras de sa fille et son mari lui pardonne.

Les personnages de la comédie sont très drôles. La pièce ne peut manquer d'intéresser. Cette pièce sera jouée la semaine prochaine au Théâtre Français.

THEATRE PROCTOR

"A Man of the World", la pièce dans laquelle William Bonelli et Rose Stahl sont les premiers acteurs, sera jouée au Proctor une semaine, à partir de lundi prochain.

On dit que c'est la meilleure pièce que ces populaires artistes aient jamais jouée. Elle a eu plus que du succès partout.

AU ROYAL

L'attraction de la semaine prochaine au Théâtre Royal sera "Scribner's Morning Glories Co.," sous la direction de la Scribner Drew Amusement Co. Cette troupe, qui a joué avec succès à ce théâtre, ces années passées, a été équipée à neuf. Les décors et les costumes sont des plus riches. Une pièce burlesque fournit aux acteurs l'occasion d'exercer leurs talents. Parmi les acteurs, sont le Mario Dunham Trio, Cooper & Farrison, Geo.-F. Hoyt, Scout & Wilson, Reynolds & Watson, Rose Jeanette, Inga Orner. On exhibe aussi une série de tableaux mobiles.

LA SOCIETE DES ARTISTES

Paris, 20.— La Société des artistes français a élu pour président M. Tony Robert **Fleury.**

LE FROID A NEW-YORK

New-York, 20. — L'hiver de cette année est un de ceux dont on se rappellera car le froid, depuis qu'il a commencé, se fait cruellement sentir non-seulement à New-York, mais dans tout l'Etat et aussi dans la plus grande partie des Etats-Unis. Hier, à 5 heures du matin, il y a eu 3 degrés Fahrenheit au-dessous de zéro; toute la matinée a été horriblement froide et un vent du nord qui soufflait à raison de 40 milles à l'hure était des plus désagréables.

Cette seconde vague de froid, succédant à la première à quinze jours d'intervalle, a fait de nombreuses victimes. Au cours de la journée, à New-York seulement, douze personnes sont mortes du froid et une fois de plus les hôpitaux ont plus de monde qu'ils ne peuvent en contenir. Les trottoirs des rues étant couverts de verglas, les chutes ont été nombreuses au cours de la journée et les voitures d'ambulance des différents hôpitaux ont fait de nombreux voyages.

Quant à la misère, elle est très grande, car de nombreux corps de métiers sont affectés par ce froid. Dans les quartiers de l'Est surtout, les pauvres souffrent beaucoup de la rigueur de la température, bien des gens sont sans as le et pour ne citer vu'un cas nous dirons qu'une femme encore jeune, 30 ans au plus, est tombée épuisée par les privations au coin de la 76e rue et de la 2e avenue. Près d'elle, pleurant à chaudes larmes et grelottant de froid sous de misérables loques, se tenaient les trois enfants de cette femme dont le plus jeune a 3 ans et l'aîné 9. Une ambulance a transporté au Bellevue Hospital cette mère infortunée et ses petits.

M. R.L. BORDEN

Toronto, 20. — M. R.-L. Borden, le chef de l'opposition, est ici, l'hôte de M. E.-B. Osler, député de Toronto-Ouest.

Dans une entrevue aujourd'hui, M. Osler a dit que la convocation du parlement fédéral semble indiquer un changement des plans du gouvernement qui avait certainement décidé d'abord d'en appeler au peuple sur le projet du Grand-Tronc-Pacifique.

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie. a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

BISBILLE PARMI LES LIBERAUX DE RUSSELL

Ottawa, 20. — Une soixantaine de libéraux, le sénateur Edwards en tête, se sont réunis hier à South Indian pour tenir ce qu'ils prétendaient être l'assemblée annuelle de l'Association libérale du comté de Russell.

On n'a pu savoir ce qu'ils ont fait, mais il paraît que le choix d'un candidat à la prochaine élection fédérale a été remis à un jour plus propice. On donne pour raison que le Parlement ayant été convoqué, il n'y a pas lieu de se tant hâter; mais la véritable raison est que les libéraux de Russell sont fort embarrassés, par suite de la division qui existe dans leurs rangs. Cette division est sérieuse et tout indique que le candidat conservateur, l'échevin John E. Askwith, de New-Edimburg, aura une victoire très facile.

EN MACEDOINE

Salonique, 20. — Une bande d'insurgés a été défaite par les troupes turques près de Perlepe, à 24 milles de Monastir. Dix-sept insurgés et cinq Turcs ont été tués.

LE DOIGT BROYE

Woonsocket, R.-I., 20.— Un pénible accident est arrivé lundi à la filature Guérin. Pendant qu'il était occupé à son ouvrage dans le département des fileurs, M. Henri Troisfontaines se fit saisir l'annulaire gauche dans les roues d'engrenage de sa machine et il eut le doigt littéralement broyé et arraché.

Accompagné d'un compagnon d'ouvrage, le blessé fut conduit chez le Dr E.-C. Laferrière qui a fait le pansement.

M. H. Troisfontaines demeure chez sa mère, Mme Troisfontaines, 385, rue East School.

NOTES MARITIMES

Saint-Jean, N.-B., 20. — Arrivé: le "Salacia," de Glasgow.

New-York, 20. — Arrivé: le "Kaiser Wilhelm II," de Brême, Southampton et Cherbourg; l'Armenian," de Liverpool; le "Kroonland," d'Anvers.

Moville, 20. — Arrivé: le "Laurentian," d'Halifax.

LA GREVE CHEZ EDDY

Ottawa, 20. — La grève aux moulins E.-B. Eddy Company, est devenue une lutte opiniâtre entre la compagnie pour une usine ouverte et l'union pour conserver son contrôle. Les deux parties sont également déterminées.

Tanger (Maroc), 20.— D'après un rapport non encore confirmé, le général sir Harry Maclean, commandant la garde du corps du Sultan du Maroc aurait été fait prisonnier par les rebelles, à un endroit situé à un jour de marche de Fez.

Scroggie's

VENTE D'ÉCOULEMENT DE JANVIER

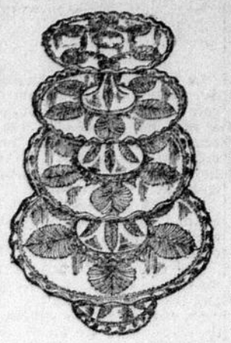

Dans le Sous-sol

Voici une grande occasion pour les ménagères, Hoteliers ou propriétaires de maisons de pension. Ne manquez pas cet "événement d'occasions". Achetez si possible vers 8 heures a.m.

VENTE DE VERRERIE

35 barils de verrerie de Table, consistant en plats à fruits, soucoupes à crème, plats, verres, assiettes à beurre, sucriers, plats à marinades, vases, statuettes, etc. Valant jusqu'à 25c.

A écouler à, chaque 10c

AUSSI SPECIAL

Plateaux à gateaux à 15c

Scroggie's Rues Ste-Catherine et Université.

Commandes par la poste ou par téléphone promptement exécutées

RÉSULTAT de la NOMINATION POUR les CHARGES de MAIRE et d'ÉCHEVINS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de maire de la Cité de Montréal et les charges d'échevins Nos 1 et 2 pour les différents quartiers de la dite Cité, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le QUINZIEME JOUR DE JANVIER COURANT, A MIDI, et le VINGTIEME JOUR DE JANVIER COURANT, A MIDI, au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville, avec le résultat suivant, savoir :

Mairie :

James Cochrane, entrepreneur, 30 rue Hutchison.

U. H. Dandurand, courtier d'immeubles, 597 rue Sherbrooke.

J. Laporte, marchand, 1126 rue Dorchester,

ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Echevins :

QUARTIER EST

Charge No 1. — L. A. Lapointe, agent d'immeubles, 44 rue St-Louis, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — Jos. C. E. Lévy, notaire, 33 rue St-Vincent, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER CENTRE

Charge No 1. — G. DeSerres, financier, 506 rue Sherbrooke, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2.—C. LeBeuf, avocat, 1261 rue Dorchester; A. J. H. St-Denis, notaire, 58 rue St-Jacques, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER OUEST

Charge No 1. — C. B. Carter, avocat, 82 rue Crescent, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — F. E. Nelson, bourgeois, 88 rue Crescent; Jos. Ward, marchand, 270 rue Bishop, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER STE-ANNE

Charge No 1. — D. Gallery, marchand, 2072 rue Notre-Dame; A. Jones, hotelier, 845 rue Wellington, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — M. J. Walsh, agent, 1928 rue Notre-Dame, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-JOSEPH

Charge No 1.—Narcisse Lapointe, marchand, 64 rue Quesnel, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — Thos. Kinsella, marchand, 287 rue St-Antoine; F. Sauvageau, entrepreneur, 189 rue Stanley, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER ST-ANDRE

Charge No 1. — Geo. W. Sadler, manufacturier, 89 rue Crescent, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — F. Robertson, marchand, 30 Avenue Ontario, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-GEORGES

Charge No 1. — H. B. Ames, bourgeois, 26 Avenue Ontario, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — I. H. Stearns, bourgeois, 27 rue Belmont, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-LOUIS

Charge No 1. — L. Payette, entrepreneur, 163 rue St-Hypolite, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — C. Lemay, entrepreneur, 8 rue Dufaux, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-LAURENT

Charge No 1. — J. B. Clearihue, bourgeois, 712 rue Sherbrooke, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — H. A. Ekers, manufacturier, 265 rue Bishop; A. E. Harvey, avocat, 87 rue Hutchison, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER PAPINEAU

Charge No 1. — M. Martin, manufacturier, 288 rue Logan; J. O. Ricard, épicier, 999 rue Ontario, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2.—Ed. Chaussé, marchand, 155 rue Dorion; T. Charpentier, fils, entrepreneur, 157 Avenue Papineau, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER STE-MARIE

Charge No 1. — F. R. Beaulieu, rentier, 86a rue Dufresne; E. F. Larivière, marchand, 685 rue Notre-Dame, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — J. Lespérance, manufacturier, 504 rue Fullum; J. T. Marchand, marchand, 824 rue Ste-Catherine, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER ST-JACQUES

Charge No 1. — N. Giroux, marchand, 112 rue Montcalm; T. Bastien, entrepreneur, 358 rue Sherbrooke, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — C. Robillard, manufacturier, 1 Avenue Robillard, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER LAFONTAINE

Charge No 1. — J. D. Couture, marchand, 651 rue St-Hubert, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — L. A. Lavallée, avocat, 179 Parc Lafontaine, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER HOCHELAGA

Charge No 1. — John Bumbray, entrepreneur, 359 rue Ste-Catherine, étant le seul candidat, est déclaré élu.

Charge No 2. — P. Wilson, marchand, 27 rue Prontenac, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-JEAN-BAPTISTE

Charge No 1. — N. Leclair, entrepreneur, 874 rue Sanguinet; Léandre Ouimet, entrepreneur, 115 Avenue Esplanade, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — W. J. Proulx, notaire, 900 rue St-Laurent; George Vandelac, entrepreneur, 932 rue Cadieux, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER DUVERNAY

Charge No 1. — E. N. Hébert, manufacturier, 684 Parc Lafontaine; A. Gagnon, entrepreneur, 6 rue Garnier, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — H. B. Rainville, avocat, 598 rue Sherbrooke; S. D. Vallières, bourgeois, 1051 rue St-Hubert, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER ST-GABRIEL

Charge No 1. — E. G. Dagenais, M.D., 357 rue Centre; P. O'Brien, épicier, 172 rue Laprairie, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2.—R. Turner, épicier, 601 rue Wellington, étant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER ST-DENIS

Charge No 1. — L. P. Dupré, avocat, 370 Avenue Mont-Royal; J. H. Paquin, épicier, 259 Avenue Mont-Royal, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Charge No 2. — J. G. Duquette, entrepreneur, 65 rue Bienville; Paul G. Martineau, avocat, 523 rue St-Denis, ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

Avis public est en outre donné par les présentes que l'élection pour les charges de maire et d'échevins Nos 1 et 2 pour les divers quartiers de la Cité, aura lieu, lundi, le premier jour de février prochain et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers, de 9 heures de l'avant-midi à 5 heures de l'après-midi, aux endroits qui seront spécifiés dans un avis subséquent.

L. O. DAVID,
Officier Rapporteur.

Hôtel de Ville,
Montréal, 20 janvier 1904. 28—3

LE JOURNAL

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
La Cie d'Imprimerie Industrielle
PROPRIÉTAIRE.
JAMES G. MONK, Gérant.
M. McDONALD, Directeur du Journal.

ABONNEMENT:
ÉDITION QUOTIDIENNE
Montréal (livraison à domicile) $3.00 par an
Hors Montréal (par la malle), 2.00 " "
ÉDITION HEBDOMADAIRE 1.00 " "

TÉLÉPHONE BELL:
Administration, Main 613
Rédaction " 3934

Tout doit être adressé,
LE JOURNAL,
71 Rue Saint-Jacques, Montréal

LA MISERE A MONTREAL

La maison de protection des orphelins, des femmes et des vieillards, de la rue Dorchester, au numéro 321, traverse une époque difficile. Plus de cinquante personnes y sont logées et le directeur de la maison, M. A. Rivet, déclarait au représentant du " Journal," hier soir, que les fonds manquent absolument. Il fait de nouveau appel à la charité publique.

Lundi soir, deux familles dénuées de tous secours ont été recueillies dans la rue et amenées à la maison de Protection. La première est la famille Saint-Louis, composée de la mère et trois enfants en bas âge. Ce sont : Exilia, âgée de 4 ans ; Israël, 3 ans, et Delphé, 18 mois. Le père a été envoyé en prison dernièrement.

La deuxième famille se compose d'une femme V. Poulin, et trois enfants : Wilfrid, 11 ans ; David, 6 ans, et Georgiana, 4 ans.

HONORABLEMENT ACQUITTE

M. Raoul Perrault, arrêté récemment sous l'accusation d'avoir obtenu $15, sous de fausses représentations a été honorablement acquitté, hier matin, à l'enquête préliminaire par le juge Desnoyers. Mais un nouveau mandat a été pris immédiatement contre lui pour un faux qui aurait été commis à Toronto, dernièrement. Le chef Carpenter a reçu une lettre à cet effet hier.

SOCIETE D'AGRICULTURE, COMTE JACQUES-CARTIER

A une assemblée du bureau de direction de la Société d'Agriculture du comté de Jacques-Cartier, tenue à St-Laurent, samedi, le 16 janvier courant, eut lieu l'élection des officiers pour l'année 1904 : Président honoraire, M. Andrew J. Dawes ; président actif, M. Charles C. Décarie ; 1er vice-président, M. Aldéric Beaulieu ; 2ème vice-président, M. William Clark, secrétaire-trésorier, M. J. A. Chauret.

Il méritait la compassion

Tant il souffrait de la sciatique, mais grâce à la Nerviline, il est guéri. J'ai souffert durant trois années de sciatique, écrit E. S. Jenkins de Portland, "et jamais homme ne souffrit plus que moi."

"Je dépensai ma petite fortune en différents remèdes mais je sentis qui eût un réel mérite, c'est la Nerviline. Je fis usage de quelques bouteilles de Nerviline et je fus parfaitement guéri. Je puis recommander Nerviline comme remède sûr contre la sciatique ; elle est excellente contre le rhumatisme et la névralgie."

Essayez la Nerviline, 25c chez tous les pharmaciens.

RECTIFICATION

Ce n'est pas le docteur Rhéault, comme on nous l'a fait dire, mais bien M. J.-E. Rhéault, de Disraëli, qui a été choisi vice-président de l'Association conservatrice des Cantons de l'Est, pour le comté de Wolfe.

VENTE FABULEUSE DE FOURRURES

$100,000 de surplus

L'hiver est dur, c'est un froid noir. Jamais depuis un quart de siècle nous n'avons eu autant de neige et le thermomètre n'est descendu aussi bas. Le vêtement fourré est de rigueur depuis les premiers jours de l'hiver et sera de rigueur jusqu'au printemps. En prévision de ces pronostics de fin d'année, la maison Chs. Desjardins & Cie a acheté deux fois plus de fourrures que d'habitude.

Le particulier est un imprévoyant, il ne fait pas comme le commerçant. Le commerçant se base beaucoup sur les conditions du marché et surtout sur les conditions du thermomètre. Il achète toujours suivant les circonstances, quoique le public acheteur n'achète qu'au dernier moment.

On portera de la fourrure longtemps cet hiver. Il y a encore deux longs mois de vêtements très chauds.

La mi-saison chez Chs. Desjardins & Cie signifie toujours de grandes ventes, de belles, bonnes et élégantes, à bon compte.

C'est le temps de visiter les fameux comptoirs de la maison Chs. Desjardins & Cie.

COUPON-PORTRAIT

Dix de ces coupons, plus UN DOLLAR, donnent droit à un

SUPERBE PORTRAIT
SUR TOILE,
A l'Oileen Française,
Procédé très nouveau.

Grandeur : - - - 14 x 17.

Pour les abonnés en dehors de Montréal, 25 centins extra pour couvrir les frais d'expédition.

Adressez
LE JOURNAL,
71 rue St-Jacques, - Montréal.

L'AVENIR EST AUX JEUNES

Le banquet d'hier soir au Club Jacques-Cartier a été la révélation éloquente des forces et de l'ardeur de la jeunesse conservatrice

Brillants discours de MM. Monk, Casgrain, LeBlanc, Beaubien, Beaulieu, Hurteau, Fortin, Lamarche, Archambault, Loranger, Cholette et autres

Le premier banquet annuel du Club des Jeunes Conservateurs, donné hier soir au Club Jacques-Cartier, a été à tous les points de vue un franc succès, dont le mérite revient de droit aux organisateurs et particulièrement au dévoué président du club, M. J.-A. Beaulieu.

Du côté matériel tout avait été prévu : décorations superbes, vins capiteux, menu excellent et délicat, etc., etc.

Que dire maintenant de ce qu'on pourrait appeler " l'organisation morale " du banquet ?

Ça été comme une source très pure de fraternelle cordialité, à laquelle sont venus s'abreuver, d'un mouvement spontané, quatre cents convives au moins, tous champions ardents de la cause conservatrice.

Les vivats, les applaudissements, le choc des verres contre les verres faisaient aux chants et aux discours patriotiques comme une auréole d'échos vibrants, indicateurs des victoires prochaines.

Rien n'a manqué de ce qui pouvait être de nature à stimuler les ardeurs à la veille des luttes qui s'approchent.

Et parmi, ou plutôt par-dessus tout, cela, l'enthousiasme délirant des jeunes, planant comme une promesse.

Au début du banquet, des télégrammes d'excuses ont été transmis de la part de M. R. L. Borden et de l'honorable M. Tarte.

Avant les discours on attaque résolument l'excellent menu que voici

LE MENU

" Rallions-nous "

Nos institutions, notre langue et nos lois. — Protégeons nos industries, notre agriculture, nos classes laborieuses.

LE CANADA POUR LES CANADIENS !

Pourquoi donnons-nous aux Etats-Unis des avantages qu'ils nous refusent ? — La Protection, c'est la prospérité.

O CANADA ! MON PAYS, MES AMOURS.

Premier Dîner annuel du Club des Jeunes Conservateurs au Club Jacques-Cartier.

LE CANADA

Il est sous le soleil un sol unique au monde.

. . . . . .

Heureux qui le connaît, plus heureux qui l'habite,
Et, ne quittant jamais, pour chercher d'autres cieux
Les rives du grand fleuve où le bonheur l'invite
Sait vivre et sait mourir où dorment ses aïeux.

CREMAZIE.

MENU

HORS D'OEUVRES. — Canapés de Caviars. Beurre. Olives.
SOUPES. — Aux huîtres.
POISSONS. — Saumon bouilli, sauce hollandaise.
ENTREES. — Petit vol-au-vent à la Jacques-Cartier. Selles de caribou aux petits pois.
JOINTS. — Dinde rôtie, sauce aux Atocas.
GIBIERS. — Canards sauvages, gelée au cassis.
LEGUMES. — Haricots verts. Pois français. Pommes de terre à la purée.
DESSERTS. — Plum pudding, sauce Cognac. Gelée au Champagne. Crème à la glace.
FRUITS. — Oranges. Noix. Raisins.
FROMAGES. — A la crème, Oka.
CAFE.

SANTES :

Le Roi. Le Canada. La Province de Québec. Le Parti. Nos Hôtes. Nos Clubs. La Presse.

LES DISCOURS.

Les orateurs ont été MM. Beaulieu, président du banquet, Monk, Casgrain, LeBlanc, Charles Beaubien, et parmi les jeunes : MM. Hurteau, Anthime Fortin, étudiant en droit ; Emile Lamarche, Tancrède Fortin, J.-G. Rochon, avocat de St-Jérôme, Louis H. Archambault, Ed. Cholette, puis encore : MM. Loranger, Charles Desjardins, Jos. Desrosiers, M. Carmichael, Raoul Larose, J.-C. Langlois, Ch. Cousineau, Jos Lussier, H. C. Monk, Vanasse, U. Tremblay et Arthur Côté.

Nous regrettons que le manque d'espace nous oblige de ne pouvoir donner, même l'analyse la plus pâle, de tous les excellents discours prononcés par les jeunes, parmi lesquels se sont signalés surtout : MM. Anthime Fortin et Emile Lamarche.

Monsieur F. D. MONK, a fait un magistral exposé du programme et des principes conservateurs. Il avait auparavant parlé du rôle que remplissent les jeunes dans une organisation politique.

Pour arriver à vaincre, l'expérience enseigne de quel prix vaut le choix des moyens.

En matière politique, l'un de ces moyens se confond avec le contact immédiat du peuple par l'intermédiaire des jeunes gens et des clubs.

Si des défaites ont été subies, qui peut dire que la négligence de ces moyens n'y est pas pour quelque chose ?

M. Monk passe en revue tous les grands principes politiques de conservation nationale auxquels les membres du gouvernement actuel ont forfait et qui ont fait la gloire des hommes d'Etat conservateurs.

Ces derniers ont légué à leurs descendants un programme complet et sans tache : Culture du sentiment national, souci de promouvoir une saine immigration ; développement de l'agriculture et de relations avantageuses avec les marchés étrangers ; fondation d'écoles techniques pour l'instruction toujours plus grandes des classes ouvrières ; réforme administrative ; popularisation de nos richesses nationales, etc., etc.

M. Monk a été applaudi à outrance.

Il avait, en se levant, été l'objet d'une enthousiaste ovation.

On fit de même à l'égard de MM. CASGRAIN et LEBLANC, lorsqu'à tour de rôle ils se levèrent pour exprimer leurs sentiments d'espoir profond en l'avenir que leur inspirait la scène qu'ils avaient sous les yeux.

Le vaillant député de Montmorency rappelle que s'il a toujours été invincible oans son comté, c'est grâce en grande partie à l'appui que lui ont donné les jeunes. Si, à l'avenir, comme par le passé, cet appui puissant de la jeunesse conservatrice ne lui manque pas, il promet encore une victoire nouvelle pour la lutte prochaine.

Au cours de superbes envolées oratoires, M. Casgrain fait voir combien nous, Canadiens, avons raison d'être fiers de nos institutions, de notre langue et de nos lois." (M. Casgrain répondait à la santé du Canada.)

En général, nous nous montrons trop portés vers les sentiments, il convient d'être plus pratiques dans nos rapports avec nos voisins : c'est le secret de leur force, faisons-en celui de la nôtre.

Surtout que tous nos efforts tendent à sauvegarder notre autonomie et nous n'aurons pas démérité des illustres Lafontaine, Cartier, et J. A. Mcdonald.

A son tour M. Leblnac, le député de Laval se lève pour parler à son jeune, nombreux et enthousiaste auditoire les paroles du cœur et de bon conseil.

Certes dit-il la province de Québec a besoin de protecteurs, mais elle a aussi besoin de défenseurs, sur le terrain politique.

De ces derniers, les jeunes conservateurs en seront et non des moins braves, lors des futurs combats.

Pour se rendred compte des grandes question qui intéressent notre pays, il suffit de descendre— ou plutôt non, dit-il- il suffit de monter chez le peuple, parceque notre peuple canadien, est assez noble et assez fier pour éviter de descendre à ceux qui veulent entrer en contact avec lui.

Il donne ce sage conseil de ne jamais permettre aux rancunes politiques de dégénérer en rancunes personnelles. Il a flétrit la malhonnêteté politique comme un crime de basenation.

M. CHARLES BEAUBIEN a gratifié ses amis d'un discours qui fut plus qu'un discours remarquable.

Ce fut, à notre sens, un petit chef-d'œuvre de bien dire qui, par modestie peut-être, ne s'est éloigné que de très peu de la perfection oratoire.

De nombreuses inscriptions étaient disséminées tout autour de la salle, rappelant la protection de nos industries et les principaux articles du programme conservateur.

M. J. A. BEAULIEU

Messieurs,

Nous allons maintenant, si vous le permettez, passer à la seconde partie de notre programme, celle des santés.

Mon premier mot, comme président du Club des Jeunes Conservateurs de Montréal, doit être un mot de remerciement pour tous ceux qui ont bien voulu assister à ce banquet.

Je vois autour de ces tables, mêlés aux travailleurs de demain, qui ont répondu en si grand nombre à notre appel, des représentants de notre monde politique, professionnel et commercial.

Nous avons aussi la bonne fortune d'avoir quelques-uns des Mentors du parti, entre autres le chef de l'opposition de Sa Majesté à Ottawa pour la Province de Québec, M. F. D. Monk.

Qu'il me soit permis, au nom de tous les membres de notre Club, de saluer leur présence ici, ce soir, comme un encouragement flatteur auquel nous sommes très sensibles.

Messieurs, nous habitons un beau et grand pays, qui, à lui seul, est tout un monde. La Providence nous a traités en enfants gâtés. Elle s'est plue à répandre à profusion ses richesses de toutes sortes sur le sol canadien. Ce sont nos grandes plaines de l'Ouest où les blonds épis, au mois d'août, couvrent la campagne, ce sont nos vastes forêts d'Ontario et de Québec, dont l'exploitation est une source inépuisable de revenus ; ce sont nos pêches de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Anglaise, pêches bibliques comme n'en connurent point peut-être les premiers âges de l'humanité ; ce sont nos fleuves monstrueux, nappés comme des mers, dont les rapides ne asavent point d'obstacles ; ce sont nos chaînes interminables de montagnes géantes, du sein desquelles sont extraits les métaux les plus précieux ; c'est enfin cette région merveilleuse du Yukon, cette continuation des champs d'or californiens, cette réserve minière du vingtième siècle qui s'est portée depuis quelque temps à l'attention du monde entier.

Voilà ce qui est notre héritage, à nous, les fils de ce peuple âpre et chaud à la fois, fier, actif, fortement doué pour la vie, puissant comme la nature qui l'a vu naître.

Que nous commande le passé ? Quel est le devoir qui nous incombe dans le moment ? Quels efforts exigent de la part des travailleurs de demain le développement et l'agrandissement du Canada, qui est notre patrie à tous?

Messieurs, je laisse à des expériences plus autorisées la solution de ces grands problèmes nationaux, ainsi qu'à d'autres bouches plus éloquentes le soin d'exprimer quelles sont nos espérances et nos aspirations, et quel concours aux travailleurs de [illegible] présente nous pouvons apporter dans l'édification de notre grandeur nationale.

LES CONVIVES

Occupaient des sièges à la table d'honneur, M. F. D. Monk, M.P., l'hon. M. Leblanc, Dr Dufresne, M. Tison, de St-Jérôme ; M. Damasse Masson, P. B. Mignault, L. J. Loranger, à la droite du président ; et l'hon. T. C. Casgrain, M. Carmichael, M. Bruno Nantel, P. Cousineau, M. Vanasse, président des E. E.M. ; M. Paul Lacoste, M. J. Blain, M. J. E. Beaudoin, J. E. Carignan.

A nombre des convives présents, nous avons remarqué :

J.-A. Beauchamp ; A.-L. Hurtubise, Arthur Forget ; E. Brosseau (Edmonton) ; Eugène Beaudet, Lothinière ; Léon Couture ; Wilfrid Gervais ; P.-B. Mignealt ; Mathieu Bernard ; L.-J. Loranger ; J.-E. Beaudoin ; Dr O-H. Létourneux ; Bruno Charbonneau ; Charles Guilbault, M.-D. ; Raoul Guilbault, P.-R. Bisaillon ; Eug. W. Villeneuve ; Hector R. Bisaillon ; J.-A. Beaulieu, Jos. Quintal ; Henri Trudel ; J.-C. H. Dussault ; E.-P. Olivier ; Arthur Saucier ; A. Lamothe ; Jos. Desrochers ; J.-A.-E. Godin ; Capitaine Jean ; Rodrigue Langlois ; Horace Tessier, Amable Lauzon ; Azarie Lamarche, Alfred Délorme ; Placide Laframboise ; Jos. Girouard, N.-P., St-Benoit ; Ed. Corbeil, Ste-Annedes-Plaines ; A. Thérien, Ste-Annedes-Plaines ; Dr. Camille Bernier ; J.-P. Coutlée, Prés., Club Monk ; H. Côté ; R. Lacroix ; Joseph Caron ; Sinaï Robillard ; Arthur Panneton ; Alfred Beaudoin, Dr. Guilbault ; Jos. Courville ; C. Amireault ; L. T. A. Trudeau ; Z. Filion ; G. de Bellefeuille ; A. Gagnon ; A. Gravel ; H. Tessier ; J.E. La Fontaine ; J.-A. Sullivan ; P.-E. Lamarche ; T. Fortin ; F. Laberge, R. Faribault ; A. Beauchemin ; J. Bourassa ; E. Beauchamp ; H. Trudeau ; C.-H. Desjardins ; H. Lambert ; H. Renaud ; D. Houle ; Raoul LaRose ; G. Lonergan ; Emile DesRoches ; J.-Ls. Faille ; A. Jarry ; J.-S. Latour ; A.-H. Fortin ; A. Hétu ; A. Couture ; M. Loranger, Louis Cholette, Paul Pelletier ; W.-A. Grenier ; W. Cartier ; Jos. DesRosiers ; J.-A. Savignac ; O.-G. Coutlée ; L.-R DeLorimier ; L.-J. D'Astous ; G.-D. Sauriol ; V. Audet ; Géo.- T. Fortin ; R.-H. Beaulieu ; J.-M. Fontaine ; J.-R. Jeannotte ; J.-O. Ranger ; F. Bourbonnière ; John Davidson ; L. J. Lefebvre ; Aegidius Fauteux ; J.-A.-N. Pruneau ; Frs. Robert ; Aimé Guertin ; A. Marcil ; Chs. Laigneault, J.-A. Laigneault ; A. Monette, J.-A. Beauchamp ; J. I. Longtin ; Jos. Tessier, etc., etc.

COMITE D'ORGANISATION

Les organisateurs de ce beau banquet, lesquels ont raison d'être fiers du succès qu'ils ont obtenu, ont été : M. J. A. Beaulieu, le président du club ; M. Ls H. Archambault, M. Chs Emard et M. J. A. Hurteau.

LA SUPERIORITE DES ANGLO-SAXONS ?

Brillante conférence donnée à l'Université Laval, hier, par M. l'abbé Brosseau, sur ce sujet d'une importance non équivoque

A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?" Telle est la question qu'à posée il y a quelques années aux Français, M. Demolins, en publiant un livre qui a fait beaucoup de bruit. M. l'abbé Brosseau, aujourd'hui vicaire à Saint-Louis-de-France, était alors en France. Il a suivi le mouvement qui a fait cet ouvrage. Plus tard, il a séjourné longtemps en Angleterre et il a pu étudier à fond la race anglo-saxonne. C'est à cette question qu'à répondu M. l'abbé Brosseau hier soir, au cours d'une éloquente conférence à l'Université Laval.

Mgr Bruchési occupait le fauteuil présidentiel. On remarquait à ses côtés, Mgr Racicot, Mgr Archambault, M. l'abbé Bourassa.

RESUME DE LA CONFERENCE DE M. L'ABBE BROSSEAU

Si le livre de Demolins: "A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons?" a eu tant de retentissement en France, où il a suscité autant de récriminations que d'approbation, il devrait en avoir plus encore dans notre pays, puisque nous avons à vivre ici avec la race anglo-saxonne, et nous sommes exposés à exagérer à son égard le mépris comme l'engouement.

Ce livre a pour but de démontrer les causes de la supériorité anglo-saxonne, et d'induire les Français à transporter ces causes chez eux pour transformer leur race ; c'est-à-dire que Demolins prend un fait, en montre les causes, et en tire les conclusions.

Quant au fait lui-même, l'auteur l'a-t-il bien saisi? Y a-t-il une supériorité anglo-saxonne?... S'il y en a une, ce n'est pas assurément dans le domaine intellectuel, les Anglais eux-mêmes en conviennent ; ce n'est pas non plus dans le domaine moral, l'écrasement séculaire de l'Irlande, et l'écrasement récent des Boers sont des taches ; il reste le domaine matériel, — industriel, commercial, financier, — et là seulement les Anglais ont la supériorité.

Quant aux causes de cette supériorité matérielle, Demolins les a-t-il bien vues?... L'école, la vie privée, la vie publique chez les Anglo-Saxons sont-elles le moule qui produit cette supériorité?

M. Demolins s'est épris de quelques écoles privées qu'il a vues, et il a cru que toutes les écoles étaient comme celles-là ; or, le fait est que la grande masse des enfants anglais vont aux écoles communes. Et d'ailleurs ces écoles privées n'existent pas aux Etats-Unis, et les Anglo-Saxons y font merveille. Si ce sont les langues modernes qui donnent la supériorité, il est étonnant que les Anglais ne sachent que leur langue et n'en apprennent pas d'autre, et pourtant ils se tirent d'affaire !

Dans la vie privée, Demolins réprouve le système français de doter tous les enfants, et y voit la cause de la diminution des natalités ; il admire le système anglais de ne pas doter les enfants, mais il oublie de nous dire que ce système n'augmente pas la natalité chez les Anglo-Saxons. Y a-t-il une race qui pratique plus qu'eux la stérilité systématique, qu'on aille le voir aux Etats-Unis !

Puis Demolins croit que le système anglais de ne risque dans la spéculation que le surplus du patrimoine est une cause de supériorité, mais les Anglo-Saxons aux Etats-Unis n'ont pas d'autre système que la spéculation à outrance, et ils élèvent des fortunes colossales. Enfin, Demolins ne rend pas justice à la noblesse anglaise, qu'il regarde comme un pur ornement d'origine normande ; la noblesse y rend de grands services, dans les fonctions publiques et aussi, en donnant le travail aux paysans.

Quant à la vie publique, Demolins s'imagine que le secret de la supériorité, c'est que le Parlement anglais compte bien plus d'agriculteurs que d'avocats ; il n'a pas vu que ces agriculteurs ne sont en réalité que de grands gentilshommes, très riches et très cultivés ; d'ailleurs un corps législatif n'est pas un jury d'exposition agricole.

M. Demolins aurait dû voir que tout ce qu'il a donné comme cause de la supériorité anglo-saxonne n'est que l'effet d'une cause plus profonde. Depuis le commencement des découvertes scientifiques et leur application à l'industrie, l'humanité est entrée dans l'ère mercantile, et dans cette ère c'est la race la plus mercantile qui a la supériorité. La race anglo-saxonne est foncièrement mercantile, avec ses aptitudes matérielles, son intelligence plutôt pratique, son imagination peu vive et son manque de sensibilité, et surtout sa volonté de fer et son attachement à ce qu'elle a. Les institutions anglo-saxonnes ne sont pas le moule de la race ils n'en sont que le reflet, que le produit.

Pour que ces institution eussent leur effet sur la race française, il faudrait d'abord changer cette race et en faire une race mercantile,ce qui n'est ni possible ni désirable ; la race française est foncièrement intellectuelle, artistique, chevaleresque, et Dieu l'a faite ainsi pour sa mission de lumière et de dévouement dans le monde ; si la race française se corrompt, et oublie sa mission, ce n'est pas en la rendant matérielle qu'on la guérira, c'est en lui rendant ce qu'elle a perdu, sa foi et ses mœurs. L'ère mercantile passera, comme les autres ères, ne désespérons pas.

La race française doit donc rester ce qu'elle est, et développer ses qualités natives, tout en le empêchant d'aller à l'excès. Pour nous ici, respectons les Anglo-Saxons, tâchons de les imiter dans leur fermeté de volonté et leur esprit de travail, mais gardons ce qui nous sauvera, la foi et la morale du Christ, et la foi à notre mission comme race.

L'HON. L. J. FORGET ET SA FAMILLE EN EGYPTE

L'honorable sénateur L.-J. Forget, et sa famille, sont arrivés, hier, au Caire, Egypte.

Un cablogramme adressé à M. Rodolphe Forget annonce que les distingués voyageurs sont tous en bonne santé.

AUX NOUVEAUTES

Le Théâtre des Nouveautés, qui ne néglige rien, pour donner un attrait toujours plus puissant à ses représentations et satisfaire le public selecte qui le fréquente, s'est assuré les services d'une jeune première de grand talent, Mlle Lindey, artiste dramatique de Paris. Elle est arrivée à Montréal, hier matin et elle débutera, lundi prochain, dans le "Demi-Monde", d'Alexandre Dumas.

La direction des Nouveautés mérite certainement des félicitations pour les sacrifices qu'elle s'impose constamment, afin de donner à ce magnifique lieu d'amusement, une renommée de plus en plus enviable.

M. NOE LECLAIR

M. Noé Leclair, qui a signé le bulletin de présentation de M. Wilfrid David, candidat au siège No 2 du quartier centre, ville St-Louis, n'est pas M. Noé Leclair, candidat au siège No 1, quartier St-Jean-Baptiste, Montréal.

LES OFFICES RELIGIEUX A STE-CUNEGONDE

Il y a eu, hier soir, une assemblée préliminaire des marguilliers de Ste-Cunégonde, pour aviser aux moyens à prendre afin de reconstruire l'église.

Les Quarante-Heures auront lieu vendredi, samedi et dimanche, dans la chapelle de l'asile.

Les confessions seront aussi entendues en cet endroit. Quant aux offices du dimanche, ils se feront simultanément à la chapelle du Collège et à celle de l'Asile.

M. Ménard, architecte, a été nommé pour faire l'évaluation de l'église incendiée, et MM. McDuff et Lemieux pour estimer les dommages faits au presbytère.

UNE AUTRE VICTIME

Un jeune homme du nom de Lefrançois trouve la mort en travaillant à la construction du désormais fameux pont du Bout-de-l'Ile

La construction du Pont du Bout-de-l'Ile, aussi appelé Pont Laurier, demeurera célèbre par le nombre de victimes qu'il a faites. L'été dernier, la famille Guay, composée du père, de la mère, et de deux enfants, a trouvé la mort, en essayant de passer sous un câble. La tragédie du malheureux Greenley est encore vivace dans toutes les mémoires. Dernièrement, encore, un ouvrier tombait du haut du pont sur la glace et s'infligeait de graves blessures.

Hier après-midi un ouvrier du nom de Martial Lefrançois, a été tué instantanément et son frère Ulric a été grièvement blessé.

Martial et Ulric Lefrançois, étaient deux manœuvres à l'emploi de la Dominion Bridge Co. Ils travaillaient l'un à côté de l'autre sur le pont entre l'Ile Bourdon et Charlemagne et ils étaient occupés sur la route destinée aux piétons. Mais à cet endroit quelques poutres seulement émergent du pont et sont soutenues temporairement par des appliqués en bois. L'une de ces poutres servait de point d'appui, pour élever au moyen d'une poulie au haut du pont, les pièces nécessaires à la construction. Et c'est en élevant ainsi une pièce de fer que l'applique a cédé sous la pesanteur, ainsi que la lambourde, de sorte que les deux ouvriers ont été précipités sur la glace, soit d'une hauteur de 20 pieds.

Un groupe d'ouvriers, qui se tenaient sur la glace, se portèrent au secours des victimes mais déjà l'infortuné Ulric Lefrançois était mort. Il avait le crâne défoncé à la partie postérieure. Inutile de dire qu'il avait aussi reçu de nombreuses contusions.

L'autre victime, M. Martial Lefrançois, a reçu de graves blessures à la hanche gauche, sur les côtés et des blessures internes. C'est en vain que les ouvriers ont essayé de lui cacher la mort de son frère.

Le cadavre de Ulric a été transporté dans les bureaux de la Dominion Bridge Co., situés sur l'Ile Bourdon. Il appartiendra au coroner du district de Joliette de se prononcer sur cette mort, l'accident étaient arrivé beaucoup au-delà de l'Ile Bourdon.

Quant à M. Martial Lefrançois, il a été transporté hier soir à six heures jusqu'à l'avenue Lasalle, par tramway, et de là l'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins le considèrent en danger.

M. Ulric Lefrançois, était âgé de 23 ans et célibataire. Il demeurait au numéro 595 rue Saint-Urbain.

Son frère Martial est âgé de 33 ans et demeure rue Rivard, No. 287. Il est marié.

UN ETRANGER SE PEND A L'HOTEL WINDSOR

Un étranger du nom de Coffman, venant de Philadelphie, âgé de 45 ans, a été trouvé pendu dans sa chambre, hier soir, à l'hôtel Windsor. Il s'était servi de son mouchoir en guise de corde.

Le cadavre a été transporté à la morgue par M. A. Payfer de la maison Dumaine & Cie.

Il y aura enquête par le coroner.

IL TENTE DE SE SUICIDER

Michel Berrigan, âgé de 26 ans, domicilié au No 17 rue Dowd, était conduit au poste central hier soir, par les constables Lehuquet et Judge. Il aurait volé un pardessus de fourrure estimé à [illegible] chez M. Lamarche, coin des rues Vitré et St-Urbain.

Quelques minutes après son incarcération, le prisonnier Berrigan aurait tenté de se suicider en ouvrant plusieurs becs de gaz, dans l'appartement où il se trouvait. Grâce à la prompte vigilance du tourne-clef, Berrigan a été conduit à sa cellule en attendant qu'il comparaisse en cour de police.

EN VISITE

Dimanche soir, il y avait une réunion chez M. Joseph Deneige Courville, carrossier, 334 Wolfe, à l'occasion de la promenade en cette ville de sa cousine, Madame Louise Daoust, qui demeure au Klondyke depuis dix ans. Elle se dit enchantée de son séjour parmi les siens. Elle doit retourner au printemps.

Quartier St-Jean-Baptiste

CE SOIR, à 8 heures
Grande Assemblée, dans la salle du
Collège Saint-Jean-Baptiste
coin des rues Sanguinet et Marie-Anne, convoquée par
M. NOE LECLAIR
candidat en opposition à l'échevin Ouimet.
M. Ouimet et ses amis sont invités

Quartier St-Jean-Baptiste
SIEGE No 1.
LE
COMITE CENTRAL
DE
M. NOE LECLAIR
est maintenant ouvert au No
1095 Rue St-Laurent
Toutes les personnes favorables à sa candidature sont priées de se présenter au comité pour toutes informations.
TEL. BELL EST 2978.

EN GARDE CONTRE UNE CANAILLERIE DE LA PIRE ESPECE

Un jeune homme est en train d'ennuyer la maison John L. Cassidy & Cie et beaucoup d'autres ces jours-ci. Il ne se gêne pas pour faire des emplettes un peu partout et il les paye en présentant des chèques forgés au montant de 220 au plus. Parfois il lui revient $15 ou 418, en argent, qu'il met naturellement dans son gousset.

La maison Cassidy recevait hier toute une liasse de ces chèques forgés, sous sa signature empruntée.

La police est sur les pistes du filou.

A LA COMMISSION DU PORT

M. R. MacKay présidait la séance régulière de la Commission du Port hier matin.

Le président devra choisir les employés nécessaires pour l'élévateur.

La "Shinning Féderation Co.", demande à la commission de ne pas commencer la construction des quatres premiers hangars permanents pendant la saison 1904-05. wCette lettre est renpoyée au comité des améliorations

L'élévateur Weber devra fonctionner le premier de mai prochain.

Le rapport des collections dans le port le mois de décembre 1903 montre un surplus de 34,430.67 sur le mois de décembre 1902. Importations : percepteur des quéages : $3,926.12, $3,660 ; exportations : $12,000 ; du Grand total des collections dans le port depuis l'ouverture de la navigation 1903 : $3,341,175.89.

DECES DU CAPITAINE MATHEWS

Les nombreux amis du capitaine George Hillyard Mathews, qui souffrait depuis quelque temps d'une attaque de pneumonie, auprendront avec regret qu'il a succombé, mardi, à sa résidence, angle des rues Dorchester et Mansfield. Le défunt était bien connu et estimé dans les cercles commerciaux. Il était âgé de 57 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures, avec tous les honneurs militaires dûs au rang du défunt.

FEU RUE STE-ELISABETH

Vers deux heures, ce matin, un commencement d'incendie a causé pour une centaine de dollars de dommages au Club Montcalm, No 26 rue Ste-Elisabeth.

FEU W. O. BOLDUC

Les membres de la Congrégation des Hommes de Ville-Marie sont priés de se réunir, ce soir, à 7.30 heures, au No 21 rue Saint-André, pour réciter l'Office des morts auprès du corps de leur confrère M. Onésime Bolduc.

DECES

MATTHEWS. — Le 20 courant, à l'âge de 58 ans, George Hillyard Matthews, ancien capitaine du 2e régiment des Indes, et fils de feu George Matthews, écuyer, de Mount Victoria Hudson et Montréal.

Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 884 Dorchester, vendredi prochain, le 22 courant, à 9 heures a.m., pour se rendre à la cathédrale St-Jacques. Prière de ne pas envoyer de fleurs. 27—3

BISSEAU. — A St-Henri, le 20 courant, Euphrasie Bisseau, épouse de Jean Courval, comptable.

Le service funèbre aura lieu vendredi, le 22 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 39 Avenue Walker à 7 1-2 heures précises, pour se rendre à l'église de St-Henri, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 28—1

Le "Journal" est publié par la Compagnie d'Imprimerie Industrielle, propriétaire, Milton McDonald, directeur, 71 rue Saint-Jacques.

Mesdames

Vous qui cherchez le chic et l'élégance, en même temps que le confort dans l'ameublement de vos maisons, venez donc visiter notre superbe assortiment de

Meubles, Tapis et Draperies

Vous y trouverez ce cachet d'originalité et de bon goût que vous désirez, mais c'est d'ici au 1er Février qu'il faut acheter pour épargner de

20 à 50 p. c. d'escompte.

N.S. Valiquette

EST 1541-1547 Rue Ste-Catherine OUEST 2446